

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ 1

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN ARTS,
LANGUES ET CULTURES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN LANGUES
ET LITTÉRATURES

DÉPARTEMENT D'ÉTUDES BILINGUES



REPUBLIC OF CAMEROON

UNIVERSITY OF YAOUNDE 1

POSTGRADUATE SCHOOL FOR ARTS,
LANGUAGES AND CULTURES

DOCTORAL UNIT FOR LANGUAGES AND
LITERATURES

DEPARTMENT OF BILINGUAL STUDIES

**IMAGINAIRE ET REPRÉSENTATIONS LINGUISTIQUES DES
LANGUES OFFICIELLES EN CONTEXTE DE BILINGUISME
OFFICIEL : CAS DES CADRES DE L'ADMINISTRATION
PUBLIQUE ET PARAPUBLIQUE INSCRITS AU CENTRE
LINGUISTIQUE PILOTE DE YAOUNDÉ**

**Mémoire rédigé et présenté en vue de l'évaluation partielle pour l'obtention
du diplôme de Master en Études Bilingues**

Spécialité : Sociolinguistique

Présenté par :

Marie-France TSANGA ONAMBELE

Licenciée ès Lettres Bilingues

Matricule : 14Q035

Sous la direction de :

Paul FONKOUA

Chargé de Cours



Octobre 2023

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
DÉDICACE	ii
REMERCIEMENTS	iii
RÉSUMÉ	iv
ABSTRACT	v
LISTE DES ABRÉVIATIONS	vi
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES FIGURES	ix
LISTE DES HISTOGRAMMES	x
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
PARTIE 1 : CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES	9
CHAPITRE 1 : DU CONTEXTE SOCIOLINGUISTIQUE DE L'ÉTUDE À LA REVUE DE LA LITTÉRATURE	11
CHAPITRE 2 : CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE DE L'ÉTUDE	20
PARTIE 2 : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET ANALYSE DES DONNÉES DE L'ÉTUDE	48
CHAPITRE 3 : PRÉSENTATION ET EXPLORATION MÉTHODOLOGIQUES DU TERRAIN	50
CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION DES DONNÉES DE L'ENQUÊTE	67
CHAPITRE 5 : ÉVALUATION DES COMPÉTENCES ET DES PERFORMANCES LINGUISTIQUES DES ENQUÊTÉS	90
CONCLUSION GÉNÉRALE	113
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	118
TABLE DES MATIÈRES	128
ANNEXES	133

DÉDICACE

Je dédie le présent travail à mon tendre époux et à nos enfants.

REMERCIEMENTS

Nos plus sincères remerciements s'expriment initialement à notre directeur de mémoire, le Docteur Paul FONKOUA, pour son encadrement minutieux, sa disponibilité, ses conseils et ses objections tel un aîné, un père, et surtout l'immense patience dont il a fait montre à notre égard tout au long de ce travail qui nous initie à la recherche scientifique.

Nous remercions par la suite le Professeur Valentine UBANAKO NJENDE, Chef du Département d'Études bilingues, et tout le collectif des enseignants dudit département pour tous les savoirs et les connaissances dispensés depuis le début de notre parcours académique.

Nous disons un merci tout particulier au Docteur Paul Roger BASSONG pour sa bienveillance témoignée à notre modeste personne au cours de ce travail. Nous faisons également preuve d'une profonde reconnaissance à l'égard de Monsieur Serge MASSOCK, pour sa précieuse aide et sa disponibilité dans le traitement et l'analyse statistiques des données de la présente étude. Nous remercions le Chargé d'études du Centre linguistique Pilote de Yaoundé Monsieur NAMA NAMA qui a facilité notre accès et la conduite de cette investigation au sein de ladite institution.

Nous tenons à remercier nos camarades et amis du groupe de travail conduit par notre maître, « OBJECTIF MASTER », pour tous les moments de partage et d'édification liés à nos expériences individuelles en tant que chercheurs.

Notre plus précieuse gratitude est exprimée à l'endroit de notre époux Ulrich Serge Gaël ZAMBO dont l'amour, l'encouragement et le soutien infaillibles ont favorisé la réalisation de cette œuvre et ont su nous maintenir déterminée.

Nous ne saurions manquer de remercier spécialement nos chers parents Monsieur et Madame TSANGA et les Révérends Pasteurs Huguette et Nicolas ONDOUA pour leurs conseils, leurs encouragements et leurs contributions diverses qui nous ont tenue à l'écart de toute envie d'abandonner. Enfin, nous disons un grand merci à tous nos proches et amis qui, de près ou de loin nous, ont soutenu ce projet.

Enfin, nous rendons infiniment grâce à la Force Suprême qui contrôle toutes les réalités visibles et invisibles de l'existence, pour le soutien spirituel et la protection indéfectibles qui nous ont rendue capable d'aller au bout d'une telle réalisation.

RÉSUMÉ

Le présent travail est une étude sociolinguistique qui s'intitule *Imaginaire et représentations linguistiques des langues officielles en contexte de bilinguisme officiel : cas des cadres de l'administration publique et parapublique inscrits au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé*. Tirant sa source de « la crise du bilinguisme officiel » occasionnée par les événements dans la région anglophone, le présent travail interroge les aptitudes des fonctionnaires-cadres de l'administration publique et parapublique camerounaise à satisfaire aux attentes et sollicitations linguistiques des administrés. À cet effet, cette étude se donne d'explorer les réalités du bilinguisme officiel paritaire dans l'administration camerounaise. L'étude a mobilisé un appareillage théorique homogène qui s'articule autour de l'imaginaire et des représentations linguistiques pour nous aider à cerner le rapport de ces enquêtés aux langues officielles que sont l'anglais et le français. Par ailleurs, une enquête de terrain à travers l'administration d'un questionnaire a été menée auprès d'un échantillon constitué essentiellement des cadres de l'administration publique et parapublique inscrits au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé. Les résultats obtenus démontrent que les pratiques interlinguistiques au sein de l'administration rendent la question de l'effectivité du bilinguisme officiel discutable et que la distribution des groupes linguistiques au sein de cet environnement professionnel est à l'image du paysage linguistique de l'État camerounais.

Mots clés : Sociolinguistique, Imaginaire linguistique, Représentations linguistiques, Bilinguisme officiel, Cadre d'administration, administration publique et parapublique.

ABSTRACT

This work titled *Imaginaire et représentations linguistiques des langues officielles en contexte de bilinguisme officiel : cas des cadres de l'administration publique et parapublique inscrits au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé*, carries out a sociolinguistic analysis of linguistic practices, attitudes and representations in the Cameroonian administrative setting with respect to English and French. The study follows from the observation that linguistic practices of French-speaking and English-speaking administrative executives in the statal and parastatal administration, seem not to meet the expectations of the population. The study examines the extent to which official bilingualism is practised on a parity bases in the Cameroonian administration. To this end, a set of homogeneous theoretical tools including linguistic practices and representations has been used to highlight the scope of linguistic practices of administrative executives in their socioprofessional milieu. From a methodological perspective, a survey has been carried out using a questionnaire. The findings reveal that interlingual practices within the Cameroonian administration remain problematic for the effectiveness of official bilingualism. Besides, language planning in this professional environment reflects the linguistic landscape of the Cameroonian state.

Keywords: *Administrative executives, linguistic practices, official bilingualism, representations, sociolinguistic, statal and parastatal administration.*

LISTE DES ABRÉVIATIONS

Ang. :	Anglophone
AER :	Agence de l'Électrification Rurale
CAT :	Communicative Accommodation Theory
CNPBM :	Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme
CONSUPE :	Contrôle Supérieur de l'État
ELECAM :	Élection Cameroun
FLE :	Français Langue Étrangère
Franc. :	Francophone
INC :	Institut National de la Cartographie
L2 :	Seconde Langue
LMD :	Licence/Master/Doctorat
LO1 :	Première Langue Officielle
LO2 :	Seconde Langue Officielle
MINADER :	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINEPAT :	Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINESUP :	Ministère de l'Enseignement Supérieur
MINFI :	Ministère des Finances
MINFOP :	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINPROFF :	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
MINREX :	Ministère des Relations Extérieures
MINTRANS- PORT :	Ministère des Transports
MINTSS :	Ministère du Travail et de la Sécurité sociale
ML :	Marché Linguistique
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PLET :	Professeur des Lycées d'Enseignement Technique
Q. :	Question

QCM : Questions à Choix Multiple
Quest.1 : Questionnaire en français
Quest.2 : Questionnaire en anglais
VD : Variable Dépendante
VI : Variable Indépendante

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Effectifs des enquêtés retenus dans la liste des institutions publiques fournie par le CLP.	58
Tableau 2 : Effectifs des enquêtés retenus dans la liste des institutions parapubliques fournie par le Centre Linguistique Pilote.	59
Tableau 3 : Résultats du prétest.	61
Tableau 4 : Résultats des interrogations journalières des enquêtés 1 : Cadres anglophones.	64
Tableau 5 : Compte rendu des interrogations journalières des enquêtés 2 : Cadres francophones.	65
Tableau 6 : Sexe des enquêtés.	68
Tableau 7 : Tranches d'âge des enquêtés.	68
Tableau 8 : Types d'administration des enquêtés.	69
Tableau 9 : Institutions précisées par les enquêtés anglophones.	70
Tableau 10 : Institutions précisées par les enquêtés francophones.	71
Tableau 11 : Fonctions administratives des enquêtés.	72
Tableau 12 : Durée de la formation linguistique.	73
Tableau 13 : Initiateur de la formation/Training instigator.	74
Tableau 14 : Cursus linguistico scolaire ou sous-système éducatif des enquêtés.	74
Tableau 15 : Langue officielle la plus usitée dans l'environnement de travail.	75
Tableau 16 : Première langue officielle du supérieur hiérarchique des enquêtés.	76
Tableau 17 : Aménagement des groupes linguistiques dans les lieux de service des enquêtés.	77
Tableau 18 : LO1 des enquêtés.	78
Tableau 19 : Langue officielle la plus usitée par l'enquêté au travail. (avec leurs collègues et les usagers).	79
Tableau 20 : Auto-évaluation des compétences linguistiques des enquêtés dans la LO2 à l'oral.	79
Tableau 21 : Auto-évaluation des compétences linguistiques des enquêtés dans la LO2 à l'écrit.	80
Tableau 22 : Fréquence des contacts interlinguistiques des enquêtés.	81
Tableau 23 : Aptitudes ou performances linguistiques des enquêtés en milieu professionnel.	82
Tableau 24 : Avis des enquêtés sur leurs expériences linguistiques. (Productions écrites et orales).	83
Tableau 25 : Jusqu'aboutisme linguistique des enquêtés devant les défis de productions écrites et orales en LO2.	84
Tableau 26 : Jusqu'aboutisme des enquêtés au cours d'une interaction dans la LO2.	84
Tableau 27 : Sentiments des enquêtés au sujet de la LO2.	85
Tableau 28 : Avis des enquêtés sur le temps d'acquisition de la LO2.	86
Tableau 29 : Motifs d'apprentissage de la LO2.	87
Tableau 30 : Évaluation des rapports des enquêtés avec leurs collaborateurs et usagers s'exprimant dans la LO2.	88
Tableau 31 : Sentiments des enquêtés durant les rapports interlinguistiques : Mal-être ou malaise en interaction dans la LO2.	89

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : L’imaginaire linguistique et la synchronie dynamique interaction des diverses normes	24
Figure 2 : Autorisation de recherche	141
Figure 3 : Liste des administrations pour l’échantillonnage mise à disposition par le Centre Linguistique Pilote de Yaoundé	142
Figure 4 : Quelques clichés de l’interrogation des enquêtés dans leurs salles de formation au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé	143
Figure 5 : Attestation de fin d’enquête sur le terrain délivrée par le Centre Linguistique Pilote de Yaoundé.....	144

LISTE DES HISTOGRAMMES

Histogramme 1 : Langue officielle la plus utilisée au sein de l'administration	91
Histogramme 2 : Langue officielle de travail des enquêtés	92
Histogramme 3 : Contacts avec la hiérarchie directe (verticalité du rapport linguistique)	93
Histogramme 4 : Contacts interlinguistiques des enquêtés	94
Histogramme 5 : Niveau de compétences orales des cadres dans la LO2	96
Histogramme 6 : Niveau de compétences linguistiques des enquêtés à l'écrit dans la LO2	97
Histogramme 7 : Fréquence des contacts interlinguistiques	98
Histogramme 8 : Niveau de capacité à satisfaire les locuteurs de la Lo2	99
Histogramme 9 : Avis des enquêtés au sujet de leurs expériences de productions écrites et orales au travail	100
Histogramme 10 : Endurance linguistique des enquêtés au cours d'une pratique de la LO2	101
Histogramme 11 : Attitudes des enquêtés devant une situation de communication urgente en la LO2 avec un collègue ou un usager	103
Histogramme 12 : Accessibilité de la seconde langue officielle des enquêtés	104
Histogramme 13 : Avis des enquêtés sur le moment favorable de la formation linguistique	105
Histogramme 14 : Facteurs de motivation d'apprentissage de la LO2 des enquêtés en fonction du groupe linguistique	106
Histogramme 15 : Facteurs de motivation d'apprentissage de la LO2 des enquêtés corrélé à l'indice du promoteur de la formation	107
Histogramme 16 : Sentiments d'inconfort ou de mal-être des cadres dans leurs interactions au travail	109
Histogramme 17 : Rapports des enquêtés avec leurs collaborateurs et usagers s'exprimant dans la L2.	110

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Conformément aux normes universitaires en cycle de Master 2, l'étudiant (e) est tenu(e) de produire un texte représentant une réflexion en lien avec un problème déterminé relevant de sa discipline de spécialité. Le présent travail intitulé *Imaginaire et représentations linguistiques des langues officielles en contexte de bilinguisme officiel : cas des cadres de l'administration publique et parapublique inscrits au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé* est une étude menée auprès des cadres de l'administration camerounaise afin d'observer et d'analyser l'état du bilinguisme officiel paritaire dans leurs secteurs socioprofessionnels respectifs. Il s'agit de manière précise d'une enquête sociolinguistique portée sur l'activité interlinguistique de ce groupe cible au moyen de l'imaginaire et des représentations linguistiques construits sur le français et l'anglais. À cet effet, nous avons convenu que le Centre Linguistique Pilote de Yaoundé constitue un cadre propice qui réunit un nombre important de cadres de l'administration camerounaise pouvant participer à l'enquête de terrain. La réalité de la parité du bilinguisme officiel dans l'administration camerounaise peut paraître, à certains égards, difficile à appréhender et à manipuler. Afin d'atteindre notre objectif, nous avons construit un appareillage conceptuel, théorique et méthodologique hétéroclite nous permettant à la fois de cerner les mots clés de notre étude et de les employer dans la désignation précise des pratiques et attitudes linguistiques de nos enquêtés. En outre, cet appareillage devra nous aider à manipuler habilement les théories développées en sociolinguistique pour qualifier les modalités de perception linguistique en milieu socioadministratif, et enfin concevoir les outils et instruments nécessaires pour analyser les phénomènes de la réalité-objet de notre étude.

Afin de présenter les perspectives de notre étude dans l'ensemble, nous avons déroulé sept points majeurs qui exposent la motivation du choix du sujet (0.1), celle du choix du terrain et de la cible de l'enquête (0.2), le problème et la question de recherche (0.3), les hypothèses de recherche (0.4), un aperçu de la revue littéraire (0.5), une présentation générique du cadre théorique et méthodologique (0.6) et enfin, la structuration du travail (0.7).

0.1. Motivation du choix du sujet

En raison des vives critiques sur la qualité des pratiques de son bilinguisme officiel formulées à l'endroit du gouvernement camerounais, nous avons choisi le thème de la présente

étude afin de mettre en lumière les pratiques interlinguistiques au sein de l'administration camerounaise, pour questionner le bilinguisme officiel paritaire au sein de ladite administration. Partant du constat selon lequel l'administration publique et parapublique est censée être la vitrine du bilinguisme officiel paritaire que l'État camerounais promeut, nous voulons évaluer le niveau d'immersion dans le bain de la politique du bilinguisme de ses cadres, à travers les attitudes et les représentations linguistiques qu'ils construisent sur les langues officielles en milieu socioprofessionnel.

0.2. Motivation du choix du terrain et de la cible de l'enquête

Dans sa mission consolider l'unité et l'intégration nationales encouragées par le gouvernement camerounais, le Centre Linguistique Pilote de Yaoundé est l'institution de l'État en charge du « Programme de formation linguistique bilingue », que dispose le décret N°901196 du 03 aout 1990. Ledit Centre ouvre principalement ses portes à tout individu et surtout aux personnels administratifs désirant se former et améliorer leurs compétences dans les langues anglaise et française. Dans son article 7, le même décret dispose que le Centre Linguistique Pilote propose « des cours de plusieurs niveaux, du débutant au supérieur, suivant un programme élaboré en fonction des besoins socioprofessionnels de la clientèle ». Par ailleurs, dans l'une des conditions d'inscription présentées dans son article 18, il est aussi mentionné qu'il faudrait « être présenté par un organisme public ou privé ». Ces règlementations ont permis de relever les différentes dispositions pour la prise en charge dans la formation linguistique des cadres d'administration pour des besoins liés à leurs défis socioprofessionnels. Notre choix à l'égard de ce terrain est, à cet effet, motivé par le besoin de nous rapprocher des cadres de tout type d'administration, qu'il soit du public ou du parapublic, inscrits à cette formation linguistique que propose le Centre Linguistique Pilote de Yaoundé. Ce terrain apparaît en quelque sorte comme le lieu physique « réunificateur » où nous pouvons aller aisément à la rencontre de cette cible afin de les soumettre à une interrogation selon les perspectives de notre étude.

Le choix des cadres de l'administration publique et parapublique comme cible de la présente enquête, quant à lui, se justifie par le simple fait que ces derniers sont désignés comme la population représentative de l'administration camerounaise. Entre autres, nous considérons ladite population comme les acteurs de premier plan auprès desquels les pratiques du bilinguisme officiel paritaire au sein de notre administration pourront être mieux observées et appréciées. En d'autres termes, cette catégorie de personnes doit pouvoir être à l'image du bilinguisme officiel promu par l'administration camerounaise.

0.3. Problème et question de recherche

L'administration camerounaise a, pour des raisons historiques, de cohésion sociale et de continuité de son action diplomatique avec les anciennes puissances coloniales, fait le choix de l'officialisation du français et de l'anglais en son sein. À cet effet, l'État a consacré dans la constitution la politique du bilinguisme officiel paritaire qui, comme son nom l'indique, réserve un traitement égal aux deux langues officielles, indépendamment des inégalités démographiques entre les deux communautés porteuses des deux langues, à savoir les anglophones et les francophones. Cet aperçu de l'administration camerounaise au plan sociolinguistique sert de prétexte à l'énoncé du problème de notre étude.

0.3.1. Problème de recherche

En ce qui concerne la question du bilinguisme officiel au sein de l'administration camerounaise, Takam (2012) présente un corpus de correspondance initié par des premiers ministres, chefs de gouvernement en fonction, rappelant à leurs collaborateurs et à leurs subalternes la nécessité pour l'administration camerounaise d'implémenter intégralement le bilinguisme officiel dans leurs environnements de travail respectifs. Cela revient à dire qu'il a été constaté que dans la gestion des affaires courantes et dans le service linguistique à destination des administrés, il existe et il persiste un certain nombre de déséquilibres qui porte à croire que la disposition sur le bilinguisme officiel est une coquille vide. La logique qui semble primer dans l'implémentation du bilinguisme officiel dans l'administration est celle de la dictature du groupe majoritaire. Ladite majorité est représentée sociolinguistiquement par 80% des francophones et 20% des anglophones. (Tabi Manga, 2000) Il s'en suit que les pratiques linguistiques administratives tendent à privilégier l'usage du français dans les interactions au quotidien, dans les correspondances et toute autre forme d'échanges. L'urgence des traductions officielles dans certains secteurs de l'administration a souvent su se faire ressentir. (Takam, *ibid.*). En outre, la traduction officielle a souvent été vivement critiquée en raison d'un certain nombre de griefs d'inexactitudes et d'approximations observés. À cela s'ajoute le faible taux de cadres de l'administration camerounaise capables de s'exprimer aussi bien en anglais qu'en français.

Au regard de l'observation qui précède, l'effectivité du bilinguisme officiel au sein de l'administration camerounaise est une problématique constante qui mobilise aussi bien les hommes de sciences (Echu, 2012 ; Echu & Ebongue, 2012 ; Echu, 2023) que les personnalités politiques (Biya ; Abouem à Tchoyi ; Achidi Achu).

À l'observation de ces insuffisances que présente le bilinguisme officiel dans sa phase d'implémentation, nous pouvons ouvrir la voie à la phase de questions de recherche de notre étude.

0.3.2. Question de recherche

Le problème de l'effectivité du bilinguisme officiel au sein de l'administration camerounaise nous a conduit à la formulation d'une question de recherche principale et de quatre questions secondaires. Lesquelles questions ont été mises en cohérence avec l'organisation d'ensemble de notre étude.

0.3.2.1. Question de recherche principale

L'administration camerounaise est-elle en conformité absolue avec le bilinguisme officiel qu'elle-même promeut ?

Ainsi, pour analyser les aspects spécifiques liés aux attitudes et aux représentations linguistiques des cadres de l'administration publique et parapublique et à l'image du bilinguisme dans l'administration camerounaise, une série de quatre questions de recherche secondaires touchant chacune un aspect précis de cette problématique nous a servi de guide dans cette investigation. Ces dernières sont les suivantes :

0.3.2.2. Question de recherche secondaire 1

L'imaginaire et les représentations linguistiques sont-ils des outils pertinents pour accéder à l'analyse et à la compréhension des attitudes et des pratiques linguistiques des cadres de l'administration camerounaise ? En d'autres termes, comment pouvons-nous toucher de près et mettre en évidence les réalités du bilinguisme officiel des cadres fonctionnaires camerounais dans leurs institutions d'attache ?

0.3.2.3. Question de recherche secondaire 2

Quels moyens d'appréhension peuvent-ils être objectivement construits à l'effet de collecter, de traiter et d'analyser l'imaginaire et les représentations linguistiques des LO chez les cadres de l'administration publique et parapublique ?

0.3.2.4. Question de recherche secondaire 3

De quelle nature sont les données collectées sur le terrain de l'enquête et quelles sont les tendances majeures qui se dégagent de ces données de la réalité observée sur le terrain ?

0.3.2.5. Question de recherche secondaire 4

Y a-t-il des déductions dignes d'intérêt qui émanent de représentations co-construites par les cadres de l'administration publique et parapublique sur les LO ?

0.4. Hypothèses de recherche

À la suite des questions de recherche rattachées au problème de l'effectivité du bilinguisme officiel au sein de l'administration camerounaise, nous avons formulé un nombre d'hypothèses de recherche disposées comme suit : une hypothèse de recherche principale et quatre hypothèses secondaires.

0.4.1. Hypothèse principale

La politique du bilinguisme est idéale au regard des pratiques et des interactions (attitudes) sociolinguistiques des cadres de l'administration publique et parapublique. Autrement dit, l'image du bilinguisme officiel dans l'administration camerounaise a un caractère relatif c'est-à-dire qu'il dépend de l'usage individuel fait de chaque langue officielle et de la fréquence des contacts interlinguistiques au sein des institutions administratives camerounaises.

0.4.2. Hypothèse secondaire 1

L'imaginaire et les représentations linguistiques constituent des outils théoriques appropriés, susceptibles de contribuer à l'appréhension des notions convoquées dans cette étude, et d'établir un rapport entre ces dernières et la pratique du bilinguisme officiel au sein de l'administration camerounaise. D'autre part, le cadre théorique homogène de l'imaginaire et des représentations linguistiques permet de dresser un état de la production littéraire sur la question phare de notre étude, ainsi qu'une exploration minutieuse des thématiques portant sur l'état de la question.

0.4.3. Hypothèse secondaire 2

Un questionnaire d'enquête est propice à la libération de la parole du groupe cible sur les questions de cohabitation et d'interaction interlinguistiques, afin de parvenir à une observation objective de l'imaginaire et des représentations linguistiques des cadres de l'administration camerounaise sur les LO2.

0.4.4. Hypothèse secondaire 3

La réalité interlinguistique dans l'administration publique et parapublique s'apparente à un univers socialement et linguistiquement contrasté dans lequel les langues officielles se superposent inégalement et inéquitablement.

0.4.5. Hypothèse secondaire 4

Le bilinguisme officiel, tel que véhiculé par les attitudes linguistiques des cadres de l'administration camerounaise, donne une impression d'être un phénomène cosmétique, qui peine à s'actualiser dans la réalité des pratiques administratives.

0.5. Revue de la littérature

Dans cette section, nous avons réuni l'ensemble des travaux antérieurs que nous avons consultés, lesquels ont un lien étroit avec la thématique de notre étude. Il s'agit entre autres des travaux centrés, tout d'abord, sur l'imaginaire linguistique, ensuite sur les représentations linguistiques et enfin sur le bilinguisme officiel. Les recherches autour de ces concepts clés de notre étude touchent plusieurs domaines, notamment la linguistique, la sociolinguistique, la sociologie et même la psychologie. Pour l'imaginaire (linguistique), nous avons pu aller à la découverte des auteurs tels que Houdebine-Gravaud (1978-2002) dont le modèle est repris plusieurs fois par d'autres chercheurs ; Durkheim (1898), Moscovici (1961), Jodelet (1997) et bien d'autres encore sont intervenus pour les recherches sur les représentations et leurs formes variées (linguistiques, sociales, individuelles et collectives) ; en dernier ressort, nous avons relevé pour la thématique du bilinguisme des auteurs tels que Fishman (1970), Grosjean (1993), Aroga Bessong (1997), Tabi Manga (2000), Echu & Ebongue (2012), Ubanako (2012) et d'autres tels que Dieguez & Hemmerle (2014).

Dans cette rubrique de la partie 1 en référence aux assises théoriques de notre étude, il s'agit de manière globale de faire une présentation plus large de cette revue de la littérature selon la chronologie et la congruence des travaux de ces auteurs.

0.6. Cadre théorique et méthodologique

Afin de procéder à une observation des plus objectives sur l'effectivité du bilinguisme au regard des représentations et des pratiques linguistiques des cadres-fonctionnaires qui en découlent, notre étude a mobilisé un double cadrage théorique et méthodologique.

0.6.1. Cadre théorique

Le cadre théorique du présent travail a été construit à travers la convocation de plusieurs théories élaborées sur les questions de l’imaginaire et des représentations linguistiques, et sur les pratiques du bilinguisme. En les impliquant dans notre étude, il s’agissait de présenter ces modèles théoriques tels que dressés par leurs auteurs et de montrer comment elles s’appliquent aux objectifs de notre enquête. À l’ordre de l’imaginaire et des représentations linguistiques, nous faisons appel aux cinq théories suivantes : celles d’Houdebine-Gravaud sur l’imaginaire linguistique, du sociologue Durkheim (1858-1917) sur les dimensions individuelles et collectives des représentations), celle de la représentation individuelle de Moscovici (1976), les représentations sociales de Jodelet (1989), et la théorie de l’« image sociale » de Moliner (1996). Pour davantage toucher de près les contours de notre réflexion, nous avons également fait appel à des théories qui proposent des analyses sur l’acquisition des langues, notamment les théories sur la motivation (“instrumental and integrative motivation”) de Labov (1966) et enfin celle du marché linguistique Bourdieu (1982).

0.6.2. Cadre méthodologique

La démarche méthodologique que nous avons employée dans cette enquête est propre au domaine de la sociolinguistique. Si l’on se tient à l’affirmation de Ghiglione et Matalon (1985) qui stipule que « réaliser une enquête c’est interroger un certain nombre d’individus en vue d’une généralisation », nous appréhendons cette enquête de terrain comme un moyen viable pour faire parler la population des cadres de l’administration camerounaise que nous avons rencontrée au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé. La méthode de collecte des données que nous avons adoptée est celle de l’interrogation de la cible au moyen d’un questionnaire d’enquête. Nous avons monté le nôtre dans les versions anglaise et française pour que les questions soient des plus compréhensibles possibles, respectivement pour les cadres d’expression anglophone et francophone.

Un compte rendu du déroulement de notre enquête sera fait pour exposer les étapes et les aboutissements de cette dernière pendant notre passage au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé. Ce cadre méthodologique est présenté en profondeur dans la partie 2 de ce travail.

0.7. Structuration du travail

Le présent travail est structuré en deux parties principales dont la première est intitulée « Considérations théoriques » et la seconde « Cadre méthodologique et analyse des données de l’étude ». La première partie est subdivisée en deux chapitres. Le premier chapitre qui s’intitule

« Contexte sociolinguistique et revue de la littérature » table d'une part, sur le contexte sociolinguistique (aux niveaux politique, institutionnel et idéologique) dans lequel cette étude émerge. D'autre part, il comporte également l'ensemble des travaux menés autour des notions clés de notre étude. Dans le second chapitre intitulé « Cadre conceptuel et théorique », il s'agira de définir tous les concepts clés et de présenter de manière plus détaillée, les diverses approches théoriques convoquées dans cette étude. Quant à la deuxième partie de notre travail, elle comporte les chapitres 3, 4, et 5. Le troisième chapitre qui s'intitule « Présentation et exploration méthodologiques du terrain d'enquête » fait un compte rendu détaillé des outils et de la démarche méthodologiques et la conduite des entretiens au cours de notre passage au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé. Le quatrième chapitre sous le titre « Présentation des données de l'enquête » nous permettra de présenter clairement toutes les données obtenues de notre enquête au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé, afin d'en ressortir les indices d'analyse sur les représentations et les pratiques des langues officielles (anglais et français) des cadres de l'administration publique et parapublique. L'étude se clôturera par un cinquième chapitre intitulé « Évaluation des compétences et des performances linguistiques des enquêtés en milieu socioprofessionnel ». Dans ledit chapitre, nous passerons à une analyse, les données pertinentes de notre étude qui pourront nous aider à tirer des conclusions sur l'état de la pratique du bilinguisme officiel au sein des institutions administratives du Cameroun.

**PREMIÈRE PARTIE : CONSIDÉRATIONS
THÉORIQUES**

Cette partie rassemble les chapitres 1 et 2 de la présente étude. Le premier qui s'intitule « Du contexte sociolinguistique à la revue de la littérature » a pour objectif de présenter dans un premier volet, la situation politique, institutionnelle et même idéologique dans laquelle cette étude liée à la pratique du bilinguisme officiel paritaire dans l'administration camerounaise intervient. Le second volet du chapitre 1 fait un bilan des travaux de nos prédécesseurs en lien avec les concepts théoriques de notre étude, en guise de revue de la littérature. Dans le second chapitre intitulé « Cadre conceptuel et théorique », nous entendons explorer les définitions de termes centraux de notre thème et présenter l'ensemble des théories convoquées à l'effet de mieux appréhender les modèles théoriques que sont l'imaginaire et les représentations linguistiques impliquées dans notre étude.

CHAPITRE 1 : DU CONTEXTE SOCIOLINGUISTIQUE DE L'ÉTUDE À LA REVUE DE LA LITTÉRATURE

Dans ce chapitre, nous avons mis en avant deux articulations spécifiques qui se rattachent aux considérations théoriques de notre étude. La première articulation se réfère au contexte sociolinguistique dans lequel émerge ce travail portant sur l'imaginaire et des représentations linguistiques construits par les cadres de l'administration camerounaise sur l'anglais et le français, dans un paysage linguistique imprégné dans bilinguisme officiel. La deuxième articulation, quant elle, se préoccupe de présenter une revue de littérature proposant un bilan des travaux antérieurement menés autour des concepts clés de notre étude.

1.1. Contexte sociolinguistique de l'étude

La présente étude émerge dans un contexte spécifique qui touche plusieurs niveaux. Nous avons établi celui de ce travail au niveau des implications politiques, institutionnelles et socioculturelles de la dynamique du bilinguisme officiel au Cameroun.

1.1.1. Du contexte politique

Après la constitution de 1961, la politique linguistique au Cameroun a été règlementée par l'adoption du français et de l'anglais en tant que langues officielles par le gouvernement. Pour la promotion de cette politique, l'État camerounais a mis à disposition des textes règlementaires, afin que la parité de pratique de ces langues soit régulée dans les plans qui participent à son développement ; à savoir le plan socio-économique, l'éducation, et surtout sur le plan institutionnel.

La mise en vigueur de cette politique a été lancée par des textes officiels tels que le décret N° 85/1200, disposant « un projet d'enseignement de l'anglais aux fonctionnaires et agents des secteurs public et parapublic », a été signé le 20 août 1985 par le Président de la République. Outre celui-là, un autre décret N° 90/1196 du 3 août 1990 « instituant un programme de formation linguistique bilingue » sera publié. Plus tard, on a assisté à la création récente de la CNPBM (Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme) en 2019 dont la mission est de superviser la promotion français et de l'anglais en tant que langues officielles. Des dispositions de lois que nous avons retenues, à cet effet, témoignent à suffisance, les efforts de l'État à vouloir améliorer les compétences et les performances dans

les LO, de ses employés francophones et anglophones des services public et parapublic et à vulgariser la pratique du bilinguisme au sein de l'administration.

Ubanako (2012 : 153) constate que les dispositions pour la promotion du bilinguisme par l'État camerounais ont conduit les institutions privées et parapubliques à se conformer à un tel programme de formation linguistique, en incitant aussi ses employés à s'inscrire dans les centres de formation bilingue agréés. Dans certains services publics, certains administrateurs ont déjà eu à sous-entendre que maîtriser l'anglais et le français aurait un grand avantage. Les enjeux de ce bilinguisme seraient de favoriser leurs interactions, et pourquoi ne pas leur ouvrir la voie à d'autres opportunités au travail.

Malgré ces efforts que fournit l'État au fil du temps, le bilinguisme au Cameroun suscite bon nombre d'interrogations du fait des critiques relatives à sa représentation et à la représentativité des groupes linguistiques dans ses institutions administratives. Au regard des attitudes et comportements des locuteurs face à des circonstances d'interaction linguistique avec ceux de la LO2, le bilinguisme camerounais dans nos administrations publiques et parapubliques semblerait au cœur de nombreuses réflexions scientifiques.

Le Centre linguistique Pilote de Yaoundé nous est apparu comme le lieu de référence dans cette enquête pour nous aider à nous rapprocher des cadres de l'administration publique et parapublique et traiter le problème afféré aux préoccupations de notre étude.

1.1.2. Des contextes institutionnels et idéologique

La subvention d'un programme de formation bilingue au Cameroun passe par l'État à travers la mise sur pied des institutions compétentes, notamment le Centre Linguistique Pilote de Yaoundé et les Centres linguistiques provinciaux, situés aux chefs-lieux de régions.

Dans l'article 1^{er} précisément au Chapitre premier des dispositions générales du décret N° 901196 du 03 AOUT 1990. L'objet de ce programme est :

- *De favoriser l'acquisition par les participants de la compétence générale voulue pour communiquer oralement ou par écrit dans leur seconde langue, dans les situations de travail décrites par leur employeur ;*
- *De contribuer à l'unité et à l'intégration nationales, ainsi qu'au développement économique, social et culturel du pays par la promotion des deux langues officielles ;*
- *D'encourager les participants à gérer eux-mêmes, compte tenu de leurs besoins linguistiques et de leurs sujétions professionnelles, et à leur propre rythme, leur apprentissage par le travail individuel.*

Dans les diverses conditions qui subordonnent l'inscription dans un Centre Linguistique Pilote (Article 19 : 6), l'une d'elles régit qu'il faudrait « être présenté par un organisme public

ou privé ; ». Le Centre Linguistique Pilote est, à cet effet, comme un facilitateur de la politique du bilinguisme dictée par l'État camerounais par la formation linguistique qu'il offre. Sa mission principale est d'aider les fonctionnaires, les agents publics à renforcer leurs capacités linguistiques, grâce aux cours d'anglais et de français qui y sont dispensés. Dans le cas de notre étude, nous nous sommes intéressée aux cadres des services publics et parapublics afin de mieux cerner les raisons de leur envoi en formation au Centre Linguistique de Yaoundé.

1.2. Revue de la littérature

L'exploration documentaire en lien avec présent travail a mobilisé des ouvrages et des articles en rapport avec l'imaginaire linguistique, les représentations linguistiques et le bilinguisme officiel.

1.2.1. Des travaux sur l'imaginaire linguistique

L'Imaginaire linguistique est un modèle théorique qui a été imbriqué dans divers contextes et perspectives d'étude. Ainsi, les ouvrages passés en revue dans cette seconde sous-section dévoileront quelques applications de l'Imaginaire dans les études des langues.

Houdebine (1978-2002) est celle qui a dressé initialement le concept de l'imaginaire linguistique. Plus loin, quand certains chercheurs voudront, tant que faire se peut, dissocier l'imaginaire linguistique des « représentations », elle a présenté les représentations linguistiques (attitudes) comme étant les résultantes de l'imaginaire linguistique. Le modèle théorique qu'elle a proposé de l'Imaginaire linguistique a servi de bases d'application pour bon nombre de ses successeurs dans les domaines de la recherche scientifique. Ce modèle est rendu crédible à travers la grille d'analyse des opinions que les locuteurs pourraient émettre sur une langue et leur manière de l'employer.

Bedjaoui (2011-2012) a effectué un travail d'observation et d'analyse afin de démontrer l'impact que pouvait avoir l'imaginaire linguistique sur le processus d'apprentissage du FLE chez les étudiants en première année français LMD de l'université Mohamed Khider-Biskra en Algérie. Devant le constat selon lequel l'idée qu'on a d'une langue est une réalité inscrite dans la conscience d'un locuteur, elle a voulu exposer les formes de l'imaginaire construit autour du français par cette population, et reconnaît cet imaginaire comme ce qui détermine la vitesse et la finalité d'apprentissage de cette langue étrangère. Son travail converge vers l'un des rôles essentiels de l'imaginaire linguistique dans notre étude. Il nous oriente dans notre recherche à ressortir les appréhensions, les appréciations et les jugements ou encore les possibles

considérations sur les langues officielles par les cadres de l'administration et d'observer comment cet imaginaire linguistique qu'ils construisent sur français et l'anglais facilite ou non l'acquisition desdites langues.

Obreja (2012) s'appuie sur la proposition du modèle d'Houdebine (1978) et s'inspire de la recherche d'Ardeleanu (1997), pour étudier l'imaginaire linguistique que construisent certains les journalistes sur le parler, le style des autres usagers (politiciens, modérateurs, personnalités publiques, etc.), en vue d'examiner tous les comportements découlant de leurs jugements péjoratifs et mélioratifs sur cet objet, dans le domaine de la presse écrite. De là, nous pouvons conclure que l'imaginaire linguistique ne se présente pas seulement comme un phénomène linguistique qui intervient dans les productions orales, mais qu'aussi, il peut être scruté dans le monde de la communication écrite. (la presse écrite)

1.2.2. Des travaux liés à l'étude des représentations sociales et des représentations linguistiques

Durkheim (1898) s'est vu attribuer la paternité du concept de « représentations ». Son travail fait intervenir l'analyse de la « représentation individuelle » aux côtés des « représentations collectives » et favorise la prise en compte de deux niveaux d'analyses des représentations qui s'appliquent parfaitement à notre étude : le niveau interne et le niveau externe. Sur le volet interne, la représentation individuelle se présente comme une forme mentale ou subjective qui est susceptible d'être influencée par les représentations des autres, c'est-à-dire la forme sociale des représentations collectives (niveau externe). C'est ce qui nous a servi à cadrer adéquatement le positionnement de l'étude des représentations des langues officielles au niveau des structures et considérations subjectives sur langues les LO, qui peuvent se dégager des dires des cadres des administrations. En outre, il faudrait investiguer sur leur environnement social afin de découvrir l'impact qu'elles auraient sur leur imaginaire linguistique.

Moscovici (1961) a proposé des travaux sur les représentations qui prennent en compte leurs analyses au niveau des interactions entre l'individu et la société. C'est dans son étude *princeps*¹ que le psychologue Moscovici a élaboré les « représentations sociales » et suit la même conceptualisation que celles des auteurs tels que Piaget, Freud ou Durkheim. D'ailleurs, il a présenté la Représentation comme un ensemble d'opinions, de connaissances, de valeurs et

¹ Il s'agit d'une étude menée sur la psychanalyse en 1961 par Serge Moscovici. Il y expose le fondement même de la représentation dont la genèse lie à la fois l'individualité et la société.

de croyances conçues par un individu sur une réalité (objet de la représentation). Pour notre adaptation des Représentations autour des langues officielles, ce principe a été d'une contribution en ceci qu'il nous a conduite à tenir compte des connaissances, des jugements et des pratiques spécifiques des sujets de notre enquête sur le français et l'anglais, du fait de la place qu'elles occupent dans leur pratique du bilinguisme.

Jodelet (1997) dans sa contribution aux recherches relatives aux représentations sociales a rassemblé les travaux des vingt et un chercheurs d'Europe et d'outre-Atlantique pour exhiber les champs et les domaines où cette réalité a pu être appliquée. Ayant touché les disciplines telles que la logique, la psychanalyse, l'anthropologie, la sociologie, la linguistique et bien d'autres encore, sans oublier les champs d'application tels que la politique, l'éducation, etc., cela à favoriser la découverte des potentialités que revêtent les représentations sociales. En s'associant à Jocelyn Ohana, ils feront état d'une exhaustive bibliographie générale proposant des ouvrages en psychologie sociale et des articles dans d'autres domaines, sur les représentations sociales.

Desgroseilliers (2012) s'est activé sur les représentations du bilinguisme et du français des jeunes anglophones de la cité de Vancouver, en Colombie-Britannique. Dans l'optique d'observer l'impact de ces représentations sur leur degré de persévérance dans l'apprentissage du français, elle a opté pour des entretiens pour donner voix à son échantillon afin qu'ils dévoilent leurs appréhensions sur le bilinguisme et l'apprentissage du français. Au vu des résultats de son analyse, elle a prélevé des convergences et divergences dans leur perception individuelle et sociale du bilinguisme. C'est à travers cela qu'elle a pu faire des propositions pour la réussite ou l'échec du programme de français en vue de la valorisation de l'enseignement de cette dernière. La perspective de cette problématique est très rapprochée d'ailleurs très proche de la nôtre du fait de son cadre conceptuel et méthodologique s'activant pour la détection de toutes les possibles formes de représentations.

Bilola & Fonkoua (2013) ont concentré leur étude sur les imaginaires ou représentations linguistiques dans l'optique de mettre en lumière tout ce qui pourrait contribuer à dévoiler l'« univers d'opinions », que se font les Camerounais du français et des langues locales camerounaises. S'ils ont convenu que la langue peut faire l'objet des diverses images et représentations propres à un individu ou à une collectivité, il faut porter une attention spécifique sur les « discours épilinguistiques » et déterminer les sentiments profonds des Camerounais sur le français et les langues autochtones. Pour obtenir des résultats révélateurs des imaginaires

linguistiques dans ce champ de réflexion, une enquête sur un échantillon de 600 Camerounais des milieux majoritairement estudiantins de la ville de Yaoundé et les quartiers à forte densité a été menée.

Merlo (2017) présente une étude sur la posture des enseignants vis-à-vis de la langue étrangère au regard de leurs représentations, leurs idéologies, leurs attitudes, leurs stéréotypes et leurs discours épilinguistiques. Dans sa démarche méthodologique, il a convoqué le questionnaire employant deux langues (le français et l'italien), comme outil d'enquête pour recueillir ses données. Il en a pu ressortir distinctement les caractéristiques propres à la population italophone et celle francophone pour que non seulement les spécificités des pratiques didactiques de chaque groupe linguistique soient explicitées, mais également leurs imaginaires de chaque langue.

1.2.3. Des travaux centrés sur le bilinguisme, les contacts et les distributions linguistiques

Cette sous-partie de notre revue de la littérature fait un survol des ouvrages qui ont touché le point du bilinguisme officiel dans sa conceptualisation et de son application dans le domaine de l'administration étatique.

Fishman (1970) aborde trois niveaux de l'étude du langage qu'il soumet à la sociolinguistique. En effet, celui qui nous a captivée est l'étude portant sur l'acquisition du langage. Une sous-section de ce domaine intitulée « Societal bilingualism » aborde les rapports et les implications des phénomènes de diglossie et de bilinguisme. Selon lui, il existe un rapport de cause à effet en ceci qu'il y aurait au sein des groupes sociaux ou communautés de conditions qui favorisent l'émergence de l'une et de l'autre. Lorsque parler de diglossie revient à faire allusion au contexte d'usage différent de deux langues dans un milieu social et le bilinguisme l'aptitude d'un locuteur à d'alterner entre deux langues reconnues, nous y voyons un rapprochement direct avec le contexte sociolinguistique camerounais.

Le travail du psycholinguiste Grosjean (1993) expose deux principaux thèmes : le bilinguisme et le biculturalisme. La première partie de son ouvrage, sur laquelle nous avons porté essentiellement notre intérêt, aborde la problématique sur la définition du bilinguisme. Pendant qu'elle a été acceptée par certains chercheurs comme la capacité d'utiliser deux ou plusieurs langues, Grosjean (ibid.) a élargi cette notion de sorte que nous reconnaissons le bilinguisme aussi comme un fait naturel qui se développe au contact des langues et des besoins de communications naissant chez les locuteurs.

Aroga Bessong (1997) aborde la question du réalisme de la politique du bilinguisme au Cameroun. Devant la haute fonction que devraient avoir le français et l'anglais devant la pluralité des langues autochtones, il a soulevé des questions de recherche ; l'une étant l'effectivité de ces langues officielles dans les services publics en se préoccupant de leur absence au cours des interactions. Pour essayer d'y apporter des réponses, il s'est donné d'interroger 590 personnes des chefs-lieux administratifs à travers un questionnaire fermés sur leurs choix et attentes linguistiques perçues par eux dans leurs contacts officiels. Dans cette approche sociolinguistique, les objectifs de son questionnaire ont justifié une évaluation implicite des jugements et des attitudes sur la base des stéréotypes et des interactions mutuelles de son échantillon de cet environnement administratif camerounais.

Tabi-Manga (2000 :8-9) fait état des politiques linguistiques coexistantes au Cameroun. Cet ouvrage quelque peu tridimensionnel, car pour l'auteur il constitue à la fois comme un bilan qui résume la « situation linguistique », comme un manuel, du fait de « son côté bilan diachronique et synchronique » et en fin comme le fruit d'une recherche en ceci qu'il fait « l'exposition de l'état de la question linguistique » du Cameroun. L'auteur a fait état de la situation linguistique du Cameroun au cours de son évolution historique sous les tutelles allemande, française et anglaise ; un environnement où existaient déjà des langues nationales.

Ekomo Engolo (2001 :138), selon son regard ; d'abord le « géopolitique » qui se rapporte avec l'ensemble du territoire national, ensuite le « démographique », avec la question du rangement de la population sur le territoire entre anglophones et francophones et enfin le « sociologique ». En considérant les facteurs géographique et démographique dans le cas éminent de l'État camerounais, sa partie anglophone arbore le statut de minorité aux regards des proportions des deux entités linguistiques qui cohabitent au Cameroun. Nous avons pu engranger des données provenant des estimations en pourcentage du PNUD qui ont fourni des conclusions sur la distribution démographique de 1960 à 1998. Les pourcentages se situaient entre 19-22 % pour les anglophones et 78-90 % pour les francophones.

Echu & Ebongue (2012) consacré à la problématique du bilinguisme officiel au Cameroun. Non seulement il retrace l'histoire du bilinguisme qui arbore jusqu'à nos jours le statut d'héritage colonial, mais ce chef-d'œuvre nous reconduit directement vers les enjeux et les perspectives qui exposent le bilinguisme officiel comme une politique remplie d'ambitions pour l'État camerounais.

Echu (2012) s'étant penché sur les méthodes d'application de la politique du bilinguisme dans différents domaines au Cameroun, notamment dans l'administration.

Ubanako (2012 : 147-160) après avoir réactualisé la « vision prédictive » de Fonlon (1979 : 48) qui exprime la nécessité de hisser l'anglais comme première langue officielle au Cameroun, au vu de la position que cette dernière occupait déjà sur le plan mondial, Ubanako (*Ibid.*) donne plus de crédit à ce postulat, en la présentant comme une voie d'amélioration pour un bilinguisme officiel effectif au Cameroun. Par ailleurs, il reconnaît qu'au Cameroun, le français possède déjà une avance sur l'anglais sur le plan historique et sur le plan de la distribution régionale, l'anglais ne recouvrait que 2/10 des régions du Cameroun (Nord-ouest et Sud-Ouest). Pour cela, placer le français au-dessus de l'anglais n'aiderait pas du tout le bilinguisme à se mettre en place. Ainsi, il a trouvé judicieux que le contraire soit fait, car même si le français joue un rôle important dans le développement de l'État, la primauté que le gouvernement camerounais accorderait à la promotion de l'anglais contribuerait à fixer un bilinguisme équitable dans les domaines de l'éducation, l'économie, les médias, la politique et surtout dans les services publics.

Dieguez & Hemmerle (2014) dans leur article ont fait une analyse psychologique du bilinguisme afin de déduire si le sujet bilingue possède une double personnalité. Sauf qu'après avoir examiné leurs données, il nous présente une figure captivante où la première (L1) ou la seconde (L2) langue d'un bilingue déterminent selon l'usage et le contexte, des perceptions de soi, des attitudes culturelles, des réactions émotionnelles, des stéréotypes sociaux, des postures, et des jugements différents. Devant ce constat, nous voyons ces points d'observation touchent du doigt le même un regard analytique avec lequel nous étudions la pratique du bilinguisme des cadres des administrations camerounaises, à leurs différents imaginaires et représentations de l'anglais et du français, selon qu'elles soient en position LO1 ou LO2.

Ce premier chapitre de la partie 1 de notre étude a porté tout d'abord sur la présentation des contextes politique, institutionnel et idéologique dans lesquels cette étude émerge. À cet effet, nous retenons que l'État camerounais, depuis l'adoption du français et de l'anglais comme langues officielles en 1961, met en vigueur des textes officiels qui disposent des programmes de formation et des dynamiques pour la promotion continue d'un bilinguisme officiel paritaire au Cameroun, qui s'actualisent jusqu'à présent sur le territoire camerounais en général, et dans son unité administrative en particulier. D'un autre côté, l'exploration documentaire en rapport avec l'imaginaire et les représentations linguistiques et leurs adaptations nous a permis

de dresser une revue de la littérature qui met en évidence les travaux de nos prédécesseurs qui aideront à étudier les pratiques interlinguistiques au sein de l'administration camerounaise au moyen de ces modèles théoriques.

CHAPITRE 2 : CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE DE L'ÉTUDE

Si l'on se réfère à l'article de Swaen (2020), qui dans ses propos, affirme « qu'un cadre théorique bien construit vous offre une base de recherche solide et un bon support pour le reste de votre mémoire », il sera d'une importance capitale pour nous chercheurs, de bien circonscrire un champ théorique pour la présente étude. Le cadre théorique représente en réalité le pilier indispensable sur lequel se fonde un travail de recherche. Subséquemment, les bases d'un cadre théorique bien pensé se fondent sur une exploration détaillée et significative des concepts centraux qui constituent le sujet de réflexion et l'assise des théories en adéquation avec les perspectives d'analyse, mis en lumière par un référencement d'approches théoriques des chercheurs. Ce cadre conceptuel et théorique fait office de guide dans une recherche. Ce chapitre est subdivisé en deux sous-sections : une section vouée à la clarification conceptuelle et l'autre à l'élaboration d'un cadre théorique de ladite étude.

Dans la première section, nous sommes appelée à distiller le sens de tous les principaux termes de notre sujet que sont, l'« imaginaire et les représentations linguistiques », le « bilinguisme officiel » (au Cameroun) et le « cadre administratif camerounais ». Dans la deuxième sous-section, nous exposerons les différentes théories dressées dans le domaine d'analyse de ces notions qui représentent de façon globale notre cadre théorique.

2.1. Définition des concepts clés

L'une des considérations théoriques essentielles lorsqu'on porte une réflexion sur un sujet de recherche précis, c'est de faciliter l'appréhension de la thématique que ce dernier aborde. Le cadre conceptuel, dans cette optique, est tributaire d'une approche définitionnelle des notions clés qui structurent l'ensemble de notre sujet de recherche. À ce titre, s'agissant précisément de l'« imaginaire linguistique », les « Représentations linguistiques », le « bilinguisme (officiel) », et le « cadre administratif au Cameroun », comme principales notions clés à définir, nous avons entrevu de présenter leur origine, leur évolution et leur développement au sein de la communauté scientifique.

2.1.1. Origine et conceptualisation de l'imaginaire linguistique

L'« imaginaire linguistique » qui est le premier concept clé de notre sujet, est une notion qui a été placée au centre d'une réflexion collective qu'Houdebine-Gravaud (2002) a pris le soin d'introduire et d'explicitier dans ses travaux. Avec un ouvrage phare qui a pour titre unique *Imaginaire linguistique*, Houdebine-Gravaud (*ibid.*) est considérée comme le précurseur de la réflexion autour de cette notion qu'elle associe à l'évaluation et des jugements qu'on porte sur une langue.

2.1.1.1. De l'Imaginaire à l'imaginaire linguistique : origine et définition

Selon le dictionnaire Larousse (2021), l'« imaginaire » renvoie à tout ce « qui n'existe que dans l'imagination ». Il serait ainsi, dans son sens littéral, tout ce qui fait référence à une réalité qui n'est pas palpable. Dans le domaine des sciences linguistiques, l'« imaginaire » a été choisi au détriment de l'expression psychologique « représentation mentale » ou en sociologie par l'idéologie de « représentation collective » de Durkheim (1898), ou encore « représentation sociale » de Moscovici (1961) ou Jodelet (1989). Ce premier regard sur l'« imaginaire » démontre qu'il a été initialement assimilé, par de nombreux chercheurs, à une théorie faisant allusion à une conception psychologique, fictive, et voire même subjective de la perception individuelle, capable d'être adaptée dans l'étude du rapport d'un sujet avec un objet ou un phénomène social. Dès lors, le pont d'analyse sur lequel s'inscrit notre recherche entrevoit mener une analyse des appréhensions individuelles ou subjectives portées sur les langues officielles par les cadres administratifs francophones et anglophones camerounais. Sans oublier l'influence que cela pourrait avoir sur leurs attitudes ou productions linguistiques dans leurs milieux professionnels.

Partant du rappel historique à l'origine fait par Houdebine-Gravaud (1978), c'est en 1975 que la notion d'« Imaginaire linguistique » est réellement évoquée, découlant d'ailleurs de l'étude des travaux doctoraux d'André Martinet (1971 [1^{ère} éd., 1945]), sur la phonologie du français contemporain et sa dynamique dans un français régional. Elle y présente les résultats des enquêtes menées par Martinet (*ibid.*), qui ont pu observer des difficultés et des limites des locuteurs à rendre compte de leur « rapport à la langue », notamment la leur, et celles des autres, toutes exposées à des jugements réciproques. Dans le même cadre d'analyse de l'imaginaire linguistique proposé par Houdebine(1979,1985), elle établit ce dernier comme « ... le rapport du sujet à la langue » (Lacan, 1971-1972) « et à La Langue » (Saussure, 1916). Aux bas mots, ces conceptions veulent pointer tous les mécanismes et les appréhensions individuels d'un

locuteur qui, de façon subjective, raille ou valorise une langue, en fonction de l'idée qu'il se fait de sa langue et de celle de son prochain. C'est tout cela qui nous fait venir à la conclusion que l'« Imaginaire linguistique » est en fait ce phénomène linguistique reflétant l'ensemble des appréciations ou des évaluations mélioratives ou/et péjoratives d'une ou des langues par les sujets-locuteurs en rapport avec les langues, leur permettant de décrier ou d'idéaliser celles-ci.

Des hypothèses et des enquêtes peuvent sans doute nous aider à détecter les raisons et les motivations de tels jugements faits sur les langues, mais parfois, ces locuteurs le font sans réellement savoir pourquoi. Toujours dans le rapport d'Houdebine-Gravaud (*ibid.*) donné par Moreau (1997), l'imaginaire linguistique est « repérable par ses commentaires évaluatifs sur les usages ou les langues (versant unilingue ou plurilingue des évaluations linguistiques » (p. 165), l'imaginaire linguistique sera un moyen de procéder pour rechercher les attitudes des individus sur les langues.

Les commentaires évaluatifs détectés par Houdebine (2002) sur l'imaginaire linguistique font référence soit à une valorisation ou une dépréciation, à une minorisation ou une stigmatisation, soit à une évaluation d'usages ou « représentations » des langues dans un milieu social. Seulement, des individus d'un même macro-espace géographique (pays) peuvent avoir une conception linguistique homogène au sujet des langues reconnues officielles dans leur milieu (cas des pays bilingues ou plurilingues) (représentations collectives), avoir le même poids usuel, mais différencier dans leurs comportements ou productions linguistiques (représentations individuelles). Au Cameroun, les francophones comme les anglophones semblent s'exprimer socialement à travers leur première langue officielle ; mais lorsqu'ils sont confrontés à des circonstances qui font appel à la L2, leur communication se trouve brouillée, voire impossible, à cause des différents imaginaires construits par ces locuteurs sur ces langues.

Par ailleurs, il y a un autre élément à ne surtout pas négliger dans l'étude de l'imaginaire linguistique chez les individus : le contexte de social. Ainsi, s'il faut considérer le contexte social, il faudrait non seulement prendre en compte l'influence que l'environnement d'interaction a sur les compétences linguistiques des locuteurs, mais aussi sur leurs appréhensions individuelles de la langue. Plus loin encore, les recherches d'Houdebine-Gravaud (1978) ont justifié l'importance du « sujet parlant » dans la progression de la dynamique de la langue, dont sa communauté linguistique définirait ses attitudes linguistiques et qui ne nous fait plus le locuteur voir seulement comme un sujet parlant, mais aussi social. Raison pour laquelle l'imaginaire linguistique s'est hissée comme une théorie de la linguistique structurale, qui sait répondre aux besoins d'observation des pratiques d'une langue. En allant en profondeur, des investigations ont prouvé que chaque sujet parlant construit d'une manière

différente son imaginaire en fonction de la tradition orale ou écrite de leur langue et du rapport qu'il entretient avec la L2 ou les langues des autres.

En admettant que l'imaginaire linguistique insiste plus sur la subjectivité et l'appréhension mentale du locuteur percevables dans ses opinions et ses attitudes sur la langue, cette réalité a, pour la plupart du temps, été confondue au concept « représentations ».

Après avoir confronté les avis de Cheick Aliou Ndao (1985 : 51) et de Kourouma (repris par Germain Kouassi, 2007 : 57) afin de donner une définition de l' « imaginaire linguistique », Fonkoua (2013 :49) a pu arriver à la conclusion selon laquelle « ce sont des prises de position, des attitudes... » en sociolinguistique. Par conséquent, l'analyse qu'il en fait montre que :

cette notion se rapporte de façon générale à l'ensemble des sentiments et images que les locuteurs se forgent au contact et vis-à-vis des langues qui occupent leur environnement linguistique. (...) Il est commun que, en sociolinguistique que la notion d'« imaginaire linguistique » ait aussi comme synonymes les expressions « représentation imaginaire » ou « imaginaire de la langue. »

Ce qu'il faut retenir de manière globale sur l'imaginaire linguistique, dans le domaine des études sociolinguistiques, est qu'elle est cet objet qui se réfère aux considérations et aux commentaires des sujets sur les différentes langues existantes dans leur milieu de socialisation, qu'on pourra ainsi détecter à travers leurs attitudes. Pour davantage se rapprocher de la compréhension de l'imaginaire linguistique, il faudra ne pas exclure les études au sein desquelles a émergé la réalité des « représentations linguistiques », avec lesquelles il a été presque totalement confondu.

Dans le développement de notre problématique, nous avons fait la remarque selon laquelle la plupart des cadres d'administration, dans la forme d'expression de leurs pratiques des langues officielles, laissent transparaître des attitudes plus ou moins (dé) valorisantes, en fonction du rapport d'usage et de contact avec le français et de l'anglais. Des comportements qui partent des jugements plus ou moins mélioratifs ou péjoratifs (« discours épilinguistiques »). C'est cela qui octroie à notre recherche toute sa force, en entreprenant de ressortir tous les points et les éléments qui exposent les « imaginaires » de notre cible, autour des langues officielles camerounaises. Dans cette même lancée, nous croyons pouvoir également, trouver l'origine et la cause de ces appréciations linguistiques qui se dégagent à travers leurs à travers leur pratique du bilinguisme au travail.

Dans l'exploration des contours de l'imaginaire linguistique, nous sommes allée à la découverte de plusieurs normes sous lesquelles ce dernier se modèle.

2.1.1.2. Modélisation de l'imaginaire linguistique : les normes objectives et les normes subjectives

Pour cadrer les phénomènes qui se dégagent de l'imaginaire linguistique, il a été repris la notion de « normes » choisie par des spécialistes des études des langues pour sa théorisation. Houdebine déroule en ces termes dans son article en ces mots : « ...de la polysémie de norme était intéressante. Elle permettait de décrire tant un fonctionnement régulier, normal-interne ou systémique-celui des descriptions qu'une attitude plus ou moins prescriptive... », afin de la décrire comme une réglementation de l'étude interne et externe du langage. À cet effet, pour la modélisation de ces normes, nous choisissons le schéma des normes proposé par Anne-Marie Houdebine (2015).

Houdebine (*ibid.*) met en évidence l'aspect dynamique de la langue, selon lequel la langue évolue et s'adapte aux besoins linguistiques des usagers, et plus encore, elle a réuni des schémas de certains auteurs afin de marquer les filiations entre ces normes qui seraient les fondements de l'imaginaire linguistique. Pour la perspective de cette étude en rapport avec les comportements ou productions langagières des locuteurs, ce même schéma de modélisation des normes de l'imaginaire linguistique, repris par Nglasso-Mwatha (2011) a été élaboré comme tel :

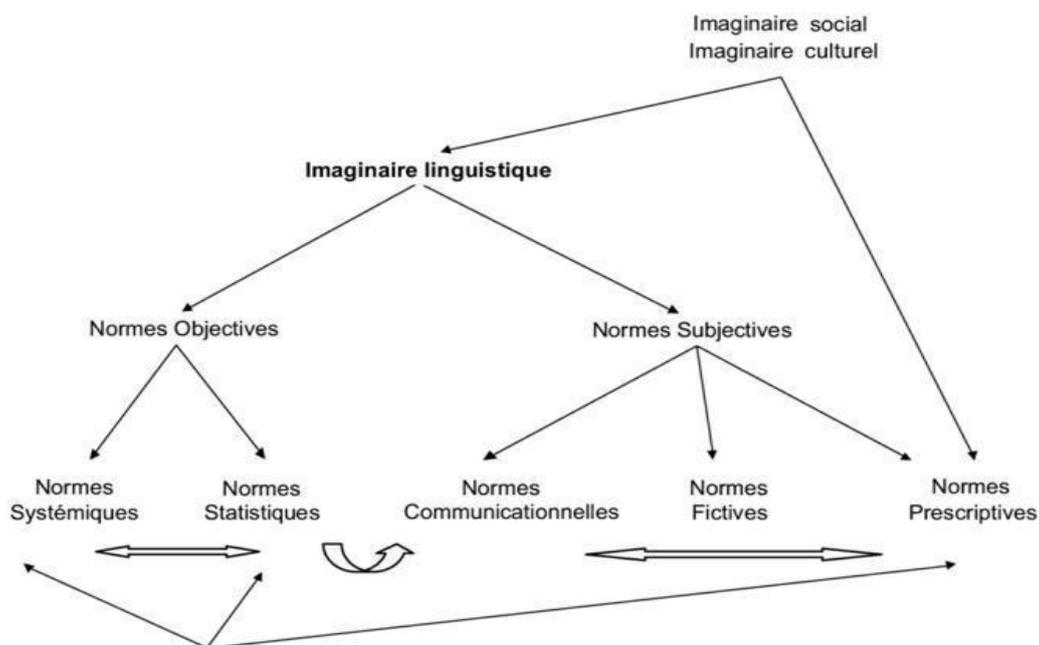


Figure 1 : L'imaginaire linguistique et la synchronie dynamique interaction des diverses normes

Ce schéma des normes de l'imaginaire linguistique proposé par Anne-Marie Houdebine « témoigne des refontes opérées en deux temps (1978 pour les normes subjectives et 1982 pour les normes objectives) » (2002 : 20) :

2.1.1.2.1. Les normes objectives (1982)

S'agissant des normes objectives, elles sont des qualifications de l'imaginaire linguistique selon Houdebine-Gravaud qui sont des facteurs contenus dans le système d'une langue. En ce qui les concerne, Nglasso-Mwatha (2011) a étayé un mouvement de va-et-vient entre « les normes systémiques » et « les normes statistiques » de cette typologie selon Gravaud, qui en sont les constituantes de ces normes objectives.

Les « normes systémiques » ont pour rôle d'exposer le ou les codes (structures fermes) ou de structurations ouvertes. En d'autres termes, elles permettent de détecter toute la mouvance des systèmes, leurs points fermes ou en déséquilibre, leur régularité et leur périphérie. Généralement, elles sont analysées autour d'un ou deux idiolectes (les « normes statistiques » quant à elles sont « les convergences des usages d'où se dégagent les structurations (les normes systémiques) », a statué Gravaud (*ibid.*). Cela veut clairement signifier qu'elles sont les sièges de contrôle des normes systémiques, utiles pour le repérage des attitudes linguistiques convergentes, divergentes ou périphériques des sujets parlants.

2.1.1.2.2. Les normes subjectives (1978)

Pour ce qui est de cet hyperonyme encore appelé « normes auto- ou alloévaluatives » par Houdebine (*ibid.*), elles servent à décrire les propos des locuteurs. Lorsqu'il s'agit de procéder à une auto-évaluation, ces normes étudient les réactions et les commentaires des sujets sur leurs usages de la langue, tandis que pour ses perspectives alloévaluatives elles mènent leurs analyses sur les attitudes et les discours des autres locuteurs. Elles développent sous trois sous-types de normes, que sont : « les normes communicationnelles » (Houdebine, 1983), « les normes fictives et les normes prescriptives ».

Les « normes communicationnelles » ont pour rôle de ressortir les commentaires homogénéisant une communauté linguistique et de mettre l'accent sur la compréhension dans la communication et sur l'intégration au sein du groupe social. Nous pouvons déjà faire un rapprochement direct avec les objectifs de notre étude, en ceci que cette facette de l'imaginaire linguistique sera de mise dans l'analyse des efforts linguistiques fournis par nos enquêtés dans leurs environnements professionnels. Elle intervient dans cette étude si jamais leurs conceptions individuelles des langues officielles pourront faire obstacle à l'expression satisfaisante de leur

bilinguisme. Pour ce qui est des « normes fictives », leur spécificité qu'Houdebine (*ibid.*) met à nu est celle de l'expression d'un idéal subjectif ou pratique et un idéal de langue. De ces dernières découlent des commentaires affectifs, esthétiques, historiques ou identitaires se déroulant sans aucune prescription. À la différence, les « normes prescriptives » sont en rapport avec les évaluations mises à nu dans un discours institutionnel. Grosso modo, le lien qui se dresse directement entre notre investigation et ce niveau d'analyse de l'imaginaire linguistique pourrait être soutenu d'une part par les normes fictives et d'autre part des normes communicationnelles. Les premières sont pour faciliter la détection des sentiments des cadres vis-à-vis de chaque langue officielle et les 2^{des} pour observer au mieux l'implication ou les efforts de chaque sujet devant les défis linguistiques qui se hissent devant eux dans leurs institutions d'attache.

En résumé, l'imaginaire linguistique, s'il fallait déduire une définition au regard de la précédente approche conceptuelle, c'est qu'il représente un outil théorique susceptible de prendre en charge principalement l'analyse des perceptions, des appréhensions ou des jugements spontanés ou recueillis (c'est-à-dire au moyen des interviews ou des questionnaires comme dans cette étude) des locuteurs, sous l'évaluation des normes objectives et des normes subjectives, à l'échelle individuel mais aussi dans son rapport avec les autres dans une communauté. Si donc un « imaginaire » est analysé et déterminé à travers le rapport entre un locuteur et une langue, en sociolinguistique, il est découvert des proches parentes à cet outil d'analyse connues sous les expressions d'« imaginaire de la langue » ou de « représentation imaginaire ». Louis-Jean Calvet (1999) les a synthétisés dans un grand ensemble appelé « représentations ».

Au final, cette approche conceptuelle autour de l'imaginaire linguistique concourt à exposer un débat réel et mitigé sur le « lieu » dans lequel les « représentations » se forment initialement, surtout à cause du fait qu'elles peuvent être repérables dans les « attitudes » des sujets. Ce qui nous a poussée à corroborer qu'il n'y a pas une distinction réelle entre l'Imaginaire et les représentations lorsqu'elles sont applicables à des éléments tels que les langues.

2.1.2. Des représentations sociales, collectives aux représentations linguistiques

Du latin « representatio » et de « representare », le terme « représentation » renvoie étymologiquement à « l'action de replacer devant les yeux de quelqu'un ». Paraissant d'abord comme une présentification au moyen d'une image, d'une figure ou d'un signe, en ceci qu'elle

aide à matérialiser l'idée qu'on se fait d'une chose. Lorsqu'on essaye de l'observer au-delà de son sens étymologique, mais plutôt dans d'autres adaptations scientifiques, elle possède des acceptions diverses et variées.

Au sein des réflexions basées sur la description des attitudes des sujets parlants après l'apparition de l'Imaginaire linguistique, il a été noté un approfondissement en sociolinguistique sur ce dernier. Ceci étant, il s'est vu développé un concept plus stabilisé nommé « Représentations », bien qu'étant un terme assez polysémique du fait de son implication dans plusieurs autres disciplines telles que, la sociologie, la psychologie sociale et cognitive, et qui a fini par s'accommoder aux normes² de l'imaginaire linguistique en sociolinguistique.

2.1.2.1. Les représentations en sociologie et en psychologie : émergence des Représentations, individuelles, collectives et sociales.

La notion de « Représentation » a tout d'abord été empruntée à la sociologie, dans une forme définie par Durkheim (1898) sous le prisme du rapprochement ou une comparaison entre la « Représentation individuelle » et la « Représentation collective ». Dans une revue de Jean-Marie Tremblay (1898:3), il a été rapporté de Durkheim que « la vie collective, comme la vie mentale de l'individu, est faite de représentations ; il est donc présumable que représentations individuelles et représentations sociales soient, en quelque manière, comparables ». S'il faut les appréhender distinctement, par « représentation individuelle », il s'agit des images ou des idées qu'un sujet se fait d'un objet ou d'une réalité existante ; les « Représentations sociales » découlent des « représentations collectives » détectables dans les interactions d'un individu avec les autres. Devant cette analogie, Durkheim (ibid.) a voulu démontrer que la notion de « Représentation » met en jeu une dynamique « d'intérieur et d'extérieur » à la fois, sachant que la forme sociale de cette dernière pourrait avoir de l'impact sur la construction de la Représentation mentale ou de la Représentation individuelle des sujets.

Dans un détour fait en psychologie, nous avons pu relever au sein des postulats cognitivistes que ce concept a été initialement repris par le psychologue social Moscovici (1925-2014) sous l'expression de « représentation mentale ». Il surgit en attribuant à Piaget (1857-1917) le droit d'approfondissement de l'étude des procédés psychiques et sociologiques à la base des représentations et de leur évolution. Dans sa théorie sur la « Représentation

² Modèle proposé par Anne-Marie Houdebine (2015)

mentale, il démontre que l'individu acquiert son autonomie de ses propres représentations, de la période de l'enfance à l'âge adulte, en mettant une dissidence avec la théorie de Durkheim (*ibid.*), pour qui les représentations connaissent plutôt une progression en fonction de ses rapports avec les autres sujets du groupe social avec lequel il interagit. Des psychologues tels que Kurt Koffka (1935) et Wolfgang Köhler (1949) ont également défini la représentation sous le prisme de la « cause à effet », en ceci que les attitudes des individus résulteraient d'un ensemble de processus intérieurs, en sorte que chaque sujet puisse avoir sa propre « représentation de l'univers » ; une perception psychologique qui déterminerait leurs comportements sociaux, comme d'après Durkheim (*ibid.*). Dans cette continuité, on assistera au développement d'une théorie sur les « Représentations sociales » par Moscovici (1984), considéré comme le père fondateur de cette dernière. Il élargira une perspective qui nous dévoile comment cet objet d'étude se définit dans les sciences sociales. Pour lui, c'est :

une manière d'interpréter le monde et de penser notre réalité quotidienne, une forme de connaissance sociale que la personne se construit plus ou moins consciemment à partir de ce qu'elle est, de ce qu'elle a été et de ce qu'elle projette et qui guide son comportement. Et corrélativement (la RS est) l'activité mentale déployée par les individus et les groupes pour fixer leurs positions par rapport à des situations, événements, objets et communications qui les concernent » Moscovici (1984:132).

De ce point de vue de Serge Moscovici, les représentations sociales sont, en fait, le mécanisme psychologique au cours duquel s'élaborent les opinions des individus ou d'un groupe de personnes sur des circonstances ou quelque chose de précis en fonction de leurs expériences de vie. Cette perception peut, en effet, définir la valeur et la proximité de leur relation avec cet objet de la représentation. Par ailleurs, il s'inspira des travaux de Levy-Bruhl (1923) pour distinguer deux sources des Représentations : celles qui émanent de la croyance (sentiment ou opinion) et celles basées sur la connaissance. (information ou idée acquise de la réalité)

À la suite de Moscovici, toujours avec une approche sociale de la « Représentation », d'autres chercheurs comme Jodelet (1984-1989) ont appréhendé la « représentation sociale », telle... « une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble ». (1984 : 357) Le concept de la représentation semble avoir pris un « sens commun » ou « collectif » faisant d'elle à ce moment une modalité qui sera le reflet des attitudes d'une collectivité. D'où les « représentations collectives ».

De toutes ces approches conceptuelles des Représentations dans ces diverses sciences humaines, nous pouvons retenir globalement d'elles qu'il s'agit d'un objet mental qui traduit les images d'une réalité, d'un point de vue individuel », en ceci qu'elles sont attribuées à l'expression de l'opinion individuelle de chaque sujet d'un objet social. D'un autre côté, elle est aussi considérée comme une réalité socialement partagée par une collectivité.

De manière générale, ce que nous retenons de cette progression historique exposant sur les diverses approches sociologiques et psychologiques sur la notion « représentation », est qu'elle est initialement un terme emprunté à la psychologie sociale qui se fonde sur la subjectivité ou l'individualité de la perception et le rapport du sujet avec la société (les autres). Néanmoins, elles ne sont pas restées embrigadées au sein de ces sciences sociales, mais ont pu s'étendre aussi dans d'autres champs de recherche. Par exemple en histoire, relayée par l'École des annales par Marc Bloch et Lucien Fèbvre (1929), en Mathématiques (Pierre Mongeau, Louise Lafortune, et R. Pallascio, 2000) et dans diverses de thèses de doctorat au sein desquels nous avons pu repérer des études sur les adaptations des Représentations autour des langues, communément appelées « Représentations linguistiques ». C'est alors dans ce champ d'analyse que notre travail repose en le prenant pour objet d'étude des pratiques des langues officielles par les employés des administrations publiques et parapubliques camerounaises.

2.1.2.2. Les représentations linguistiques : attitudes linguistiques, discours épilinguistiques, insécurité linguistique.

Au cours des recherches sociolinguistiques, les « représentations linguistiques » sont nées de ce que plusieurs chercheurs ont voulu irradier les différents aspects des rapports des sujets à leur propre langue et à celles des autres, avec qui ils cohabitent au quotidien.

Quand bien même le terme « imaginaire » a été préféré à celui de « représentation », il n'existe pas une distinction véritable entre ces deux objets d'analyse ; ils prennent tous en compte, l'inspection des diverses valorisations et dévalorisations des langues, les sentiments et les insécurités linguistiques des sujets parlants, détectables dans leurs attitudes. Comme cela a été précédemment affirmé, les représentations linguistiques émanent d'une approche sociale, interpellant un individu tout d'abord dans son rapport avec sa propre langue et l'image qu'il se construit de celle de l'autre au sein de son environnement social. En jetant un regard à la place que donne Taleb-Ibrahimi (1995 : 89) qui stipule que :

la langue que parle, que revendique l'individu comme étant la sienne, la vision qu'il peut en avoir en rapport avec les autres langues utilisées dans le même contexte n'est

pas seulement un instrument de communication, elle est surtout le lieu où se cristallise son appartenance sociale à une communauté avec laquelle il partage un certain nombre de conduites linguistiques.

De ce point de vue, la langue ne peut pas seulement être prise comme un objet dont on se sert pour communiquer, mais l'appropriation culturelle qui est faite de(s) langue(s) détermine les comportements ou les attitudes des locuteurs d'une même communauté sur une langue. Dit autrement, la langue subit des jugements de valeur, en fonction de comment on conçoit notre langue et celle des autres et se répercutent à suffisance sur les attitudes de ces sujets. Quand bien même les représentations linguistiques concernent la manière dont les locuteurs pratiquent et se situent devant une langue, parlant des « attitudes linguistiques », pour Cécile Canut (1998) elles sont définies comme « l'ensemble des manifestations subjectives vis-à-vis des langues et des pratiques langagières (représentations, mimiques, intonations, gestuelles...) ». S'il faut examiner cette assertion, nous dirons que la notion d'« attitudes » implique les réactions ou les jugements individuels des sujets devant les langues. Ces dernières portent très souvent des valeurs positives ou négatives. Pourtant, en lisant Garrett (2010) il a affirmé que *There are also strong negative attitudes about 'whole languages' rather than aspects of usage within a language*, montrant ainsi que le côté de la balance des valeurs d'une langue penche beaucoup plus sur des jugements péjoratifs.

En tant qu'outil d'analyse théorique aussi complexe à cerner que l'imaginaire linguistique, les représentations linguistiques sont plus adéquates pour détecter et évaluer les attitudes des locuteurs sur les langues dans son environnement d'interaction. Il faut reconnaître que les dispositions mises en place par le chercheur pour parvenir à les mettre en évidence requièrent, par conséquent, une démarche méthodologique avec des objectifs de recherche préalablement bien définis, dans l'observation des pratiques linguistiques d'une population cible.

Par ailleurs, les pratiques linguistiques sont en partie déterminées par les représentations associées aux langues, Calvet (1999 : 165) a envisagé la langue éminemment comme « un ensemble de pratiques et de représentations ». Dans son approche écolinguistique³, il a tablé en premier lieu sur la relation entre les langues et leur milieu d'émergence, c'est-à-dire le rapport entre les langues elles-mêmes et après entre ces langues et la société (les individus d'une communauté). Toutefois, dans ce même modèle théorique, Calvet (*ibid.*) fera le constat d'une

³ En référence à une théorie métaphoriquement associée à l'« écologie », Calvet (1999), ce terme demeure souvent lié à une idéologie dont l'auteur se défend. Il étend son sens à la commodité « langue » qu'on considère dans une vision globale ; d'où ses travaux intitulés « Pour une écologie des langues ».

difficulté voire même une impossibilité pour les langues, au niveau mondial, d'avoir une répartition égale dans leur usage. Selon lui, cette inégalité se manifeste souvent sous un rapport plus ou moins conflictuel. Même si toutes les langues se valent linguistiquement, sur le plan social, la réalité est toute autre ; certaines langues sont dominantes et d'autres « dominées ».

Ce modèle des « représentations » proposé par L-J. Calvet (1999) sur les langues, semble être l'un des plus intéressants, car selon lui, elles se présentent comme un dispositif sociolinguistique capable de prendre en charge la manière dont les locuteurs perçoivent les pratiques de leur (s) langue (s) et celle (s) des autres. Nous avons mis un accent sur les analyses de Calvet (Ibid.), car ses analyses sur les représentations linguistiques, mettent à nu ce que les locuteurs « pensent » de leur façon de parler et de la façon de parler des autres. C'est de là que sont nées les préoccupations sur « les attitudes linguistiques » et « l'Insécurité linguistique⁴ ». Il s'agit d'un sentiment de mal-être ou un malaise, dans lequel le sujet se retrouve dans une situation ou un défi où il doit s'exprimer dans la langue de l'autre et qu'en quelque sorte il éprouve un malaise ou un mal-être dans un contact avec le/les locuteurs d'une autre langue. En rappel de l'analyse de Lafontaine (1997 : 59) sur les attitudes linguistiques, il a postulé que ces dernières se fondent également des sentiments et des opinions des locuteurs sur les langues, lorsqu'ils les emploient dans un rapport plus ou moins étroit. Ces sentiments seraient recueillis au travers des jugements et des discours appelés « représentations ou discours épilinguistiques ».

Cette exploration historique et terminologique a servi à nous plonger dans la compréhension profonde des termes majeurs de notre travail, à savoir comment à quoi renvoie de manière simple l'imaginaire des langues (imaginaire linguistique), représentations des langues ou linguistiques), bilinguisme officiel et ce qu'est concrètement un cadre au sein de l'administration au Cameroun. Sachant que cette recherche émerge en tenant compte du contexte de bilinguisme officiel au Cameroun, notre objectif majeur comme nous le signifions depuis le départ, a été de construire « l'univers d'opinions » par l'étude de leurs attitudes, les comportements et les sentiments linguistiques des cadres d'administration ; qu'ils soient du groupe linguistique anglophone ou francophone, en fonction de la position de première ou de seconde^{de} langue officielle, qu'occuperaient l'anglais ou le français dans leurs mouvements interactionnels et communicationnels au travail. Toutefois, il paraît incontournable de dresser

⁴ Ce concept remonte aux années 1960 des travaux Labov sur la stratification des variables linguistiques. En effet, Labov (ibid.) a étayé, dans ses recherches, l'écart existant entre « usage personnel » et « usage correct » de locuteurs ; un écart qui lui a permis de mesurer une forme d'insécurité linguistique.

un cadre approprié, qui présenterait des fondements théoriques ou les théories sélectionnées comme feuille de route à une telle étude.

2.1.3. Du bilinguisme officiel : une notion complexe pour les chercheurs

D'un point de vue général, on parle très souvent de « bilinguisme » devant l'aptitude d'un individu d'alterner entre deux langues, selon que lui dicte le besoin de communication auquel il est confronté. Dans une extension macro-spatiale telle que l'État, il renvoie à la coexistence et la reconnaissance de deux langues, au titre de langues officielles, dans cette circonscription. Cependant, chaque espace national arbore un paysage linguistique qui peut varier d'un État à un autre. Puisque le bilinguisme ne cesse de s'exprimer sous une forme plus ou moins ambiguë et complexe à définir dans son expansion, certains érudits nous proposent une diversité de perspectives théoriques et conceptuelles pouvant nous aider à mieux cerner cette réalité.

2.1.3.1 Approche générale du bilinguisme

Partant du fait que cette partie entend donner des idées claires sur ce qu'est le « bilinguisme » (officiel), nous avons choisi de débiter avec les propos de Mackey (1979 : 555) repris par le sociolinguiste Fishman (1968), dans lesquels sera fait un rappel historique de son appréhension, laissant transparaître une difficulté à donner une définition fixe à cette notion :

It was long regarded as the equal mastery of two languages; and this is the definition still found in many glossaries of linguistics, e.g. "Qualité d'un sujet ou d'une population qui se sert couramment de deux langues, sans aptitude marquée pour l'une plutôt que pour l'autre." Bloomfield considered bilingualism as, "the native-like control of two languages". This was broadened by Haugen to the ability to produce "complete meaningful utterances in the other language". And it has now been suggested that, the concept is further extended to include simply "passive knowledge" of the written language or any "contact with possible mode in a second language and the ability to use these in the environment of the native language". ... We shall therefore consider bilingualism as the alternative use of two or more languages by the same individual.

Devant cette polysémie, nous découvrons que Bloomfield (1933) attache au « bilinguisme », une qualité d'entité inhérente au sujet parlant, qui aurait la capacité de contrôler l'usage des deux langues. Dans une seconde approche que Fishman fait intervenir, un champ plus élargi est donné par Haugen (1953), mettant plutôt l'accent sur la capacité de production d'un contenu plein de sens dans la seconde langue. En somme, les idéologies de ces auteurs corroborent toutes avec la pensée de Fishman sur le fait que l'alternance linguistique qui s'effectue entre deux langues et privilégient, ensemble, le niveau cognitif de ces dernières

chez les sujets, est le facteur qui permet de jauger leur niveau de performance dans la pratique du bilinguisme.

Par ailleurs, d'autres approches conceptuelles telles que celle de Weinreich (1968), a seulement réduit le bilinguisme à l'aspect « pratique » de langue, en disant qu'il est en ces mots : "The practice of alternately using of two languages". Avec une approche plus ou moins contradictoire, Grosjean (1995 : 14) a créé une autre controverse dans ces divers essais de définition du *bilinguisme* en révélant d'autres de ses aspects dimensionnels. Selon lui, sont « bilingues » :

Les personnes qui se servent de deux ou plusieurs langues (ou dialectes) dans la vie de tous les jours. Ceci englobe les personnes qui ont une compétence de l'oral dans une langue et une compétence de l'écrit dans une autre, les personnes qui parlent deux langues avec un niveau de compétence différent dans chacune d'elles (et qui ne savent ni lire ni écrire dans l'une ou l'autre), ainsi que, phénomène assez rare, les personnes qui possèdent une maîtrise parfaite de deux (ou plusieurs) langues.

À cet ordre, le bilinguisme, d'après Grosjean (1995) ne se limite pas seulement à l'habilité d'un individu à pouvoir transmettre un message dans deux langues comme ses prédécesseurs l'ont signifié ; il mentionne trois dimensions, dans lesquels on pourrait être à même de parler de « bilinguisme ». Nous retenons de lui que :

- Le bilinguisme est un phénomène qui se mêle à la vie quotidienne des personnes dans leur interaction communautaire et sociale, par le biais d'au moins deux langues qu'elles maîtrisent, en plus de leurs langues locales ;
- Il n'exclut pas du lot de ceux qu'ils considèrent comme les personnes n'ayant que des compétences à l'oral dans une langue et non à l'écrit, et celles dont le niveau varie d'une personne à une autre dans chacune des langues qu'elles maîtrisent ;
- sont bilingues, toutes personnes ayant, bien que cela reste un idéal vérifiable, une maîtrise irréprochable de deux langues.

Après avoir effleuré ces définitions du « bilinguisme » à ce niveau, il nous paraît peu aisé d'appréhender que ce dernier s'étende au-delà de l'alternance de deux langues. En d'autres termes, dire qu'une personne qui s'exprime dans plus de deux langues ou plusieurs langues est bilingue pervertirait même son sens étymologique. D'ailleurs, la progression historique dans laquelle nous avons évolué n'a cessé de nous mener vers des linguistes qui abondent dans le même sillage de conceptualisation du bilinguisme qui la fonde sur deux langues. Cavalli et al. (2003 :21) dans un colloque donne une description assez fonctionnelle du bilinguisme qu'ils

mettent en exergue en ces termes : « Être bilingue, c'est utiliser deux langues avec une certaine régularité, celle-ci pouvant d'ailleurs prendre des formes très variées ».

Grosjean (1990) a fait une association entre l'individu bilingue et « l'Être biculturel » (*Ibid*), qui selon lui, place le sujet parlant dans une capacité à s'adapter dans les deux cultures des langues en contexte. Pour ainsi dire qu'on ne saurait exclure le bilingue de son milieu socioculturel ou simplement de sa culture et celles qui sont existantes dans son environnement, même si on voulait seulement se focaliser sur ses pratiques langagières. Plus tard, à travers une réflexion plus poussée qu'il mena sur le « bilinguisme », Grosjean F. (1993 :15) fait une distinction claire entre le « bilinguisme d'État » et « le bilinguisme individuel ». D'après lui :

« ... certains États qui sont officiellement bilingues ou multilingues regroupent en fait très peu de bilingues (le Canada, la Belgique, par exemple) tandis que des États officiellement monolingues (la Tanzanie, le Kenya, etc.) ont une population bi- ou multilingue. »

Grosjean (1990), par ces cas de figure, brandit le bilinguisme officiel au sein d'un État, qui est le centre d'intérêt même de notre recherche, comme une politique instrumentalisée ou impulsée par son gouvernement. Il l'oppose au « bilinguisme individuel », qu'il considère comme un « fait naturel », que le contact « langues et besoin » développe chez les individus. Il s'agit d'une forme de bilinguisme qui ne dépend pas du statut linguistique d'un État, qu'il soit reconnu bilingue ou monolingue, mais plutôt du fait qu'on y retrouve des personnes bilingues.

En créant un rapprochement avec le contexte socioculturel de notre étude sous le prisme de la pensée de Grosjean (*ibid.*), nous avons voulu évaluer la mise en pratique du bilinguisme au Cameroun sous le regard des représentations des langues officielles et les contacts entre les cadres des administratifs anglophones et francophones, vis-à-vis de leurs secondes langues officielles respectives. Grosso modo, nous nous sommes attelée à répondre à notre objectif d'analyser et de comparer minutieusement l'expression de ce bilinguisme officiel dans leurs milieux professionnels.

2.1.3.2. Approches historico-politiques au Cameroun

Dans l'évolution historique et politique du Cameroun, l'anglais et le français se présentent tel un héritage colonial sur la base duquel le bilinguisme officiel a pu établir ses fondements jusqu'à nos jours.

Après l'arrivée des missionnaires baptistes anglais en 1840 dans la région de Douala, la langue anglaise est intégrée à côté du duala, dans l'enseignement. Malgré le passage des Allemands au Cameroun entre 1884 et 1917, l'anglais ne va pas cesser de s'imprégner dans le

paysage linguistique au Cameroun, de sorte que ladite langue soit adoptée comme langue officielle au Cameroun britannique en 1961. En parallèle, l'histoire du français au Cameroun débute en 1916 avec la France, qui, dans sa politique coloniale dès 1916, va tenter d'imposer leur langue tant dans les écoles que dans l'administration. C'est après l'accès à l'indépendance du Cameroun le 1^{er} Janvier 1960 que le français devient la langue officielle de la nouvelle République du Cameroun. À l'issue de la réunification du Cameroun britannique (Cameroun) avec le Cameroun français, l'anglais et le français seront ainsi conservés comme les deux langues officielles dans la Constitution fédérale du 1^{er} octobre 1961. Par conséquent, Echu (2012 :65) nous rend compte dans un récit historique du Cameroun que le choix s'est porté vers l'officialisation de l'anglais et du français avec le prétexte de mettre le Cameroun à l'abri d'une situation de conflits qui naitrait suite à l'officialisation d'une langue locale au détriment des autres. C'est donc par cette décision constitutionnelle de 1961 qu'on pouvait désormais parler de bilinguisme officiel au Cameroun.

De 1961 à nos jours, l'anglais et le français se sont démarqués des langues locales en devenant des langues d'instruction et de socialisation, même au sein de l'administration camerounaise. Les récentes réclamations de la partie anglophone depuis la « crise anglophone » en 2017 ont poussé le gouvernement à une valorisation de la langue anglaise sur le plan politique et didactique ; tout ceci dans l'optique de mettre le français et l'anglais au même niveau dans leur acquisition, afin de réellement justifier l'effectivité d'un bilinguisme officiel paritaire. Après que le gouvernement ait institutionnalisé le bilinguisme officiel dans sa constitution, un ensemble d'évènements ont été retenus dans la période de 1961 jusqu'à nos jours, en vue de sa promotion et de son implémentation à plusieurs niveaux notamment les juridique et institutionnels, dans l'éducation, les médias, la politique, la traduction, et même l'administration, pour ne citer que ceux-là. Puisqu'il s'agit de porter une attention particulière sur la mise en conformité de cette politique au sein de l'administration camerounaise, Echu (ibid.) n'a pas manqué de préciser que :

... l'application de la politique du bilinguisme officiel se vérifie par l'emploi privilégié du français et de l'anglais dans les services administratifs où les usagers ont la possibilité d'utiliser la langue officielle de leur choix. De même plusieurs pièces officielles et documents administratifs existent en version bilingue (français-anglais) : passeport, acte de naissance, acte de mariage, bulletin de solde, bon d'engagement, bon de commande, carte de nationalité, carte professionnelle, casier judiciaire, etc. (p.73)

De cette observation, malgré les efforts visibles du gouvernement dans la promotion du bilinguisme officiel, cet optimisme va être émaillé par les conflits continus tant sur le plan

linguistique que politique, remettant en question la qualité de la pratique du bilinguisme au sein de l'administration camerounaise. La manifestation la plus criarde du récent « problème anglophone » dès 2017 qui sévit jusqu'à ce jour n'a été que la goutte d'eau en plus, qui fait déborder le vase, avec des réclamations des élites anglophones d'un fédéralisme. De façon claire, il est reproché à l'État la pratique quotidienne d'un bilinguisme autant déséquilibré sur l'étendue du territoire et surtout dans les services publics et parapublics.

Pour renforcer le bilinguisme officiel et tenter de palier aux obstacles à son effectivité, la Présidence de la république et le Gouvernement camerounais publient des décrets, ordonnances et circulaires. Ces documents officiels proposent un renforcement rigoureux pour leurs administrations et leurs usagers. Par ailleurs, cette politique de bilinguisme officiel se doit d'octroyer une parité linguistique équitable et équivalente au français et l'anglais au sein de l'administration, tout en veillant que le cadre administratif soit capable de satisfaire aux attentes des usagers peu importe leur langue officielle d'expression, comme Echu (*ibid.*) il l'a mentionné.

Cette chute sur le cadre d'administration est une raison qui justifie notre choix de placer ce dernier au cœur de nos centres d'intérêt et observation, car nous pensons qu'il représente un pont entre nos perspectives d'enquête et l'administration où nous aimerions examiner la pratique du bilinguisme qu'elle ne se lasse de promouvoir.

2.1.4. Du cadre administratif au Cameroun

Pour démarrer et conduire une recherche qui repose sur une enquête de terrain, il est incontournable d'avoir identifié une cible. Qui dit cible, fait référence à la population précise ou un échantillon plus ou moins large de personnes, autour duquel est étudié l'objet même de l'investigation liée à l'observation des phénomènes sociaux en rapport avec ce dernier. Marie Lugen (2017 : 5), dans ses orientations méthodologiques sur l'enquête, présente cette notion comme « la population pertinente » sélectionnée « pour répondre à notre question de recherche ». Ayant choisi de nous intéresser sur la question de l'effectivité de la pratique du bilinguisme dans les différentes institutions administratives du Cameroun, nous avons sélectionné pour cible d'enquête, les cadres en service dans ces institutions.

D'un point de vue général, le cadre administratif renvoie à tout employé qui fait partie de l'encadrement d'une administration. Au Cameroun, les cadres administratifs qui occupent les postes de cadres sont déployés dans les services publics et parapublics. De ce fait, il existe une description et un statut précis selon les textes administratifs, adaptés aux politiques de

gouvernance et de gestion au Cameroun, qui définissent fondamentalement un cadre administratif.

2.1.4.1. Cadre d'administration publique

D'après les textes officiels du Président de la République du Cameroun, le décret n° 94/199 du 07 octobre portant Statut Général de la Fonction publique de l'État, modifié et complété par le décret n° 2000/287 du 12 octobre 2000, l'article 2 dispose que « (1) La Fonction publique de l'État est constituée par l'ensemble des postes de travail correspondant à des niveaux de classification différents. Elle est organisée en corps, cadres, grades et catégories ». (Tekam, 2014 : 2) S'agissant de l'organisation en corps des personnels administratifs dépendant de la Fonction publique, ils sont répartis en deux principaux groupes ; à savoir les fonctionnaires et les contractuels d'administration. Sauf que leurs dispositions de profession sont respectivement régies par le statut général de la Fonction publique et le Code du travail. Par ailleurs, l'article 6 du même arrêté présenté par Tekam (2014 : 3) dispose que : « Le cadre regroupe l'ensemble des postes de travail réservés aux fonctionnaires recrutés à un même niveau d'études ou de qualification professionnelle soumis aux mêmes conditions de carrière. »

D'après ces différentes définitions, nous considérons comme cadres de l'administration publique et parapublique, tout personnel en fonction dans les pouvoirs et les services publics, avec un statut d'intégration de fonctionnaire ou contractuel d'administration. Toutefois, il n'y a pas que dans le public où nous pouvons rencontrer des cadres, mais nous pouvons également aller à leur rencontre dans les administrations parapubliques, bien que le cadre de cet organisme a ses propres spécificités.

2.1.4.2. Cadre d'administration parapublique

Le personnel administratif de cette catégorie est de fonction dans les organismes et les organisations parapubliques. Ces derniers dépendent également de l'État, mais ont une autonomie plus grande que les institutions publiques ou gouvernementales, et leur système de gestion se rapproche assez de celui des structures privées. En outre, les cadres du parapublic au Cameroun sont entièrement sous les commandes des structures qui les emploient, mais avec une dépendance indirecte à l'État. Par ailleurs, les différents postes de fonction où nous pouvons retrouver les cadres sont : les chargés d'études assistants, les chefs de service, les chefs de cellule, chef de division, des directeurs et bien d'autres encore. Au vu de l'exhaustivité des

profils des cadres administratifs camerounais, nous choisissons de restreindre l'identification de notre cible à ces précédents postes mentionnés pour éviter d'alourdir ce travail de recherche.

La politique de bilinguisme officielle telle qu'elle est pratiquée au Cameroun vise à homogénéiser son environnement linguistique. Pour ce faire, il apparaît évident que l'État à travers ses institutions place leurs administrateurs au rang d'acteurs majeurs par lesquels il doit en principe passer, pour atteindre efficacement ce but. Echu & Ebongue (2012) nous suggère que, « le plus haut niveau de l'État veut prêcher par l'exemple. Ainsi la circulaire adressée par le Premier Ministre, chef du Gouvernement, Monsieur SADOU HAYATOU, (...) les exhorte à promouvoir la politique du bilinguisme dans les administrations publiques et parapubliques ». De ce pas, ce qui a largement motivé notre choix vers les cadres de l'administration au sein de leurs milieux professionnels, sont leurs différentes pratiques langagières qui exposent et révèlent la face d'un bilinguisme camerounais brouillé et peu efficient, car nous avons pu détecter des mouvements et des sollicitations régulières de ces cadres, du Centre Linguistique Pilote de Yaoundé.

Au moment de nos descentes dans ce centre de formation, fort a été pour nous de constater après nos entretiens avec les chargés d'études du Centre Linguistique Pilote que l'effectif des apprenants est principalement composé par les cadres administratifs, au regard des contingents accrus. Ceux-ci désirent améliorer leurs performances linguistiques au regard des besoins linguistiques qui se font sentir dans leurs lieux de travail, cela tant en français qu'en anglais, pour des raisons diverses que nous voudrions bien élucider.

Même s'il apparaît des réclamations de formation prépondérantes pour les langues officielles par les cadres de nos administrations, devant une langue qui ne nous est pas familière, tout sujet parlant émet des jugements en face d'une langue. D'où l'implication des outils d'analyse adéquats tels que l'imaginaire et les représentations autour des langues pour découvrir et étudier au mieux leurs sentiments et leurs attitudes langagières.

2.2. Cadre théorique de l'étude

À la suite de la clarification terminologique des concepts clés de notre sujet, il nous convient de convoquer quelques théories d'analyse de l'imaginaire et des représentations linguistiques des langues. Le choix s'est effectué en raison de leur pertinence et de leur contribution dans l'analyse des attitudes et des pratiques linguistiques des enquêtés de notre étude, à travers des théories scientifiques attestées. Nous nous sommes donnée d'effectuer une mise en cohérence des théories qui entrent en congruence avec les perspectives de la présente

étude. Il s'agit entre autres des théories de l'imaginaire linguistique, celles des représentations (linguistiques) et des théories sur la motivation d'apprentissage et du marché linguistique (ML) des langues.

2.2.1. Théories sur l'imaginaire et les représentations linguistiques dans notre étude

Au sein de cette rubrique, nous avons pu rassembler des théories issues de diverses recherches et sciences sociales en rapport avec l'imaginaire et les représentations. Ces dernières présentent des fondements solides et satisfaisants, susceptibles de nous guider et de nous aider à aborder les différents aspects liés à l'imaginaire et des représentations des langues officielles camerounaises dans les préoccupations de notre recherche. Au vu de l'implication et de la pertinence de ces approches théoriques, nous en avons retenu quatre présentées dans l'ordre aléatoire qui suit :

2.2.1.1. La théorie de l'imaginaire linguistique d'Houdebine-Gravaud (2001) et d'Ardeleanu Proda (2015)

Houdebine-Gravaud (2002) a monté un modèle théorique de l'imaginaire linguistique qui s'est inspiré des apports de la linguistique fonctionnelle⁵ et de la sociolinguistique. Sachant qu'il découle des études en rapport avec les représentations sociales de la langue et du rôle qu'elle joue dans l'appréciation de cette dernière, nous avons pu détecter des aspects importants dans ladite théorie de l'imaginaire linguistique, qui proposent des guides d'analyse et d'interprétation des images que construisent les cadres de l'administration sur l'anglais et le français dans leur environnement socioprofessionnel.

Dans cet imaginaire linguistique, Houdebine-Gravaud (ibid.) fait certes, une distinction entre la typologie des normes objectives (usages des langues au sein du groupe social) et des normes subjectives (attitudes des locuteurs), mais les réunit comme des points complémentaires à prendre en charge lorsqu'on souhaite toucher cet imaginaire des locuteurs. Houdebine trouve qu'en plus de l'idée de l'approche sociolinguistique selon laquelle l'appartenance à un environnement est ce qui déterminerait essentiellement les attitudes et les comportements des individus vis-à-vis d'un objet/une langue, il faut prendre en compte un autre aspect majeur. Ainsi, la théorie sur l'imaginaire linguistique se fondera sur les attitudes «...déterminées certes

⁵ La paternité de cette théorie a été associée au fonctionnalisme de Ferdinand de Saussure (1916). Variante de la linguistique structurale dont l'intérêt repose sur « la fonction ». Dans cette place qu'elle donne à la fonction, sa spécificité est de prendre en compte la relation qu'entretiennent les éléments d'un système. Mahmoudian Mortéza affirme que « ... les courants de la linguistique structurale (...) considèrent la langue comme une structure (ou un système) ». De manière concrète, dans la linguistique fonctionnelle, la langue et ses éléments sont décrits par leurs diverses fonctions.

par la position du sujet dans la société, mais peut-être plus encore par la façon dont il se la représente » (Houdebine 1983 : 116). Dès lors, nous en sommes arrivées à la conclusion selon laquelle pour déterminer l'imaginaire linguistique des cadres sur les langues officielles, il faut mettre un accent sur la manière dont un sujet perçoit ou appréhende une langue en visant des indices qui relèvent d'une appréhension et d'une perception de l'anglais ou le français chez ces enquêtés. À cet effet, nous envisageons mener une analyse, d'une part, sur les spécificités des comportements et des attitudes linguistiques de chaque enquêté de notre échantillon, d'abord du cadre anglophone et après du cadre francophone vis-à-vis de la 2^{de} langue officielle et de la communauté.

Ayant fait de la langue son objet d'intérêt à l'aube de sa carrière de linguiste, Ardeleanu (1996) fera un passage historique dans les travaux d'Houdebine sur l'Imaginaire linguistique au cours duquel elle se donne corps et âme pour l'impliquer dans les œuvres de son univers (la Roumanie). En réalité, de nombreux contestataires, notamment les linguistes roumains se sont opposés au schéma normatif (normes objectives/subjectives) d'Houdebine, du fait que selon sa règle qui stipule que « chaque locuteur parle sa propre langue » d'une manière qui lui est propre.

En résumé, au vu de l'implication de cette théorie, il est clair que dans notre étude de l'imaginaire autour des langues officielles construit par les cadres d'administrations participant à cette enquête, nous avons été tenu d'élucider et de repérer les jugements plus ou moins subjectifs sur ces langues, en tant que LO2 pour cette population et d'identifier leur influence dans leurs pratiques et leur environnement de travail. De cette manière, étudier l'imaginaire linguistique consistera simplement à observer en profondeur les rapports de rapprochement ou de distances de chaque cadre administratif avec l'anglais ou le français en tant que LO2.

2.2.1.2. La représentation individuelle selon Serge Moscovici (1976)

Pour clarifier sa vision sociale qu'il a de la représentation, Moscovici est le 1^{er} qui a revisité Durkheim dans son travail sur les représentations individuelles et collectives. Nous avons y constaté un élargissement en ceci qu'il s'est étendu au-delà de la forme statique et figée de l'image individuelle de Durkheim. Dès lors, Moscovici (1976) statua qu'« une représentation est individuelle quand elle ne vaut que pour un sujet unique, mais aussi quand, de nature collective et partagée, elle est incorporée par un individu qui appartient au collectif correspondant ».

Par-là, nous comprenons que le sujet dans son autonomie cognitif est indéfiniment en interactivité et en renégociation avec son environnement, compte tenu des connaissances, des

innovations et des personnes dont il va à la rencontre quotidiennement. Ces représentations ont aussi une forme sociale pour Moscovici (*ibid.*) et il a indiqué que ces dernières sont en fait des contenus discernables dans les informations, les valeurs, les opinions et les attitudes devant un objet. C'est la façon de se représenter individuellement chacun de ces objets que le sujet embrasse chaque jour, qui pourra aider le chercheur à déterminer les particularités de ses différentes perceptions et attitudes.

Cette norme des représentations individuelles développée par Moscovici semble rentrer en étroite adéquation avec les préoccupations de notre enquête, pour la simple raison que notre observation s'impose au niveau des rapports et des rapprochements entre les cadres des administrations et les locuteurs (collègues, collaborateurs, supérieurs hiérarchiques, usagers) qu'ils côtoient au quotidien au moyen de langue officielle que chacun maîtrise et ce dernier est tenu d'employer dans la communication. Au travers des avis de nos enquêtés, nous pourrions non seulement faire une reconnaissance sur la façon dont les anglophones et les francophones visualisent la LO2 et les locuteurs de cette dernière dans leurs échanges et interactions, mais aussi, nous pourrions être fixée sur la nature des attitudes linguistiques dans cette « collectivité » administrative.

2.2.1.3. La théorie du sociologue Durkheim (1858-1917) : les dimensions « individuelle » et « collective » des représentations

Au cours de notre exploration historique du concept de représentations linguistiques, des contributions satisfaisantes ont été apportées par des approches sociales telles que la théorie de Durkheim (1898) sur les Représentations individuelles et collectives. Notre intérêt s'est plutôt porté vers les bases théoriques que propose le modèle théorique des Représentations collectives de ce sociologue.

Contrairement aux Représentations individuelles qui ne s'intéressent qu'à l'expression de la singularité des individus devant un objet, les représentations collectives sont centrées vers les idéologies et l'ensemble des connaissances communes produites par la société, pour appréhender une réalité y existante. Traitant de la question du rapport entre l'individu et le collectif au niveau de la pensée, Durkheim (*ibid.*) a montré par cette théorisation que les individus partageraient une croyance collective sur chaque objet de leur société, en dépit de la divergence de classes et de groupes d'appartenance culturelle qui les distinguent. Au Cameroun, les groupes linguistiques officiels sont déterminés par la LO1 du sujet, qu'elle soit l'anglais ou le français. En appliquant ce champ théorique suggéré par Durkheim sur les

représentations, nous ne nous sommes pas tenue d'exclure que nous devons prendre en compte premièrement la conception partagée et collective du groupe anglophone au sujet de leur LO2 qui est le français et des locuteurs de cette langue, et après la représentation de l'anglais et des anglophones par la collectivité francophone. D'où le regard « collectif » imbriqué dans notre démarche.

2.2.1.4. Théorie de « l'image sociale » de Moliner (1996)

Au regard de l'intérêt qui a été accordé la notion d'« image » dans de nombreuses disciplines et de la difficulté à lui donner une définition fixe, un modèle théorique nous a paru plus en congruence avec les aspects de notre étude sur l'imaginaire et les représentations linguistiques. Il s'agit précisément de la théorie de l'« image sociale » proposée par Moliner (1996 : 145). Comment définit-il cette image sociale ? Selon lui,

« 1 — L'image sociale est l'ensemble des caractéristiques et des propriétés que les individus attribuent à cet objet. Ces caractéristiques peuvent être de nature très diverses. Elles peuvent correspondre à des aspects physiques de l'objet, mais aussi à des aspects sociaux (insertions sociales de l'objet, utilisateurs) ou encore à des aspects psychologiques dans le cas des personnes. Les éléments qui composent une image sociale sont ceux que l'on recueille lorsque l'on demande aux individus de produire une description de l'objet.

2— En tant que phénomène d'opinion collective, l'émergence d'une image sociale dépend de deux conditions préalables. Il faut d'une part que les individus qui élaborent l'image d'un objet aient à propos de cet objet des informations et des expériences comparables. Pour cerner ces informations, il faut les interpréter et réaliser à leur propos des inférences, les individus mettent en œuvre des savoirs préalables communs.

3— La finalité des images sociales est double. D'une part, elles constituent la forme sous laquelle certains objets sociaux existent dans l'univers cognitif des individus. D'autre part, les caractéristiques et les propriétés attribuées à un objet permettent aux individus de porter un jugement sur cet objet. Les images sociales ont donc une finalité évaluative ».

Le principe mis en évidence, ici, s'appuie sur trois niveaux de la représentation qui est faite sur un objet : la perception que les individus se font d'un objet dans son environnement (imaginaire), ce qu'ils en pensent (jugements), et la façon dont ils se la représentent (attitudes). La langue étant l'objet social au cœur de nos préoccupations, cet outil théorique de Moliner nous a permis de comprendre que l'imaginaire et les Représentations des langues officielles camerounaises par les cadres de l'administration poursuivent les mêmes objectifs sur les appréhensions, les jugements, les attitudes et leurs pratiques linguistiques au travail.

2.2.2. Théories autour de la motivation et le marché linguistique

Dans le prolongement de notre étude sur l'imaginaire et les représentations linguistiques des langues officielles, nous avons choisi d'associer aux précédentes approches, des théories qui reposent sur l'aménagement linguistique, la motivation d'apprentissage et le marché linguistique pour mieux comprendre les facteurs en jeu dans les rapprochements des enquêtés vis-à-vis des langues officielles et de la place qu'elles occupent dans leur espace socioprofessionnel. Il s'agit entre autres de la théorie des théories sur la motivation d'apprentissage et du marché linguistique.

2.2.2.1. De la motivation d'apprentissage de la L2

Dans les fondements de l'approche cognitive de l'apprentissage du langage, les théories de la motivation ont pour but de situer les raisons qui guident le sujet dans son besoin d'apprendre une langue.

D'après Dörnyei (2001 : 2), « la motivation est liée aux aspects les plus basiques de l'esprit humain, et la plupart des enseignants et des chercheurs seraient d'accord pour dire qu'elle joue un rôle déterminant dans le succès ou l'échec d'une situation d'apprentissage ». Cette affirmation traduit l'idée selon laquelle il se cache toujours une intention ou une motivation inhérente à l'homme qui d'autant plus a un enjeu dans la réussite ou non d'une formation ou d'un apprentissage dont il est soumis.

Yvon Rolland (2011) a rattaché l'origine de la motivation en relevant le concept du « *libido sciendi* »⁶ dans lequel son auteur Saint Augustin (en 427) a voulu traduire un désir d'apprendre qui serait propre ou intrinsèque à l'homme. Freud, dans le XX^e siècle, associe cette *libido sciendi* en psychanalyse comme ce penchant naturel de l'homme à l'interaction avec les autres et le monde dans lequel il vit. Avec l'un des grands penseurs de l'approche behavioriste Burrhus F. Skinner (1960) en psychologie, nous allons à la découverte d'une motivation derrière l'intention d'apprendre. Dans les recherches sociolinguistiques, l'idée d'une motivation apparaît au cours des processus d'apprentissage chez l'apprenant et par le formateur.

À ce niveau, si la motivation est appréhendée comme l'ensemble des éléments et facteurs qui favoriseraient ou non l'apprentissage d'une langue par un sujet, dans cette étude,

⁶ *La concupiscence chez Saint Augustin* tel qu'exposé par Fabrice Coupechoux (2007) met en exergue les trois outils conceptuels d'Augustin notamment la *Libido sciendi*, la *Libido sentiendi* et la *Libido dominandi*. Comme rend compte Fabrice Coupechoux (ibid.) Ce terme *libido* d'Augustin revêt une acception qui traduit « cette tendance inhérente à l'homme qui le pousse à satisfaire sa concupiscence ».

les raisons qui pousseraient les cadres de l'administration à suivre des formations pour apprendre les langues officielles (anglais et français) pourraient avoir une influence sur leur détermination à apprendre au Centre Linguistique Pilote et leurs différents efforts au cours de leurs interactions dans les LO2 au travail.

2.2.2.2.1. Les formes de motivation

Comme nous l'avons dit plus haut, les approches théoriques sur la motivation dans un contexte d'apprentissage de la L2 sont imbibées d'un désir et surtout d'efforts par les apprenants. Nous avons pu aller à la découverte de quelques formes variées de cette motivation. D'abord avec Dörnyei (2001), cette dernière relève de trois fonctions : les fonctions conative (par rapport à ce que l'on veut ou désire), cognitive (ce qui est pensé de manière rationnelle) et affective (par rapport aux ressentis du sujet). Cette dynamique de la motivation met beaucoup plus un accent sur les pensées, les réflexions et leurs savoirs au vu de leurs expériences linguistiques.

Le postulat de deux autres formes tout aussi marquantes de la motivation pour la L2 a été fixé par Gardner et Lambert (1972), la motivation intégrative et instrumentale. Thang (2004) pense que les apprenants ne peuvent qu'améliorer les niveaux de performances en Anglais principalement par ces formes intégrative et instrumentale de la motivation. Pas seulement pour l'anglais, Lei (2012) et Chunmei (2013) ont fini par conclure qu'elles sont indispensables dans le processus d'acquisition de toute langue en position de L2. Lorsque la motivation intégrative est passée au crible de la psychologie sociale, il s'agissait de connaître et de relever les facteurs sociaux et individuels qui incitent les individus à désirer apprendre la L2. Pour ainsi dire que, cette motivation dépend entièrement du sujet et de la prise de conscience de son immersion sociale. En simple, l'apprenant a le souci de vouloir comprendre et se faire comprendre en apprenant la LO2 qui est la langue de confrère.

Contrairement à la motivation intégrative, dans la motivation instrumentale, la formation ou l'apprentissage de la L2 s'impose à l'apprenant avec des facteurs qui lui sont externes. Dans l'analyse de cette forme théorique, Yee Chee Hong & Malini Ganapathy (2017, p. 19) statuent que la motivation instrumentale décrit le cas des apprenants qui veulent apprendre la langue pour des raisons liées à des profils académique ou professionnel. Notamment pour être accepté dans une école ou viser un poste professionnel. Cela pourrait s'illustrer par le cas des cadres qui sont envoyés au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé par sujets à cette enquête.

Ce que nous retenons de cette approche nous offre un champ d'analyse pour mener une analyse sur les types de motivation émanant des raisons et des facteurs qui ont poussé les enquêtés vers l'apprentissage de leur L02 et la clarification de la forme de cette motivation représentée dans cette étude.

2.2.2.3. Du « marché linguistique » au prestige de la langue

L'approche du « marché linguistique » a été proposée par Labov (1966) et ensuite confirmée par Bourdieu (1982) pour désigner les usages et les valeurs associées à la langue sur des « marchés officiels (marchés mondain, scolaire, politique, administratif) » (Bourdieu, 1982 : 45). Ses critiques Trimaille & Vernet (2021) ont convenu que cette notion « (désormais ML) renvoie au fait que, dans un espace socio-politique présentant une certaine unité, et dans toute situation d'interaction, les productions et variétés langagières se voient attribuer des valeurs différentielles et distinctives. » Sous cet angle, il s'établit une analogie entre la langue et un produit dont la valeur est définie en fonction de sa sollicitation et son positionnement dans ses usages dans ces formes de marché. Dans la sociolinguistique anglo-saxonne, l'une des formes auxquelles la notion de ML vers les années 1970 est lien direct avec le prestige que revêt une langue. Sa valeur sociale se définit, selon Peter Trudgill par « un prestige manifeste » ou « prestige latent ».

De manière contextuelle, la théorie du marché aurait tout son sens dans notre travail dans la mesure où la position du « locuteur dominant » (Trimaille, 2021:230) parvient à imposer sa langue au « locuteur dominé » (*ibid.*) qui devra simplement se plier à la langue du supérieur. Il nous faudra dans nos objectifs, viser à ressortir également les rapports hiérarchiques entre les locuteurs au sein de notre environnement d'étude. Subséquemment, la valeur ou le prestige d'une langue sur le ML est déterminé en fonction de ses sollicitations.

Dans un contexte comme le nôtre, cela qui signifierait que le marché linguistique du français et de l'anglais s'étudiera au regard des choix linguistiques motivés par l'affect ou la prédominance de chacune d'elles dans l'espace de travail du cadre.

Pour ce qui est de la notion de « prestige » qui joue un rôle spécifique, comme nous l'avons constaté, au sein de l'étude du ML, elle propose des spécificités qui facilitent la mesure de l'échelle d'une langue dans un espace social donné. Labov (1966) a introduit la notion de « covert concept » pour parler de « prestige latent » (ou apparent) qui renvoie à la norme linguistique à laquelle le sujet se réfère pour définir leurs attitudes linguistiques. Le prestige apparent renvoie à la norme d'usage la plus répandue d'une langue dans un environnement

tandis que le prestige latent, c'est à la norme de langue qui dépend de l'usage que le sujet en fait de cette dernière. Ce concept nous aide à comprendre la raison pour laquelle une langue reçoit plus d'adhésions de la part des locuteurs. Cette raison est très souvent liée au type de norme de prestige qui est conféré à une langue plus qu'une autre dans un environnement. En effet, ce principe pourrait s'allier à l'explication de la langue dominante sur le marché linguistique.

Pour résumer ce chapitre, ce que nous retenons de la conceptualisation et de la théorisation de l'imaginaire et des représentations est que ces derniers apparaissent comme des outils méthodologiques complémentaires et très souvent confondus et indissociables pour la plupart des chercheurs dans les études concernant les perceptions sur les langues et leurs pratiques. Leurs spécificités n'ont pas pu conduire à les dissocier. En de termes simples, il s'observe un rapport de complémentarité entre les notions d'imaginaire et de représentations linguistiques.

Dans cette première partie de notre étude, nous avons procédé, d'une part, à une exploration terminologique des concepts clés de notre étude dans le premier chapitre et d'autre part dans le deuxième chapitre, à la présentation des théories sur l'imaginaire, les représentations linguistiques, le bilinguisme officiel et les théories sur les contacts et la motivation d'apprentissage des langues afin de les mettre en congruence avec les axes d'analyse de la problématique de la présente étude. De cette prise en charge conceptuelle, nous avons retenu que l'imaginaire et les représentations constituent l'ensemble des perceptions, des jugements et des attitudes des locuteurs devant leur langue, les autres langues et leurs locuteurs, qui sont susceptibles d'être détectés, tant au niveau individuel que collectif. Par conséquent, ce cadre théorique constitué à travers l'ensemble des modèles théoriques retenus dans cette étude guidera, entre autres, notre démarche méthodologique et les analyses des données collectées sur le terrain d'enquête.

**PARTIE 2 : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET ANALYSE DES
DONNÉES DE L'ÉTUDE**

Cette deuxième partie de notre étude a pour objectif principal de présenter notre démarche méthodologique de travail adoptée pour non seulement recueillir nos données, mais surtout servir une analyse claire de ces dernières. Nous avons organisé cette section autour de trois principaux chapitres. Dans le Chapitre 3, nous faisons un compte rendu de l'exploration de notre terrain d'enquête ; au Chapitre 4, il s'agit de la présentation générale des résultats obtenus après notre enquête de terrain. Enfin, nous avons bouclé cette partie avec le chapitre 5 dans lequel nous passons au crible d'une analyse les différentes données obtenues, dont l'interprétation nous permet d'extraire les indices susceptibles de mettre en lumière l'imaginaire et les représentations des langues officielles que construisent les enquêtés de notre étude.

CHAPITRE 3 : PRÉSENTATION ET EXPLORATION MÉTHODOLOGIQUES DU TERRAIN

Après avoir pris le soin d'exposer le cadre conceptuel et théorique de notre étude, nous voulons procéder à la présentation générale des différents outils et des démarches méthodologiques auxquels nous avons eu recours au moment de l'exploration et de l'exploitation de notre terrain d'enquête. Afin de dresser un cadre méthodologique satisfaisant, il nous paraît judicieux de faire un compte rendu détaillé de la conduite de tous nos entretiens dans l'enceinte du Centre Linguistique Pilote de Yaoundé. Axée sur trois points précis, nous commencerons par expliciter les intérêts des démarches qualitative et quantitative (3.1) dans une recherche scientifique comme la nôtre. Ensuite, nous procéderons à la mise en exergue des moyens et des dispositifs employés pour la collecte des données de l'étude (3.2). Enfin, nous étalerons systématiquement la conduite proprement dite de notre enquête au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé (3.3).

3.1. Intérêts d'une enquête qualitative

En nous ralliant à nos prédécesseurs, nous avons pu faire le constat selon lequel la recherche scientifique se construit au préalable par la collecte d'un ensemble de données à traiter au préalable. Cette dernière implique à la fois des approches qualitative et quantitative.

Claude Gaspard (2020) définit globalement ces dernières comme des approches complémentaires rentables, auxquelles on y implique un échantillon (de personnes) qu'il faut observer et passer à un sondage.

3.1.1. Conceptualisation et techniques de l'approche qualitative

Pour comprendre et expliquer des préoccupations sociolinguistiques telles que les comportements linguistiques d'une population, les travaux de recherche y relatifs se fondent au préalable par une démarche qualitative. Lorsque Mays et Pope (1995 : 43) ont donné une définition générale à l'approche qualitative, nous avons pu découvrir par leur affirmation que :

Le but de la recherche qualitative est de développer des concepts qui nous aident à comprendre les phénomènes sociaux dans des contextes naturels (qu'expérimentaux), en mettant l'accent sur les significations, les expériences et les points de vue de tous les participants.

D'après ce postulat, il apparaît que la démarche qualitative s'intègre dans le recueillement des informations liées aux perceptions et aux vécus de l'individu sans l'exclure de son milieu de vie et d'interactions où il vit ses expériences et se fait des appréhensions individuelles et sociales. Dans le cas de figure de notre étude, nous avons entrepris de nous pencher essentiellement sur l'observation des représentations, des attitudes et des pratiques des langues officielles des cadres administratifs camerounais, au sein de leurs différentes institutions administratives. Par ailleurs, ces observations nous servent à prélever des informations contextuelles qui nous permettent d'étayer les principaux axes du problème traité et d'en formuler des hypothèses. Pour ce faire, ce type de recherche se déploie par le biais de techniques qui lui sont propres à savoir : les observations, les entretiens et le focus group. Dans notre étude, nous ne nous intéresserons pas au groupe de discussion.

3.1.2. L'observation

Provenant du latin « observare » qui signifie « porter son attention sur », le mot « observation » renvoie à un procédé à l'aide duquel on constate toutes les particularités d'un phénomène. Pour définir les observations, Fernandez L. (2021 : 161) nous fait savoir que « l'observation suppose l'attention centrée sur un objet et la capacité de discriminer les différences entre les phénomènes. » Devant notre étude qui s'inhibe, à juste titre, dans le champ des études contrastives et comparatives, nous projetons rendre compte des spécificités des pratiques et des interactions linguistiques des cadres administratifs camerounais, qu'ils soient francophones ou anglophones. Tout cela nous aura servi à peindre l'image réelle de la politique du bilinguisme au Cameroun au regard de l'activité interlinguistique au sein de l'administration camerounaise. Par conséquent, les constats qui découleront de nos observations doivent servir de bases pour nos analyses.

Dans les rouages de la recherche qualitative, les observations permettent au chercheur de porter un regard minutieux sur un ou des objets précis, l'aidant ainsi à détecter un ou plusieurs phénomènes sociaux autour de la population étudiée. Il est souvent intéressant de voir comment les individus d'une société réagissent dans leur quotidien, mais surtout de regarder comment ils se déploient dans leurs interactions. C'est d'ailleurs à travers notre observation sur les mouvements des cadres de l'administration au sein du Centre Linguistique Pilote de Yaoundé que nous avons choisi de la pratique du bilinguisme officiel paritaire promu par l'État, au sein de son bras séculier qu'est l'administration. Ce premier niveau d'observation va nous aider à connaître ce pour quoi ce travail de recherche se met en marche.

En sélectionnant le Centre Linguistique Pilote de Yaoundé comme le lieu d'investigation et d'observation, nos attentes d'y rencontrer en place un échantillon des cadres administratifs lors de leur formation linguistique connaîtraient une satisfaction, au regard des effectifs non négligeables des cadres prélevés et mis à notre disposition par ledit centre. Ce palier de l'observation saura nous conforter dans notre initiative d'étudier leurs différentes constructions de l'Imaginaire et des Représentations autour du français et de l'anglais, objectif principal même de ce mémoire. Retenons déjà que ces cadres-apprenants anglophones et francophones partagent tous le même désir pour l'apprentissage de leurs secondes langues officielles respectives, pour améliorer leurs niveaux de compétences linguistiques. Même si après une attention portée sur la répartition des effectifs, ceux-ci ont suscité en nous de nombreuses interrogations.

Le deuxième niveau de l'observation se situe dans l'inspection physique du terrain d'enquête. Durant le temps que nous aurons à passer au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé, notre attention sera majoritairement portée sur la cible de notre enquête. Le fonctionnement hiérarchique et didactique du Centre Linguistique Pilote de Yaoundé s'inscrit dans le respect d'une norme éthique bien définie ; c'est pourquoi, nous serons amenée à ajuster nos mouvements et nos sollicitations vis-à-vis du Centre Linguistique Pilote, à la réglementation hiérarchique de ladite structure pour le bon déroulement de l'investigation.

En fin de compte, cette position d' « observateur » dans la présente enquête saurons nous orienter dans l'adoption des méthodes adéquates et efficaces lors des interrogations ; tout cela sans que notre présence interfère sur le déroulement de la formation de personnes invitées à cette enquête.

3.1.3. L'entretien

Très plébiscité dans l'enquête de terrain, l'entretien est également une technique propre à l'approche qualitative. Selon la conception de Pierre Romelear (2005 : 101) : « L'entretien est une des méthodes qualitatives les plus utilisées dans la gestion. Un entretien de recherche n'a rien de commun avec une discussion dans laquelle on se laisse porter par l'inspiration du moment ». Il démontre que l'entretien n'est pas un exercice qui veut simplement prêter à la parole des individus, mais qu'il attribue aussi de grandes visées capables de satisfaire l'interviewer en raison du type d'informations qu'il veut recueillir. Il apparaît alors évident que l'entretien vise à établir un lien entre le chercheur et l'individu interrogé afin de vérifier les hypothèses dressées en amont à son enquête sur le terrain qui peuvent même le conduire à la découverte de nouvelles informations. Contrairement à l'observation qui ne prête pas

nécessairement l'enquêté à la parole, les entretiens requièrent une interpellation ou à une invitation à la parole chez les participants.

Gaspard (2021) a statué sur trois types d'entretien : « l'entretien exploratoire », « l'entretien principal » et « l'entretien de contrôle ». L'entretien exploratoire est un exercice « informel » en prélude à l'enquête officielle. Nous l'avons assimilé d'une certaine manière à notre première étape d'enquête effectuée au début de l'exploration du Centre Linguistique Pilote de Yaoundé, à savoir le prétest. Dans un second plan, le questionnement avancé utile pour vérifier et détecter des hypothèses est le reflet et le rôle de ce qu'il a nommé « entretien principal ». Il s'effectue par le biais d'outils tels que « le questionnaire d'enquête ». Pour ce faire, nous allons employer ce dernier comme outil phare, que nous allons monter sous deux versions (anglais, français), toutes adaptées au profil linguistique de notre cible à étudier. Enfin, « l'entretien de contrôle », qui se conduit très souvent à la fin d'une enquête pour procéder à une sorte de vérification au moyen d'outil méthodologique tel que les protocoles d'interviews ou les guides que nous n'allons pas explorer ici.

À l'opposé de l'approche qualitative, la démarche quantitative, elle, ne se soucie pas des spécificités des réalités observées, mais s'appuie sur des moyens de recherche qui impliquent des outils d'analyse pour interpréter des phénomènes sous des variables mesurables.

3.2. De l'approche quantitative

L'étude quantitative renvoie de manière générale à une mobilisation de données coordonnées et dressées sur un nombre précis d'une population, servant au chercheur à mener son étude sur des phénomènes liés à cet échantillon, par une analyse faite sur des données statistiquement mesurables pour aboutir à des conclusions. Lorsque Vanderstoep et Johnston (2009) corroborent le fait que : « *Quantitative social sciences research involves creating measures of behaviours, thoughts, or attitudes* », nous retenons de la recherche quantitative qu'elle est une méthode scientifique qui évalue et regroupe statistiquement les données provenant des réalités et des mouvements sociaux en rapport avec un groupe d'individus. De manière simple, elle procède à un regroupement numérique des réponses des enquêtés interrogés.

Dans le cadre de la collecte des données quantitatives, l'outil de prédilection le plus souvent employé est le questionnaire d'enquête. En dehors du questionnaire, le sondage est parfois utilisé pour recueillir les données dans un vaste champ, parfois à très grande échelle sur une seule question. Pour ce qui est de notre enquête, notre choix va se porter évidemment vers

le montage d'un questionnaire bilingue, qui sera administré à l'ensemble l'échantillon représentatif.

3.2.1. Notre questionnaire d'enquête : présentation et structuration

Employé dans les procédés méthodologiques d'une recherche sur un terrain d'enquête, le questionnaire est un outil de recherche scientifique développant une série de questions spécifiquement élaborée. D'après Lugen (2017:8), un questionnaire d'enquête « vise à vérifier les hypothèses de la recherche, en vérifiant les corrélations suggérées ». À travers des questions parfois codées ou non dans le questionnaire, il convient très souvent au chercheur de tenter de vérifier ses hypothèses en les dissimulant dans les questions de son questionnaire, mais surtout de laisser libre cours à la découverte de nouveaux phénomènes et observations durant son investigation. C'est la raison pour laquelle, la formulation d'une série de questions dans un questionnaire apparaît comme une étape cruciale et décisive pour l'enquête, puisque Lugen (*ibid.*), atteste que l'ensemble des réponses obtenues seront comparées et intégrées dans une analyse.

La forme générale d'un questionnaire se constitue sur un support varié, avec un nombre de pages et un nombre de parties assez réduits. Dans l'intention de faire parler les cadres anglophones et francophones de l'administration camerounaise au sujet des pratiques intergroupes dans leur environnement socioprofessionnel, un questionnaire bilingue nous semblerait plus approprié pour l'atteinte de nos objectifs d'enquête. Il s'agira clairement d'un questionnaire dans les versions anglaise et française respectivement adressé à l'endroit des répondants anglophones et francophones ciblés dans l'enquête. Ledit questionnaire bilingue sera constitué de vingt-cinq (25) questions, regroupées au sein de deux principales parties et il procédera à l'autoévaluation et à l'examen des formes de représentations et des pratiques linguistiques des enquêtés dans leurs milieux socioprofessionnels.

3.2.1.1. Partie 1 du questionnaire

La première partie (partie 1) de notre questionnaire a pour objectif de donner la quintessence du questionnaire en lui-même et nous aider à procéder à l'identification des enquêtés. Cette dernière concentre distinctement deux sous-sections qui sont le « libellé d'entête » (0) et « l'identification des répondants » (I). Bien qu'elles ne touchent pas profondément les points clés de l'enquête, nous ne pouvons pas nous passer d'elles, d'entrée de jeu. De manière générale, elles ont néanmoins un rôle dans l'introduction et la présentation d'un questionnaire bien monté.

- « Le libellé d'entête/Header label » : il est incontournable dans un questionnaire d'enquête. En effet, comme cela peut se lire sur l'entête de notre questionnaire d'enquête, il s'agit d'un texte introductif qui permet nous permet de nous identifier, de présenter le type et l'intitulé de notre recherche et de statuer sur son objectif et sa quintessence, à l'intention de la population cible ;

- « L'identification des répondants/Identification of respondent » (I) : c'est par ce point que débute l'interrogation proprement dite des enquêtés. Elle sera faite par le biais d'une série de questions qui permet de recueillir les informations sur le profil de chaque participant, notamment le sexe de l'enquêté, sa tranche d'âge, sa première langue officielle, son administration d'attache, son poste et aussi la durée de sa formation au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé. Cette sous-section renvoie aux huit (8) premières questions du questionnaire.

3.2.1.2. Partie 2 du questionnaire

Dans cette deuxième partie sont regroupées les grandes lignes de l'enquête au sujet de des indices sur l'état des pratiques interlinguistiques au sein de leurs environnements de travail. Aux intitulés de ces lignes nous attribuons les numéros II, III, IV, et V. et chacun d'eux répondent aux objectifs suivants :

- « La situation sociolinguistique du lieu de service/ Sociolinguistic situation of the place of service (II) » : à travers les questions 9, 10 et 11 qui constituent cette sous-section, nous avons en vue de ressortir la fréquence d'usage de chaque langue officielle (français et anglais), tant chez les supérieurs hiérarchiques que chez les différents cadres administratifs employés, au niveau de leurs interactions internes (entre collègues) et externes (avec les usagers) ;

- « L'auto-évaluation des compétences/ Self-Assessment of Language Skills (III) » : l'ensemble des questions de cette sous-partie servira à jauger le niveau de compétences et performances en langue anglaise de cadres francophones et celui des anglophones en français. Les questions 12, 13, 14 et 15 ont été inscrites dans cette perspective ;

- « Pratiques langagières/Languages practices (IV) » : nous avons camouflé nos hypothèses sur la question de l'état des pratiques et les attitudes linguistiques à travers les questions 16, 17, 18. Il s'agira de vérifier si les contacts et les rapports collègues/collègues et cadres/usagers connaissent effectivement des perturbations ou non, du fait d'une quelconque barrière linguistique existante. L'analyse à ce niveau entrevoit ressortir les efforts et les moyens

employés par chaque cadre au cours d'une interaction nécessitant l'usage du français et de l'anglais ;

- « Considérations, attitudes et représentations linguistiques/ Considerations and Language Attitudes (V) » : soucieux de tous les appréhensions et sentiments qui peuvent émaner de chacun des cadres au cours de leurs interactions au travail en anglais et en français, ce dernier point de notre questionnaire aura pour objectif de nous aider à les recueillir. Dans cette lancée, nous voulons une idée fixe et claire des possibles appréhensions et sentiments linguistiques des cadres afin de déduire au mieux les raisons qui ont motivé à une formation linguistique au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé. Les sept (7) dernières questions 19, 20, 21, 22, 23,24, et 25 seront formulées pour cette visée.

Afin d'enrichir son travail, il arrive qu'une personne engagée dans une recherche scientifique associe au questionnaire d'autres outils méthodologiques tels que le sondage ou l'interview, dans le but d'approfondir son enquête devant les résultats obtenus via un questionnaire.

3.2.2. Échantillonnage : définition et typologie

Dans le cadre d'une enquête, l'échantillonnage représente une étape tout aussi primordiale dans la démarche méthodologique. Au cours de ce processus, le chercheur est appelé à sélectionner quelques membres de la population qu'il cible pour les perspectives de son enquête, dans le dessein de se constituer un échantillon. En effet, il faut noter que cet échantillon comporte un effectif d'enquêtés ciblés inférieur à celui de l'ensemble de la population considérée dans l'enquête ; ce qui faciliterait l'enquête dans le temps et le coût. Par ailleurs, le processus d'échantillonnage s'élabore sous des méthodes variées et il en existe deux principaux types. À savoir l'échantillonnage probabiliste et l'échantillonnage non-probabiliste.

Encore qualifié d'aléatoire, l'échantillonnage probabiliste consiste en la sélection des répondants sur le principe de randomisation, c'est-à-dire par une sélection faite au hasard. Dans cette forme d'échantillonnage, il est possible que les individus sélectionnés ne remplissent pas les critères attendus. Par contre, dans l'échantillonnage non aléatoire ou non probabiliste les répondants sont choisis sur la base des motivations et critères subjectifs ; c'est-à-dire selon les visées du chercheur.

De ces deux différentes méthodes d'échantillonnage, l'échantillonnage non probabiliste est celle qui a fait sens dans la démarche méthodologique de notre enquête. Pour qu'un individu

soit sélectionné comme membre de notre échantillon, il fallait que ce dernier réponde aux deux majeurs critères suivants :

- Être cadre d'une administration publique ou parapublique ;
- Être un apprenant en cours de formation linguistique au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé ;

De cette manière, nous avons organisé notre investigation au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé en construisant notre échantillon d'enquête en procédant à un tri à partir de la liste des cadres d'administration en cours de formation qui nous avait été fournie par le Centre Linguistique Pilote de Yaoundé.

3.2.2.1. Sélection des enquêtés : Processus de notre échantillonnage

Trois entretiens préparatoires avec le Chargé des Études du Centre Linguistique Pilote de Yaoundé se sont étendus aux dates du 3, 4 et 7 octobre 2022. Ces entretiens nous ont permis d'identifier, avec l'accompagnement de ce responsable, les différents cadres de l'administration en cours de formation linguistique dans ladite institution. Le Chargé des Études a pris le soin de rentrer minutieusement dans la base de données du Centre Linguistique Pilote de Yaoundé pour fournir la liste des administrations et les effectifs respectifs des cadres de chaque institution. (Voire annexes). Malgré, les délicates responsabilités que lui impose sa fonction, le Chargé des Études a pu mettre à notre disposition les différents emplois de temps des cadres administratifs en formation, que nous souhaitions déjà avoir pour programmer le dépôt de nos questionnaires auprès des cadres identifiés. Au cours de ces entretiens préliminaires, nos attentes étaient les suivantes :

- être rassurée par le constat selon laquelle le Centre de formation linguistique regorge d'un nombre important de cadres administratifs dans l'ensemble de leurs effectifs, pour le compte de la rentrée académique 2022 et des formations en cours. Pour ce faire, une liste de plusieurs institutions administratives nous a été remise à la suite de nos entretiens avec le Chargé des Études du Centre Linguistique Pilote de Yaoundé ;

- entrer aisément en contact avec les cadres de l'administration lorsqu'ils sont au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé. À cet ordre, le Chargé d'études et nous avons procédé aux dates du 19 et du 25 octobre 2022, à un tri des possibles répondants afin de constituer un échantillon fixe pour l'enquête.

Durant les entretiens avec le Chargé des Études, il fallait passer au crible chaque administration présente, afin d’y détecter et sélectionner les possibles cadres répondants, selon nos critères de sélection que nous avons attribués au profil de notre cible, à savoir être tous des cadres de l’administration et présents régulièrement présents en salle.

Nous avons eu la possibilité de retenir deux (2) anglophones et deux (2) francophones dans chaque institution administrative. Cependant, nous n’avons pas toujours pu maintenir cet équilibre dans la sélection des cadres, car certaines institutions étaient essentiellement représentées par des cadres anglophones ou francophones uniquement. C’est qui a justifié l’inégale répartition des groupes de locuteurs dans cette enquête.

3.2.2.2. Liste des institutions administratives fournies par le Centre Linguistique Pilote de Yaoundé et effectifs des participants de l’étude

Le tableau ci-contre présente les effectifs des cadres des administrations publiques et parapubliques retenus après le tri, suivis des noms de leurs institutions d’attache, en cours de formation et inscrits au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé dès le début de l’année de formation 2022-2023. Rappelons qu’il nous a été autorisé de retenir quatre (4) cadres administratifs de chacune des institutions partenaires avec le Centre Linguistique Pilote, à savoir deux (2) francophones et deux (2) anglophones, ou simplement quatre (4) cadres en cas d’absence des deux groupes de locuteurs dans une même institution.

Tableau 1 : Effectifs des enquêtés retenus dans la liste des institutions publiques fournie par le CLP.

INSTITUTIONS PUBLIQUES	Effectifs généraux enregistrés pour chaque institution publique.	Cadres anglophones retenus.	Cadres francophones retenus.
1. CONSUPE	2	0	2
2. DOUANES	10	2	2
3. INC	0	3	1
4. MINADER	29	2	2
5. MINEFOP	28	0	4
6. MINEPAT	6	1	3
7. MINESUP	14	0	4
8. MINFI	39	1	3
9. MINPROFF	6	0	4

10. MINREX	14	0	4
11. MINTP	7	0	4
12. MINTRANSPORT	26	0	4
13. MINTSS	13	0	4
TOTAUX	194	9	41

Avec deux institutions dont les effectifs ne nous ont pas été donnés et ce pour des raisons que nous ignorions, nous avons détecté au total 194 cadres provenant de treize 13 administrations publiques que le Centre Linguistique Pilote de Yaoundé nous a proposées. À ce niveau, nous pouvions déjà compter cinquante 50 possibles répondants ; soit 9 cadres anglophones et 41 francophones.

Tableau 2 : Effectifs des enquêtés retenus dans la liste des institutions parapubliques fournie par le Centre Linguistique Pilote.

INSTITUTIONS PARAPUBLIQUES	Effectifs généraux enregistrés pour chaque institution parapublique.	Cadres anglophones retenus	Cadres francophones retenus
1. AER	Non spécifié	0	4
2. Fond Routier	Non spécifié	0	3
3. ELECAM	14	4	1
TOTAUX	14	4	8

Ce tableau présente les effectifs des partenaires administratifs du Centre Linguistique Pilote de Yaoundé, en service dans le parapublic. Nous y avons pu retenir pour l'interrogation un effectif total de douze (12) potentiels cadres-répondants, soit quatre (4) cadres anglophones et huit (8) francophones.

Après cette sélection des enquêtés, nous ressortons avec un échantillon de cinquante (50) cadres de l'administration publique avec neuf (9) anglophones et quarante-et-un (41) francophones d'un côté. D'un autre côté, cet échantillon compte douze (12) cadres du parapublic au total formé de quatre (4) anglophones et huit (8) francophones. Pour résumer,

cela implique qu'on tentera de faire parler au moyen de notre questionnaire d'enquête soixante-deux (62) cadres de l'administration publique et parapublique dans un total général, soit 13 cadres anglophones et 49 francophones. Une fois notre échantillon clairement défini, nous pouvions d'ores et déjà lancer notre chasse aux données proprement dite, en entrant en contact avec les cadres de l'administration sujets à cette enquête.

Au regard des effectifs regroupés dans les tableaux ci-dessus, il apparait de manière ostentatoire que la représentativité de notre échantillon est majoritairement constituée par les cadres d'expression francophone. Par ailleurs, pour avoir un avant-gout du déroulement des interrogations et améliorer nos techniques pour faire parler les participants de cette enquête, nous avons pris l'initiative de passer à un échantillon très réduit, un test de simulation, connu dans l'enquête de terrain sous le nom de prétest.

3.3. Démarche méthodologique

Cette partie rend compte de toutes les étapes de notre déploiement sur le terrain et des outils auxquels nous avons recouru pour obtenir nos données et nos informations devant les objectifs de notre investigation. Nous étions déterminée à fournir des efforts tant physiques que matériels qui nous permettraient de mener au bout de sa réussite notre enquête au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé.

3.3.1. Préparation des entretiens au Centre Linguistique Pilote : Prise de contact avec le secrétaire et le Chargé d'études du Centre Linguistique Pilote de Yaoundé

Il est important de signaler que l'espace de notre enquête à savoir le Centre Linguistique Pilote obéit à un mode de fonctionnement hiérarchisé qui règlemente les mouvements de tous les usagers qui s'y rabattent. Ainsi, notre démarche méthodologique pour l'exploitation conforme de cet environnement n'a nullement exclu le respect de la réglementation fixée au sein cette structure. Dès lors, il nous fallait, selon les recommandations du personnel d'accueil, prendre contact avec le secrétariat de la direction du Centre Linguistique Pilote de Yaoundé, au préalable.

Pour débiter notre chasse aux données dans le Centre Linguistique Pilote de Yaoundé, nous nous y sommes rendue Mardi 20 septembre 2022, au secrétariat principal dudit Centre. Munie d'une autorisation de recherche signée par le Vice Doyen de notre Faculté, nous avons sollicité une rencontre avec le Directeur du Centre, après avoir déroulé le leitmotiv de notre projet de recherche. Au vu de l'envergure de notre travail, nous avons été directement reconduite vers l'un des Chargés d'études en charge de la gestion des emplois de temps et du

suivi des cours du Centre Linguistique Pilote de Yaoundé. Ce coordonnateur des études a su se rendre disponible et volontaire pour nous guider, le temps de notre passage au sein dudit Centre. Il est d'ailleurs le responsable qui a validé notre demande d'accès dans le Centre, avec l'aval du Directeur de Centre Linguistique Pilote de Yaoundé, par sa signature.

Une fois, le contact établi et notre autorisation acquiescée, des séances de travail avec le responsable des études, nous avons organisé et planifié la conduite de notre enquête.

3.3.2. Le prétest

Ce procédé dans la mise en marche d'une enquête de terrain est primordial pour tout chercheur. Le prétest est une sorte de simulation ou d'essai par le questionnaire avec lequel nous envisageons d'interroger les participants d'une enquête. Il s'agit concrètement de soumettre à un échantillon réduit de la population générale ciblée le questionnaire afin d'y déceler d'éventuelles failles ou limites. De même, cet exercice sert à détecter les potentiels obstacles auxquels nous pourrions être confrontée tout au long de l'interrogation des différents cadres. Dans le cas échéant, le chercheur saura y apporter les modifications requises, afin de dompter au mieux son espace d'enquête, pour de meilleurs rendements.

L'accès au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé nous étant déjà gratifié, nous avons fait passer, à la date du lundi 31 octobre 2022, quatre (4) cadres de différentes institutions d'attache, soit deux (2) locuteurs anglophones et deux (2) francophones à un prétest. Ce dernier nous a permis de faire des observations donnant un avant-gout des réalités auxquelles nous pourrions être confrontée, tout au long de l'interrogation de tous ces cadres.

3.3.2.1. Rapport du prétest

Les quatre (4) cadres sujets à notre test préliminaire ont été prélevés de 4 administrations distinctes ; le tableau ci-après rend compte des résultats obtenus après le dépôt des questionnaires.

Tableau 3 : Résultats du prétest

Administrations	Enquêtés interrogés	Questionnaires retournés
1. Douanes	1 anglophone	1
2. MINADER	1 anglophone	1
3. MINTRANSPORT	1 francophone	1
4. MINTSS	1 francophone	1

Après cet essai, nous avons pu relever plusieurs observations et quelques remarques des participants anglophones sur un aspect de notre questionnaire en anglais.

Devant les questionnaires soumis aux enquêtés, ces derniers ont été tous acceptés, remplis et retournés par ces répondants. Par ailleurs, quelques observations ont pu être faites à partir de ce prétest. La première remarque générale que nous faisons après notre prétest est que les enquêtés étaient assez ouverts et disposés à répondre à nos questionnaires ; la totalité des cadres sélectionnés a accepté de répondre à nos questionnaires. N'étant pas répartis en salle en fonction de leurs institutions, mais groupés en salle d'apprentissage par niveau, certains candidats sélectionnés étaient assez surpris par le choix porté sur eux. Au cours de nos échanges avec eux, tous voulaient savoir pourquoi le choix était particulièrement porté sur eux pour l'enquête ;

Trois sur quatre (3/4) des répondants ont préféré répondre aux questionnaires pendant qu'ils suivaient leurs cours de peur d'omettre de les retourner ; la dernière candidate nous a fait comprendre qu'elle ne pourra nous remettre le questionnaire répondu qu'à son prochain cours.

Un souci a été signalé dans la version traduite en anglais de notre questionnaire par les participants anglophones. Dans les objectifs de notre étude, nous sommes appelée à questionner les pratiques des cadres anglophones relativement à leur LO2, nous l'avons même précisé dans le libellé. Toutefois, en traduisant le questionnaire du français vers l'anglais, par inattention nous n'avons pas veillé à remplacer « anglais » par « french » dans le questionnaire adressé aux anglophones. Ces participants n'ont pas manqué de souligner ce point lors du retour des questionnaires. Ce qui a donné tout son poids à notre prétest.

Malgré les erreurs d'inattention signalées par les cadres anglophones, ces derniers sont tout de même allés au bout de l'exercice et ont essayé de répondre à chaque question. Ce qui démontre que la bonne volonté des candidats serait un avantage pendant l'interrogation des enquêtés.

3.3.2.2. Obstacles rencontrés au cours du prétest

Les difficultés auxquelles nous avons été confrontés lors de notre test d'enquête étaient le retard des apprenants en salle et la répartition des apprenants en classe par niveau d'apprentissage et non en fonction de leurs institutions. Tous ces challenges ont servi à nous

préparer aux éventuelles péripéties sur le terrain. Elles nous permettent d'adopter des stratégies préventives et adéquates pour arriver des résultats satisfaisants lors de la conduite de l'enquête.

3.4. Conduite de l'enquête et dépôt des questionnaires

Cette section rend compte du déroulement détaillé des échanges avec les enquêtés et du dépôt des questionnaires pour la collecte de nos données, au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé. Elle prévoyait s'effectuer par l'interrogation des participants à travers ces questionnaires que nous avons conçus à l'endroit des cadres d'administration d'expression anglophone et francophone.

Entre la période allant du 1^{er} au 15 novembre 2022, nous avons mis onze (11) jours dans ledit Centre de formation linguistique pour essayer de soumettre nos questionnaires aux différents cadres sélectionnés pour l'enquête. Selon leurs horaires de cours, le chargé d'études du Centre Linguistique Pilote de Yaoundé a mis à notre disposition sa secrétaire pour qu'elle nous facilite l'accès dans les salles de cours en nous introduisant auprès de chaque formateur.

3.4.1. Procédure, attentes et résultats journaliers de l'enquête

Une fois l'identification des différents cadres administratifs faite, le chargé d'études nous a fourni une liste comportant les noms de ces personnels administratifs et leurs différents emplois de temps. Cette liste nous aidait à repérer aisément les enquêtés en salle, car le but était de viser essentiellement les cadres administratifs en cours de formation. Bien que les questionnaires aient été soumis dans l'anonymat, ce responsable du Centre a jugé qu'il serait bon pour nous d'avoir leurs noms pour que nous puissions diversifier nos approches en salle et surtout pour montrer que cela n'était pas une descente hasardeuse, mais un travail organisé et autorisé. Les emplois de temps de chaque cadre ont servi à ce que nous organisions nos accès en salle en fonction des jours où ces apprenants devaient suivre leur formation en salle.

Notre introduction dans les salles durant leurs cours était régulièrement validée, une fois que la secrétaire du Chargé des études nous avait au préalable présentée à chaque enseignant. En salle, nous tenions un discours courtois et précis qui statuait sur le leitmotiv de notre présence et nos attentes vis-à-vis de certains d'entre eux qui ont le profil adéquat pour notre enquête. C'est après cela que nous distribuions les questionnaires en leur proposant de trouver un créneau pour y répondre sur place, sans que cela affecte leur concentration durant les cours et qu'ils le déposent au bureau d'accueil situé à l'entrée principale du centre.

Notre déploiement sur le terrain était impulsé par des motivations et des attentes que nous voulions satisfaire. Celles-ci étaient les suivantes :

- Interroger tous les soixante-deux (62) cadres sélectionnés pour l'enquête ;
- Nous souhaitons que les questionnaires soient soumis en notre absence par la secrétaire qui savait où se situaient toutes les salles de cours dans l'enceinte ;
- Nous espérons qu'il y ait un équilibre au niveau des effectifs des potentiels cadres anglophones et francophones sujets à l'interrogation ;
- Nous voulions aussi que toutes les personnes sélectionnées pour cette étude soient toutes disposées à se prêter au jeu des questions/réponses et qu'ils soient assez sincères dans leurs réponses.

Au moment du décompte des questionnaires soumis aux enquêtés, dix (10) cadres d'administration du groupe linguistique anglophone nous les ont retournés, sur les treize (13) répondants anglophones présents dans l'échantillon de notre enquête. Dans le tableau ci-dessous, nous avons pris le soin d'étaler les résultats chiffrés des **Quest.1** qui ont été perçus, répondus et retournés par les enquêtés de ce premier groupe. Sans toutefois oublier de préciser le nombre de questionnaires non aboutis, à travers l'indicateur « Échecs » du tableau.

Tableau 4 : Résultats des interrogations journalières des enquêtés 1 : Cadres anglophones.

CADRES ANGLOPHONES				
Jours d'enquête	Nombre d'enquêtés cibles	Questionnaires déposés	Échecs	Questionnaires répondus et recueillis
Jour 1	0	0	0	0
Jour 2	4	4	1	3
Jour 3	0	0	0	0
Jour 4	0	0	0	0
Jour 5	2	2	0	2
Jour 6	0	0	0	0
Jour 7	2	2	1	1
Jour 8	3	3	1	2
Jour 9	0	0	0	0
Jour 10	0	0	0	0

Jour 11	2	2	0	2
TOTAL	13	12	3	10

■ Effectif total : 13 ■ Questionnaires échoués : 3 ■ Questionnaires réussis : 10

Le second tableau ci-dessous rend compte du dépôt et du retrait des questionnaires adressés à la population francophone de notre échantillon.

Tableau 5 : Compte rendu des interrogations journalières des enquêtés 2 : Cadres francophones

CADRES FRANCOPHONES				
Jours d'enquête	Nombres d'enquêtés ciblés	Questionnaires déposés	Questionnaires retournés et répondus	Échecs
Jour 1	4	4	2	2
Jour 2	6	4	1	5
Jour 3	3	2	2	1
Jour 4	4	4	1	3
Jour 5	4	3	3	1
Jour 6	5	3	1	4
Jour 7	4	3	3	1
Jour 8	4	4	1	3
Jour 9	5	5	2	3
Jour 10	6	4	2	4
Jour 11	4	4	2	2
TOTAL	49	40	20	29

■ Enquêtés ciblés : 49
 ■ Questionnaires déposés : 40
 ■ Questionnaires réussis : 20
 ■ Questionnaires échoués : 29

Le tableau ci-dessus rend compte des résultats obtenus lors de nos descentes journalières sous les indicateurs du nombre des répondants ciblés, des questionnaires déposés, remis et des échecs enregistrés.

3.4.2. Causes des échecs enregistrés

Les chiffres que présentent les précédents tableaux sur les questionnaires recueillis lors de l'interrogation des enquêtés laissent transparaître un nombre non négligeable d'échecs. Sur

le terrain, plusieurs facteurs étaient à l'origine de cette faille. Deux principales causes en étaient à l'origine. La première était l'inconstance de certains répondants dans leur programme de formation. Pendant leur formation, nous avons constaté que les cadres avaient au moins deux jours de cours par semaine. Une difficulté apparaissait régulièrement lorsque certains enquêtés, à qui nous remettions des questionnaires le premier jour de cours, promettaient de les retourner à la prochaine séance, mais qu'ils avaient oublié leur questionnaire au prochain cours. D'autres même étaient absents. Au cours de l'exploration du terrain, le deuxième facteur à l'origine de ces échecs a été le refus catégorique de plusieurs cadres administratifs. Chaque refus de réponses à nos questionnaires a bien évidemment participé à la réduction du nombre de participants à l'enquête.

3.4.3. Frustrations et complexité du terrain d'enquête

Nous n'étions pas non plus au bout de l'effort, car une fois devant les salles éligibles pour l'enquête, nous devions justifier la raison de ce travail aux enseignants afin qu'il juge de la nécessité de nous laisser interrompre leurs cours pour quelques minutes. Nous avons été un peu déçue d'avoir rencontré des enseignants totalement réfractaires à notre demande d'accès, qui ne voulaient même pas que leurs cours soient interrompus. Le plus indulgent nous a dit de revenir à quelques minutes de la fin du cours. Une autre frustration que nous subissions constamment en salle avec les enquêtés était le refus catégorique de certains d'entre eux qui ne voulaient absolument pas se prêter au jeu du questionnaire. Malgré notre discours sur la quintessence de notre étude menée sur les sentiments et leurs pratiques des langues officielles.

Dans ce chapitre 3 dans lequel il était question de rendre compte de la préparation, de la conduite et des aboutissements de notre enquête au Centre Linguistique Pilote. Dans notre approche qualitative et quantitative, nous avons procédé à un échantillonnage qui nous a permis de retenir un effectif de cadres de l'administration publique et parapublique, qui devaient participer à cette étude. C'est au moyen d'un questionnaire dans les versions anglaise et française que nous avons interrogé respectivement les cadres d'expression anglophone et francophone. Par ailleurs, à travers le récit de la conduite de cette enquête, le Centre Linguistique de Yaoundé s'est avéré être un terrain facile d'accès pour nous comme à tout usager s'y dirigeant, même si nous avons été confrontés à quelques obstacles. Malgré ces difficultés, cette enquête a porté ses fruits compte tenu de l'ensemble des données que nous avons pu collecter à la fin de cette dernière.

CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION DES DONNÉES DE L'ENQUÊTE

Le chercheur doit pouvoir rendre compte de l'aboutissement de son investigation en présentant ses données d'enquête, lesquelles serviront de base d'analyse pour la problématique soulevée. À la fin de notre passage au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé, nous avons recueilli des données pour l'étude de l'Imaginaire et des Représentations que les cadres d'administration construisent sur la LO2 afin de mettre en lumière leurs compétences et performances interlinguistiques dans le milieu socioprofessionnel. Ce chapitre qui l'ensemble des données recueillies va commencer par rappeler le processus de la méthode (4.1) qui sera suivie des indices du profil

4.1. Processus méthodologique

Pour présenter adéquatement nos données, nous reprenons ici la démarche méthodologique annoncée au Chapitre 3. Nous nous sommes appuyée sur la statistique descriptive pour faire une représentation des données de cette étude. Étant une branche des statistiques, la statistique descriptive se base sur un ensemble de méthodes pour décrire un ensemble relativement considérable de données. L'une des méthodes de Bressoud et Kahané (2008 :1) de la statistique descriptive impliquée dans la présente étude est la statistique inductive, qui ne surgit que lorsque les données sont en rapport avec un échantillon de la population ciblée. Dans le processus de traitement des données, nous avons inséré et classé les réponses des participants sur Excel, afin de construire une base de données pour le calcul des effectifs en fonction de chaque indice en rapport avec les variables de cette étude.

Nous avons procédé à une classification de toutes les variables convoquées dans notre enquête. À cet effet, pour la catégorisation des données de notre enquête, nous avons regroupé dans plusieurs tableaux. Toutes les données sont réparties en six indicateurs majeurs. À savoir le « profil de l'enquêté », « la formation des cadres au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé », les indices autour du « contexte sociolinguistique de l'environnement de travail », sur « l'auto-évaluation des compétences linguistiques des enquêtés », les indices sur « leurs pratiques et expériences linguistiques » et les indices sur « leurs sentiments et les représentations linguistiques ».

Pour une lecture adéquate de nos résultats, la première case « N° » correspond aux numéros des questions dans le questionnaire en anglais et en français. Le symbole XXX renvoie à une case sans pourcentage enregistré.

4.2. Les indices sur le profil du répondant

Dans la structuration de notre questionnaire (dans ses deux versions anglaise et française), nous avons procédé à l'identification de nos enquêtés par les biais de cinq variables indépendantes. Ces dernières sont : le sexe, l'âge, le type d'administration, l'institution de service et le poste de responsabilité occupé par l'enquêté.

4.2.1. Âge et sexe

Ces deux indicateurs par lesquels nous ouvrons nos questionnaires avaient pour but d'apporter des précisions sur la tranche d'âge de nos enquêtés et d'identifier les hommes et les femmes de notre échantillon. Cette distinction devait nous permettre de faire des corrélations avec les variables dépendantes au moment de l'analyse de nos données. Par conséquent, le 1^{er} tableau ci-contre met à nu à la fois les résultats relatifs au sondage sur la tranche d'âge et sur le sexe des enquêtés, au moyen des questions 1 et 2 dans nos différents questionnaires :

Question 1 : Sexe/Gender

Tableau 6 : Sexe des enquêtés.

ANGLOPHONES		FRANCOPHONES	
Answers	%	Réponses	%
Female	30,00%	Féminin	55,00 %
Male	70,00%	Masculin	45,00 %

Question 2 : Quelle est votre tranche d'âge ? /What is your age group ?

Tableau 7 : Tranches d'âge des enquêtés

ANGLOPHONES		FRANCOPHONES	
Answers	%	Réponses	%
25-34	60,00 %	25-34	35,00 %
35-44	30,00 %	34-44	40,00 %
45-54	10,00 %	45-54	25,00 %

Comme nous pouvons le percevoir dans ce tableau de la page qui précède, nous avons enregistré chez les anglophones une population majoritairement masculine, à l’opposé de l’ensemble des francophones où l’effectif des femmes est dominant.

Pour ce qui est de l’indice sur la tranche d’âge, les résultats montrent que l’échantillon des cadres anglophones obtient un pourcentage plus élevé pour la tranche d’âge de 25 à 34 ans, soit 60 % et nous conduit à relever que la majorité de ces répondants est trentenaire ; tandis qu’elle est majoritairement quadragénaire chez les francophones occupant 55 % de leur effectif total.

4.2.2. Type d’administration

Ayant ciblé les administrations publiques et parapubliques, nous voulions connaître les effectifs des cadres qui provenaient de chacune d’elles afin d’étudier la courbe de la demande d’apprentissage des langues officielles pour chaque type d’institutions camerounaises présentes au sein du Centre Linguistique Pilote de Yaoundé. La question formulée à cet effet correspondait à la question 3, ainsi formulée :

Question 3: Quelle est votre administration d’attache? /In which administration are you working?

Dans le tableau ci-contre sont présentées les statistiques des réponses de chaque groupe d’enquêtés :

Tableau 8 : Types d’administration des enquêtés.

ANGLOPHONES		FRANCOPHONES	
Réponses	%	Réponses	%
Statal	70,00 %	Publique	90,00 %
Parastatal	10,00 %	Parapublique	10,00 %
No answer.	20,00%	Aucune réponse	XXX

Par conséquent, qu’ils soient anglophones ou francophones, nous pouvons faire la conclusion d’après ce que présentent les résultats que la demande était plus accrue dans le public.

4.2.3. Dénomination des institutions d'attache des cadres

Pour que chaque répondant puisse préciser le nom de l'administration au sein de laquelle il est employé, nous leur avons posé cette question :

Question 4 : Quel est le nom de votre institution d'attache ? /What is the name of your official institution ?

Le condensé des résultats sur les noms des institutions administratives des enquêtés anglophones et francophones est donné dans les deux tableaux suivants :

Tableau 9 : Institutions précisées par les enquêtés anglophones.

ANGLOPHONES	
ANSWERS	%
INC	10,00 %
MINADER	10,00 %
MINDHU	10,00 %
MINTP	10,00 %
University of Buea	10,00%
No answer.	50,00%

Au moment du dépouillement des questionnaires, nous comptons dix-huit (18) institutions administratives au total. À ce niveau de l'enquête, nous relevons que les cadres anglophones proviennent de quatre administrations publiques : le MINADER, le MINDHU, le MINTP, et l'Université de Buea ; toutes avec le même pourcentage de réponses, soit 10 %. Comme institutions parapubliques, nous en enregistrons une seule : L'Institut National de la Cartographie.

Toutefois, la moitié (50 %) de ces enquêtés s'est abstenue de préciser le nom de leur administration. Une observation qui a attiré notre attention et qui pourrait prise comme élément d'analyse.

Tableau 10 : Institutions précisées par les enquêtés francophones.

FRANCOPHONES			
Réponses	%	Réponses	%
AER	10,00 %	MINFI	5,00 %
CONSUPE	10,00 %	MINMAP	5,00 %
Aucune réponse	10,00 %	MINPROFF	5,00 %
MINEDUB	5,00 %	MINSANTE	5,00 %
MINEFOP	5,00 %	MINSUP	5,00 %
MINEPAT	5,00 %	MINTP	5,00 %
MINTRANSPORTS	5,00 %	MINTSS	10,00 %

D'après les précisions données par les résultats de cet indice, les enquêtés francophones proviennent de treize (13) institutions administratives toutes publiques. Même si nous avons également noté des enquêtés qui n'ont pas donné le nom de leurs institutions, pour des raisons que nous ne maîtrisons pas réellement.

4.2.4. Postes d'administration

Au-delà de la distinction linguistique entre le cadre anglophone et le francophone que nous avons pu faire, nous souhaitons nous enquérir des différentes personnalités administratives que cette investigation a comptées, éminemment à travers la précision de leurs postes de services. Pour la question 5 en rapport avec cet indicateur, nous avons déroulé une liste de six (6) postes d'administration pour que le répondant puisse cocher celui qui correspond à sa fonction administrative. De plus, s'il ne retrouvait pas son poste sur cette liste, il a été réservé un espace afin qu'il puisse lui-même y inscrire son poste. La question mise en évidence à l'ordre est celle-ci :

Question 5 : Pourriez-vous préciser le poste que vous y occupez ? /Could you please specify the position you hold?

Pour cette préoccupation relative aux postes d'administration, le tableau qui suit récapitule les précisions apportées par notre échantillon :

Tableau 11 : Fonctions administratives des enquêtés.

ANGLOPHONES		FRANCOPHONES	
ANSWERS	%	RÉPONSES	%
Assistant researcher	20,00%	Assistant de direction	5,00 %
Contractual executive	10,00%	Cadre contractuel	45,00 %
Director	10,00%	Cadre d'appui	5,00 %
Head of Laboratory	10,00%	Chargé d'études	10,00 %
Head of unit	10,00%	Comptables-matières	5,00 %
Secretary	20,00%	Ingénieur-Statisticien	5,00 %
No answer	20,00%	PLEG	5,00 %
XXX	XXX	PLET	5,00 %
XXX	XXX	Aucune réponse	15,00 %

Les postes d'administration nouvellement précisés en dehors de la liste de sélection que nous leur avons déroulée sont ceux de : PLEG (professeur de lycée d'enseignement général), PLET (professeur de lycée d'enseignement technique), secrétaire d'administration, comptable-matières, ingénieur-statisticien et cadre d'appui.

4.3. Les indices sur la formation en la LO2

Dans cette deuxième catégorie d'indices, nous entendons étaler les réponses apportées par les cadres en ce qui concerne les points suivants : leur sous-système éducatif, la durée moyenne de leur formation et le promoteur ou l'initiative derrière cette formation linguistique qu'ils ont suivie au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé.

4.3.1. La durée de formation

Cet indice a pour but de nous aider à connaître et à estimer le temps que mettent en moyenne les différents cadres administratifs dans leur formation linguistique au CLP de Yaoundé. En effet, ce temps de formation en langue anglaise et française peut varier en fonction des compétences visées et des objectifs de tout apprenant. Dit autrement, nous étions appelée à essayer d'établir un rapport entre leur durée d'exposition à l'apprentissage de la L2 et les

motivations qui se cachent derrière cette inclination pour la formation. La question formulée à cet effet a été la suivante :

Question 6 : Quelle est la durée de votre formation au Centre Linguistique Pilote ? /How long will your training last at the Pilot Language Centre?

Tableau 12 : Durée de la formation linguistique

ANGLOPHONES		FRANCOPHONES	
ANSWERS	%	RÉPONSES	%
3 months	20,00%	3 mois	10,00 %
5 months	10,00%	6 mois	10,00 %
6 months	10,00%	1 an	10,00%
1 year	30,00%	1 an et demi	5,00 %
2 years	20,00%	2 ans	20,00 %
As long as possible.	10,00 %	Durée indéterminée	35,00 %
No answer.	XXX	Aucune réponse.	10,00 %

Pour les deux groupes d'enquêtés, la durée de formation la plus courte est de 3 mois et la plus longue est la durée indéterminée. Mais pour les cadres inscrits au moment de notre présence sur le terrain, la durée la plus longue clairement spécifiée par certains répondants était de 2 ans.

4.3.2. Initiateur de la formation

À la question de savoir qui a impulsé la formation des cadres de l'administration camerounaise trouvés en place au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé, notre intention était de savoir si leur présence dans cette institution était une dynamique pilotée par leur employeur ou s'il s'agissait d'une initiative personnelle. Les réponses de cet indice ont été prélevées au moyen de la question 7 ci-après :

Question 7 : sous quelle impulsion êtes-vous inscrit au Centre Linguistique Pilote ? /Who or what has instigated or directed your training?

Le tableau récapitulatif des pourcentages de réponses apportées à chaque proposition est le suivant :

Tableau 13 : Initiateur de la formation/Training instigator.

ANGLOPHONES		FRANCOPHONES	
Answers	%	Réponses	%
Sent by the employer.	70,00%	Envoyé par l'employeur	70,00 %
Personal motivation.	30,00%	De mon Initiative personnelle.	30,00 %

Les données recueillies pour cet indicateur montrent, à travers cette grille, que pour les deux groupes linguistiques anglophone et francophone, l'apprentissage de la LO2 est majoritairement impulsé par leurs employeurs, au vu des pourcentages élevés que cette réponse enregistre ; soit 70 % chez les anglophones et

4.3.3. Sous-système éducatif des enquêtés

Au Cameroun, le cursus linguistico-scolaire sous lequel les cadres se sont instruits pouvait renvoyer à deux sous-systèmes : le sous-système éducatif anglophone et le sous-système éducatif francophone. En rapport avec la formation linguistique que les cadres administratifs cibles de cette investigation désiraient recevoir au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé, cet indicateur est un critère qui permet d'une manière évidente aux responsables de la formation dans ledit centre, d'identifier automatiquement la LO2 qu'ils souhaiteraient apprendre. En outre, nous avons introduit cet indice dans cette étude pour vérifier si le sous-système précisé par chacun des enquêtés définirait systématiquement leur groupe linguistique (anglophone ou francophone). Pour obtenir les avis des cadres à ce sujet dans les deux questionnaires, telle est la question que nous leur avons formulée :

Question 8 : Sous quel sous-système éducatif avez-vous fait vos études ? /Under which educational subsystem did you study?

Tableau 14 : Cursus linguistico scolaire ou sous-système éducatif des enquêtés

ANGLOPHONES		FRANCOPHONES	
Réponses	%	Réponses	%
English-speaking	80,00%	anglophone	5,00 %
French-speaking	20,00%	francophone	95,00 %

Pour cet indice d'enquête, il apparaissait évident que l'échantillon des anglophones et les francophones interrogés aient évolué respectivement et de toute évidence sous les sous-systèmes anglophone et francophone. Contre toute attente, les résultats ici révèlent des cadres anglophones ayant déclaré être des produits du sous-système éducatif francophone, qui représentent les 20 % de cette population. Une observation similaire a été faite chez les francophones, où 5 % de leur effectif total a dit avoir effectué un cursus scolaire anglophone.

4.4. Les indices sur le contexte sociolinguistique du lieu de service

Dans cette sous-section, sont publiées les statistiques des réponses aux questions dévoilant l'aspect linguistique du milieu professionnel dans lequel évoluent nos enquêtés. Nous faisons allusion en clair à la langue la plus usitée, à la L1 de leur supérieur hiérarchique direct et au groupe linguistique dominant du milieu professionnel de chaque répondant.

4.4.1. La langue la plus usitée au sein de l'environnement professionnel

Nos hypothèses de recherche étaient également orientées vers l'aspect linguistique de l'environnement professionnel des enquêtés. À cet effet, dans la question n° 9, nous nous sommes tenue de demander aux enquêtés quelle était la langue officielle la plus usitée dans leur espace de travail.

Question 9 : Quelle est la langue officielle la plus employée dans votre lieu de service ? /What is the official language mostly used in your workplace?

Les réponses à cette interrogation nous ont donné les tendances statistiques suivantes :

Tableau 15 : Langue officielle la plus usitée dans l'environnement de travail

ANGLOPHONES		FRANCOPHONES	
Answers	%	Réponses	%
English	20%	anglais	5 %
French	80 %	français	95 %

Ces résultats révèlent que le français s'avère pour la majorité des enquêtés, la langue la plus usitée dans leur milieu professionnel. Le français obtient 80 % et 95 % des votes, respectivement chez les anglophones et les francophones, et l'anglais 2 % et 5 %.

4.4.2. L1 du supérieur hiérarchique direct

Parmi les niveaux de pratiques langagières détectés au sein de nos institutions administratives, l'un des majeurs dans notre étude est celui de l'interaction entre le cadre et son supérieur hiérarchique direct. C'est pour cette raison que nous avons demandé de préciser la L1 de leur supérieur hiérarchique qui les précède directement.

Question 10 : Quelle est la 1^{ère} langue officielle de votre supérieur hiérarchique direct ?/What is the 1st official language of your immediate superior?

Le rapport des réponses apportées à cet indice est le suivant :

Tableau 16 : Première langue officielle du supérieur hiérarchique des enquêtés.

ANGLOPHONES		FRANCOPHONES	
Answers	%	Réponses	%
English	40,00%	anglais	15,00 %
French	60,00 %	français	75,00 %

À la question de savoir quelle était la LO1 de leur supérieur hiérarchique direct, plus de la moitié des cadres anglophones, soit 60 % ont dit avoir un supérieur hiérarchique direct d'expression francophone et 40 % d'un supérieur anglophone. L'index des réponses apportées par les francophones montre que 75 % et 15 % de l'effectif ont dit que le français et l'anglais étaient succinctement la LO1 de leur supérieur.

4.4.3. Proportions de groupes linguistiques en milieu professionnel

Dans ce volet, les répartitions des groupes linguistiques nous donneraient une idée sur l'aménagement linguistique de l'environnement professionnel des enquêtés. Cet indice consistait à connaître s'il y a plus d'anglophones, plus de francophones ou si le staff est entièrement bilingue.

Question 11 : Dans votre environnement professionnel, que retrouve-t-on ? /In your professional environment are/is there?

À la question rattachée à cette préoccupation, nous avons proposé aux enquêtés les réponses suivantes :

- Plus d'anglophones/ more English speakers ;
- Plus de francophones/ more French speakers ;

- Un personnel bilingue/ a bilingual staff ;
- Des anglophones, des francophones et des bilingues/ both English and French speakers and bilinguals.

Les résultats obtenus à cet effet sont détaillés dans le tableau ci-après :

Tableau 17 : Aménagement des groupes linguistiques dans les lieux de service des enquêtés.

ANGLOPHONES		FRANCOPHONES	
ANSWERS	%	RÉPONSES	%
More English speakers	10,00%	Plus d'anglophones	5,00 %
More French speakers	70,00%	Plus de francophones	55,00 %
A Bilingual staff.	XXX	Un personnel bilingue.	20,00 %
Both English and French speakers and bilinguals.	20,00%	Des anglophones, des francophones, et des bilingues.	20,00 %

En dépouillant les réponses apportées à cet indicateur, 70 % de la population anglophone et 55 % des francophones interrogés ont décrit leurs environnements professionnels comme étant plus constitués de locuteurs avec le français comme L1. Dans ces mêmes résultats d'enquête, certains cadres ont notifié que les locuteurs anglophones étaient majoritaires dans leurs administrations, bien que les pourcentages relatifs à cette observation n'aient pas été aussi considérables que pour celle des institutions qui ont un personnel majoritairement francophone.

Nous notons aussi une petite partie des enquêtés (20 %) qui signalent des administrations avec un personnel bilingue tandis que chez les cadres anglophones, personne n'a signalé qu'il y avait des bilingues. Enfin, nous avons prélevé des statistiques similaires chez les deux groupes linguistiques de l'échantillon pour l'indication qui montre que leur lieu de service a plutôt les anglophones, les francophones et les bilingues. (20 %)

4.5. Les indices pour l'auto-évaluation des compétences des enquêtés

Les questions 12, 13, 14 et 15 de notre question représentent les entrées par lesquelles nous avons conduit les enquêtés dans une évaluation de leur propre performance dans les langues officielles au travail.

4.5.1. La LO1 de l'enquêté

La première langue officielle est cet indicateur qui nous a permis de dresser le profil linguistique des enquêtés.

Question 12 : Quelle est votre première langue officielle ?/What is your 1st official language?

Tableau 18 : LO1 des enquêtés.

ANGLOPHONES		FRANCOPHONES	
ANSWERS	%	RÉPONSES	%
English	90,00%	anglais	5,00 %
French	10,00%	français	95,00 %

Il nous semblait évident que tous les cadres anglophones et francophones signaleraient que l'anglais et le français soient respectivement leurs premières langues officielles. Cependant au sein des questionnaires, les précisions de leur LO1, des enquêtés se sont identifiés comme membres des groupes linguistiques opposés. Il s'agit pour la population anglophone de 10 % des personnes interrogées et 5 % pour la population francophone de l'étude. Ces proportions représentent environ 2 enquêtés par groupe à valeur relative.

4.5.2. La langue la plus usitée par le cadre au travail (dans son interaction avec ses collègues et les usagers)

Devant nos multiples interrogations sur la pratique du bilinguisme dans nos administrations, le constat fait jusqu'ici sur l'usage des deux langues officielles au Cameroun, montre qu'elles ne possèdent pas vraiment le même poids usuel. Dans le contexte de cette étude, nous avons particulièrement cherché à connaître laquelle des langues officielles camerounaises était la plus usitée dans nos administrations.

Question 13 : Quelle est la langue officielle que vous employez le plus, au travail ?/What official language do you use the most at work?

Tableau 19 : Langue officielle la plus usitée par l'enquêté au travail. (avec leurs collègues et les usagers)

ANGLOPHONES		FRANCOPHONES	
ANSWERS	%	RÉPONSES	%
English	30,00%	anglais	0,00 %
French	60,00%	français	100 %
Both	10,00%	Les deux	0,00 %

Si nous évoluons avec le postulat selon lequel l'anglais et le français seraient rattachés à l'identité linguistique des cadres, en sorte qu'ils soient reconnus respectivement comme anglophones ou francophones. Ce qui a été d'ailleurs vérifié chez la totalité des francophones de l'échantillon, qui ont déclaré s'exprimer le plus en français au travail. Chez les anglophones, comme nous le voyons dans le tableau ci-dessus, les réponses ont varié ; 30 % des réponses mentionnent l'anglais comme la langue la plus usitée, 60 % le français et 10 % correspondent aux cadres qui disent employer les deux langues.

4.5.3. Auto-évaluation du niveau de compétences dans la LO2 à l'oral et à l'écrit des enquêtés

Dans ce volet de l'interrogation, il a été demandé aux cadres anglophones et aux francophones de faire des estimations sur leur niveau des compétences dans la pratique de la LO2 à l'oral comme à l'écrit, au moyen de l'auto-évaluation à laquelle nous leur avons soumis cette circonstance. Ils devaient faire une autoappréciation de leurs compétences linguistiques à l'aide des indices suivants : « faible », « moyen », « assez bien » ou « excellent ».

Question 14 : Comment évalueriez-vous votre niveau de compétence en langue anglaise à l'oral ?
/How would you rate your level of French oral skills?

À cet ordre, les résultats obtenus pour ces deux questions ont été condensés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 20 : Auto-évaluation des compétences linguistiques des enquêtés dans la LO2 à l'oral.

ANGLOPHONES			FRANCOPHONES		
Answers		%	Réponses		%
<i>Oral skills</i>	Low	XXX	<i>À l'oral</i>	Faible	15,00 %
	Fair	10,00%		Moyen	60,00 %
	Fairly good	70,00%		Assez bien	25,00 %
	Excellent	20,00 %		Excellent	XXX

Pour évaluer leurs niveaux de productions écrites dans la 2^{de} langue officielle, la question suivante leur a été formulée :

Question 15 : Et votre niveau de compétence en langue anglaise à l'écrit ?/What about your level of written French language skills?

Tableau 21 : Auto-évaluation des compétences linguistiques des enquêtés dans la LO2 à l'écrit.

ANGLOPHONES			FRANCOPHONES		
Answers		%	Réponses		%
<i>Writing skills</i>	Low	XXX	<i>À l'écrit</i>	Faible	5,00 %
	Fair	30,00%		Moyen	40,00 %
	Fairly good	60,00%		Assez bien	55,00 %
	Excellent	10,00 %		Excellent	XXXX

En observant dans l'ensemble ces résultats dans un premier temps, que ce soit à l'oral ou à l'écrit, aucun administrateur anglophone n'a jugé son niveau d'expression en français « faible », tandis que nous notons ce même fait seulement à l'écrit chez les francophones dans leur usage de l'anglais. La seconde observation générale que nous pointons est le fait d'avoir eu des cadres francophones qui ont estimé avoir un niveau d'expression orale et écrite « excellent », tandis qu'il n'en a pas été relevé un cas similaire chez les anglophones pour le français, à l'écrit comme à l'oral.

4.6. Les indices sur les expériences linguistiques des enquêtés

Les expériences pratiques des cadres administratifs en langues anglaise et française dans la dynamique du bilinguisme officiel que soutient l'État s'avèrent capitales dans l'étude de son expansion dans les interactions entre ces individus. Les circonstances où ces cadres d'administration sont confrontés à la pratique du bilinguisme, nous croyons que chacun d'eux essaye de rendre favorable le vivre ensemble par la communication. Ces efforts seraient des facteurs qui pourraient nous servir à évaluer au mieux leurs niveaux de performances interactionnelles, avec les usagers et leurs collègues.

4.6.1. La fréquence du contact interlinguistique chez les enquêtés

Dans cette enquête, il serait judicieux d'effectuer un sondage qui conduirait à découvrir si les cadres des groupes linguistiques anglophone ou francophone étaient le plus ou le moins exposés aux personnes du même groupe linguistique ou non qu'eux, au travail. Cela devait contribuer à décrire clairement leur contexte d'interaction et faciliter notre analyse des pratiques du bilinguisme.

Question 16 : Êtes-vous régulièrement en contact avec des collègues et usagers anglophones ? /Are you regularly in contact with French-speaking colleagues and users?

Regardons de plus près le tableau ci-après des réponses dépouillées à cette fin :

Tableau 22 : Fréquence des contacts interlinguistiques des enquêtés.

ANGLOPHONES		FRANCOPHONES	
Answers	%	Réponses	%
Yes	60,00%	Oui	40,00 %
No	XXX	Non	15,00 %
Sometimes	40,00%	Parfois	45,00 %
Never	XXX	Jamais	XXX
No answer.	XXX	Aucune réponse	XXX

Par le biais de ces données, nous avons retenu que l'ensemble de la population anglophone a admis être régulièrement en contact avec des francophones. Aucun d'eux n'a mentionné le fait de n'avoir jamais vécu une telle situation. S'agissant des cadres francophones, la remarque est la même avec les locuteurs anglophones.

4.6.2. Performances linguistiques des enquêtés en milieu socioprofessionnel

Pour jauger leur niveau de performances dans la pratique de leur LO2 officielle, il a été demandé aux enquêtés d'évaluer les efforts qu'ils déployaient pour satisfaire les besoins des locuteurs avec une LO2 différente de la leur. Ils devaient nous dire s'ils y parvenaient moyennement, difficilement ou parfaitement.

Question 17 : Arrivez-vous à satisfaire les besoins des locuteurs anglophones ? /Are you able to meet the needs of French speakers?

Nous avons enregistré les pourcentages de réponses à cette question exposés ci-dessous :

Tableau 23 : Aptitudes ou performances linguistiques des enquêtés en milieu professionnel

ANGLOPHONES		FRANCOPHONES	
Answers	%	Réponses	%
Yes, perfectly.	20,00%	Oui, parfaitement.	35,00 %
With difficulties.	10,00%	Difficilement	10,00 %
Moderately.	70,00%	Moyennement	55,00 %

En observant ces résultats, nous faisons le constat d'une tendance assez similaire sur les aptitudes linguistiques, tant pour les enquêtés anglophones que francophones dans la L2. Pour les deux groupes de répondants, la plus grande partie des personnes ont dit satisfaire moyennement les besoins de leurs interlocuteurs ; à savoir 70 % des enquêtés anglophones et 55 % des enquêtés francophones. En outre, le nombre de personnes ayant affirmé que leur performance linguistique est parfaite est de loin inférieur à ceux de la performance moyenne, tandis que 10 % des deux groupes linguistiques atteignent difficilement leurs objectifs devant la LO2.

4.5.3. Expériences de productions écrites et orales des enquêtés en LO2

Dans les perspectives d'observer comment sont pratiquées les langues officielles dans nos administrations, il s'est dressé une hypothèse selon laquelle les circonstances au cours desquelles les cadres en service sont invités à présenter des travaux dans la LO2, à l'écrit comme l'oral, participeraient à élucider des zones cachées de notre problématique.

Question 18 : Avez-vous déjà présenté des travaux en anglais à l'écrit et à l'oral ? /Have you ever presented written or oral work in French?

Les données recueillies en rapport avec l'indice contenu dans cette de cette question ont donné les tendances suivantes :

Tableau 24 : Avis des enquêtés sur leurs expériences linguistiques. (Productions écrites et orales)

ANGLOPHONES		FRANCOPHONES	
Answers	%	Réponses	%
Yes	60,00%	Oui	65,00 %
No	40,00 %	Non	35,00 %

Même si nous constatons que plus de la moitié des deux groupes linguistiques ont dit avoir déjà réalisé des travaux oraux et écrits dans la LO2, les statistiques de ceux qui ont déclaré n'avoir jamais eu d'expériences de productions dans la LO2 au travail ne sont pas non plus négligeables. On parle, à cet effet, de 40 % de l'effectif général des enquêtés anglophones et 35 % des enquêtés francophones.

4.5.4. Persévérance des enquêtés dans les interactions dans la LO2

Pour le dernier volet de l'interaction linguistique des enquêtés dans leurs lieux de service, cet indicateur nous a paru utile pour observer les attitudes et les efforts fournis par les cadres, devant les situations et les défis urgents d'interaction linguistique avec leurs collègues et les usagers en LO2. En simple, nous voulions découvrir les attitudes qu'ils ont adoptées pour satisfaire leurs sollicitateurs.

Question 21 : Comment êtes-vous allé au bout d'une interaction ou d'un échange avec un locuteur anglophone, chaque fois à l'écrit comme à l'oral ? /How did you complete oral/written communication in your LO2?

Tableau 25 : Jusqu'aboutisme linguistique des enquêtés devant les défis de productions écrites et orales en LO2.

ANGLOPHONES		FRANCOPHONES	
Answers	%	Réponses	%
I gave up.	XXX	J'ai abandonné.	5,00 %
I called on a colleague who masters French.	10,00%	J'ai demandé de l'aide à un collègue qui s'en sort en anglais.	25,00 %
Very well	50,00%	Parfaitement	25,00 %
With difficulty	40,00%	Difficilement	45,00 %

Les choix de réponses des enquêtés anglophones et francophones sont inégalement répartis dans les 4 entrées de la liste de sélection que nous leur avons proposée. Quoique la remarque la plus pertinente révèle qu'aucun cadre anglophone n'a signifié avoir abandonné en situation de communication avec la LO2.

4.5.5. Attitudes pendant une interaction urgente dans la LO2 (Q.22)

Cet indice concerne les réactions manifestées par les enquêtés au cours de toutes les situations d'interaction qui se sont imposées à eux au travail dans la LO2. La question pour investiguer autour de cet indice a été formulée comme suit :

Question 22 : Qu'avez-vous fait devant une situation urgente avec un usager ou un collaborateur, qui ne s'exprime qu'en anglais ?/How did you get along with a user and a colleague who could only speak French?

Tableau 26 : Jusqu'aboutisme des enquêtés au cours d'une interaction dans la LO2

ANGLOPHONES		FRANCOPHONES	
Answers	%	Réponses	%
I managed on my own as soon as possible.	60,00%	Je me suis débrouillé(e) tout(e) seul(e)	71,90 %
I called a translation services.	40,00%	J'ai fait appel à un collègue qui est performant en anglais.	21,43 %
XXX	XXX	Autres raisons.	6,67 %

4.7. Les indices relatifs aux sentiments, aux représentations et attitudes linguistiques des enquêtés

Trois principaux objectifs étaient rattachés aux indicateurs de cette sous-section. Ils devaient, dans un premier temps, aider à exposer les différentes appréhensions que les cadres anglophones et francophones ont de la LO2, ensuite à déterminer leurs représentations des langues officielles et enfin dévoiler leurs attitudes en situation d'interactions avec leurs interlocuteurs au travail, dans la LO2.

4.7.1. Discours épilinguistiques des enquêtés

Sachant que tout locuteur est naturellement est disposé à émettre un jugement de valeur devant la ou les langues qu'il parle ou qui l'entourent, le discours épilinguistique est la réalité dans l'étude des pratiques langagières qui renvoie à cette disposition du locuteur à juger une langue. Nous avons suggéré aux deux groupes d'enquêtés de cette étude, de donner leur appréhension sur la LO2, en leur demandant si elle le paraissait être une langue officielle accessible ou non, tant dans sa pratique que dans son apprentissage.

Question 19 : L'anglais est-il une langue accessible tant dans la pratique que dans l'apprentissage ? /Is French an accessible language in usage and learning?

Les résultats obtenus pour ce sondage sont rassemblés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 27 : Sentiments des enquêtés au sujet de la LO2.

ANGLOPHONES		FRANCOPHONES	
Answers	%	Réponses	%
Yes.	20,00%	Oui.	55,00 %
Somewhat.	30,00%	Assez.	45,00 %
No	30,00 %	Non.	XXX
No answer.	20,00%	Aucune réponse	XXX

À la fin de ce sondage, aucun cadre francophone n'a jugé la langue anglaise comme étant non accessible, alors que 55 % de voix pour la définition de l'anglais comme une langue accessible, 30 % de l'effectif général des enquêtés anglophones ont déclaré que le français n'est pas une langue accessible.

4.7.2. Opinion des enquêtés sur le moment d'acquisition de la LO2

Cet indice nous permet de connaître l'avis des cadres sur le moment où la formation linguistique se présente à eux. Il était question de savoir si cette dernière tombe au moment propice ou avec du retard. Dans le questionnaire, la question relative à cet indice leur a été formulée de la manière suivante :

Question 20: Auriez-vous aimé apprendre l'anglais plus tôt? /Would you have loved to learn French earlier?

Les réponses apportées par les enquêtés ont donné les fréquences suivantes :

Tableau 28 : Avis des enquêtés sur le temps d'acquisition de la LO2.

ANGLOPHONES		FRANCOPHONES	
Answers	%	Réponses	%
Yes, obviously.	70,00%	Oui, absolument.	95,00 %
No, the right time is now.	30,00%	Non, c'est le moment propice.	5,00 %

La majorité des cadres administratifs anglophones (70 %) et francophones (95 %) ont exprimé avoir voulu apprendre la LO2 un peu plus tôt que la période où ils se sont inscrits au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé.

4.7.3. Motivations d'apprentissage de la LO2

Pour ce qui est de la conjecture qui tend à discerner les facteurs précis liés au problème des pratiques des langues officielles dans nos administrations, poussant ainsi les cadres à venir améliorer, au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé, leurs performances en anglais et en français, ce point a été abordé au moyen de la 23^e question de nos formulaires d'enquête.

Question 23 : Quelles sont les raisons qui vous ont motivé à suivre des cours d'anglais au Centre Linguistique Pilote ? /Why have you decided to learn French at the Pilot Linguistic Centre?

Dès lors, nous avons pris le soin de restituer dans le tableau ci-après, les résultats enregistrés devant une liste de sélection, composée de cinq (5) propositions de réponses relatives à cette question :

Tableau 29 : Motifs d'apprentissage de la LO2.

ANGLOPHONES		FRANCOPHONES	
Answers	%	Réponses	%
For a new job.	XXX	Pour un nouveau poste.	5,00 %
Lot of French speakers.	XXX	Affluence d'usagers anglophones.	15,00 %
Personal satisfaction.	10,00%	Satisfaction personnelle.	20,00 %
Achieve professional goals.	90,00%	Atteindre efficacement les objectifs professionnels.	55,00 %
Other reasons.	XXX	Autres raisons.	5,00 %

Chez les enquêtés anglophones, 10 % de l'effectif a affirmé que ce n'était que pour une satisfaction personnelle qu'ils avaient décidé d'apprendre le français et 90 % pour être efficaces dans leurs taches professionnelles. Quant aux cadres francophones, le plus gros pourcentage de l'effectif, soit 55 %, affirme que le besoin de formation en anglais est également pour l'atteinte de leurs objectifs au travail.

4.7.4. Nature des rapports avec le groupe de la LO2

Après avoir mieux repéré leurs considérations linguistiques, l'état des rapports entre les cadres avec les autres locuteurs (collègues et usagers) pouvait apporter des éléments d'analyse consistants, pour situer l'expression du bilinguisme au sein des administrations camerounaises. Il s'agissait en simple de définir le degré d'affinité qui se dressait, entre les cadres et les interlocuteurs francophones ou anglophones.

Question 24 : comment sont vos rapports avec vos collaborateurs et les usagers anglophones ? /How is your relationship with your French-speaking colleagues and users ?

Tableau 30 : Évaluation des rapports des enquêtés avec leurs collaborateurs et usagers s'exprimant dans la LO2.

ANGLOPHONES		FRANCOPHONES	
Answers	%	Réponses	%
Natural distance	40,00%	Distance naturelle.	5,00 %
We discuss as well as possible.	40,00%	Nous discutons tant bien que mal.	80,00 %
More affinity with my English-speaking colleagues.	20,00%	Plus d'affinités avec mes collègues francophones.	5,00 %
<i>No answer</i>	XXX	<i>Aucune réponse</i>	10,00 %

L'indice qui décrivait l'existence d'une distance naturelle dans leurs contacts a enregistré 40 % de l'effectif des répondants anglophones, mais seulement 5 % chez les francophones. Pour le 2^e indice, les francophones (80 %) semblent s'efforcer à rendre possibles les échanges avec les interlocuteurs de la LO2 plus que les anglophones (40 %). Au niveau de la troisième sélection, le nombre d'anglophones ayant exprimé n'avoir que de l'affinité avec les personnes du même groupe linguistique occupe 20 % de l'effectif et 5 % chez les francophones.

4.6.5. Sentiments de mal-être ou de malaise des enquêtés

Dans un contexte sociolinguistique où deux ou plusieurs langues sont hissées au titre de langues officielles, des sentiments de malaise, d'anxiété ou de peur et parfois d'assurance devant l'usage de ces dernières peuvent être prélevés chez leurs locuteurs. Il est fort probable que ces sentiments ou ces appréhensions chez les répondants de notre enquête aient eu de l'impact sur leurs performances linguistiques et surtout celles de la LO2. Raison pour laquelle nous avons entrepris de scruter ce volet, vu que nous soupçonnions la naissance de quelques complexes et frustrations chez les cadres de cette étude, survenus durant/après une interaction ou un échange professionnel qui les confrontait à la LO2.

Question 25 : *Avez-vous déjà ressenti un sentiment d'infériorité devant un collègue ou un supérieur hiérarchique anglophone ? /Have you ever felt yourself inferior in front of a French colleague or superior?*

À la question de savoir si les cadres de l'enquête ont déjà été animés d'un sentiment d'infériorité au cours d'une interaction au travail avec les interlocuteurs de la LO2, les données engrangées pour cette préoccupation suivent dans ce tableau :

Tableau 31 : Sentiments des enquêtés durant les rapports interlinguistiques : Mal-être ou malaise en interaction dans la LO2

ANGLOPHONES		FRANCOPHONES	
Answers	%	Réponses	%
Yes, several times.	10,00%	Oui, c'est assez fréquent.	5,00 %
Sometimes, but rarely.	30,00%	Parfois, mais très rarement.	50,00 %
No, never.	60,00%	Non, jamais.	40,00 %
<i>No answer</i>	<i>XXX</i>	<i>Aucune réponse</i>	<i>XXX</i>

Si l'on se fie à ces aboutissements, l'effectif général des enquêtés qui ont admis avoir éprouvé des sentiments d'infériorité devant un locuteur de la LO2 rivalise avec l'ensemble des cadres confiants.

Comme toute partie d'un travail de recherche bien élaboré, la présentation des résultats de l'enquête demeure une aubaine pour l'interprétation et la vérification des hypothèses établies pour la résolution de notre problème de recherche.

Ce chapitre a été dédié à la présentation générale des données collectées après l'interrogation des participants de notre enquête. Nous y avons exposé les différents résultats de notre enquête à travers les réponses apportées par les enquêtés aux questions de notre questionnaire. Ces résultats condensés dans des tableaux sous forme de fréquence relative et fréquence absolue, affichent des tendances plus ou moins diversifiées pour le champ des analyses des données de la présente étude.

CHAPITRE 5 : ÉVALUATION DES COMPÉTENCES ET DES PERFORMANCES LINGUISTIQUES DES ENQUÊTÉS

À l'aune de la présentation générale des résultats obtenus après l'interrogation des participants, il s'agit dans ce chapitre de passer au crible d'une analyse l'ensemble de ces données. L'analyse de ces données vise à mettre en évidence tous les aspects proéminents de l'imaginaire et des représentations linguistiques que construisent les cadres de l'administration camerounaise. À cet effet, nous pourrions déduire des conclusions relatives aux spécificités des pratiques interlinguistiques au sein de l'administration publique et parapublique. Sur les six grands indicateurs précédemment exposés dans nos résultats d'enquête, nous avons retenu pour nos analyses quatre (4) en raison de leur pertinence dans les perspectives de cette étude. Il s'agit notamment des indices sur les représentations des langues officielles dans l'environnement professionnel, l'autoévaluation de leurs compétences linguistiques, les pratiques et expériences linguistiques et les discours épilinguistiques des enquêtés. Lesquelles se réfèrent aux principales articulations de ce chapitre basées sur l'analyse des réponses des enquêtés.

5.1. Représentations des langues officielles dans l'environnement de travail

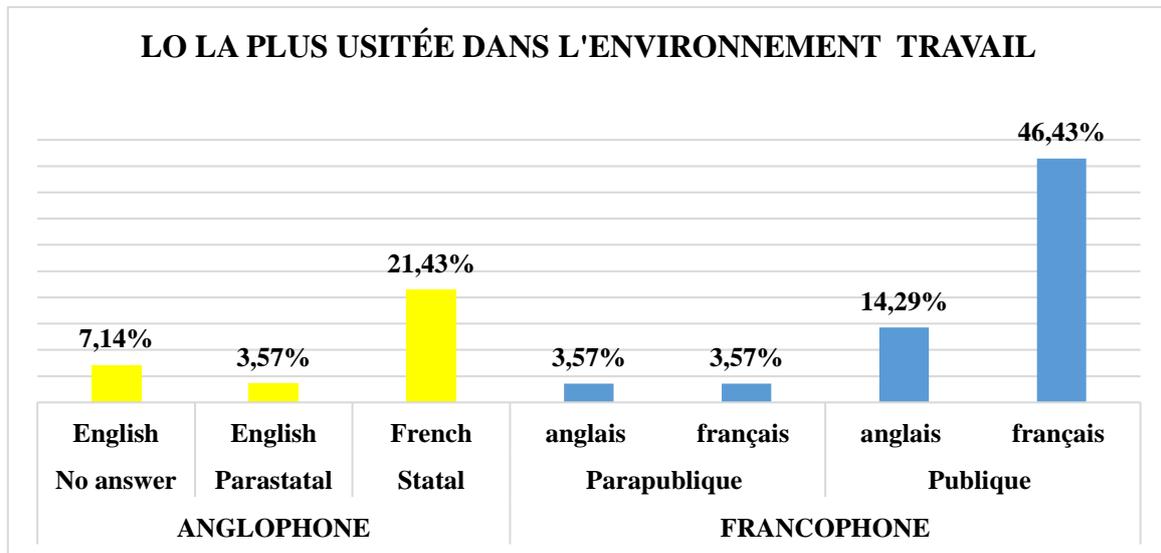
Pour mettre en évidence les représentations linguistiques des cadres de l'administration publique et parapublique, quatre (4) indices se sont démarqués au cours de leur observation et des analyses commentées en rapport avec les pratiques, le niveau de compétences et les attitudes des cadres d'administration selon leur usage des langues officielles camerounaises au travail. Cela s'est effectué à travers l'analyse des réponses des enquêtés anglophones et francophones.

5.1.1. Aspect global des langues officielles dans l'environnement professionnel des enquêtés (Q.9) : la LO la plus usitée

D'entrée de jeu, nous avons fait intervenir cet indice afin de rendre compte de l'activité interlinguistique des enquêtés au sein de l'administration.

Les participants de l'étude ont donné des réponses qui révèlent quelle est la LO la plus usitée dans leurs lieux de service. En jaune, dans l'histogramme ci-dessous, les anglophones ont désigné le français comme la langue prédominante dans leurs institutions professionnelles. Cette même langue officielle a obtenu le pourcentage plus élevé chez les francophones, comme

on peut le voir en bleu dans l’histogramme ci-dessous. Cette LO enregistre respectivement 21,43 % pour la population anglophone et 57, 14 % pour les francophones de notre échantillon.



Histogramme 1 : Langue officielle la plus utilisée au sein de l’administration

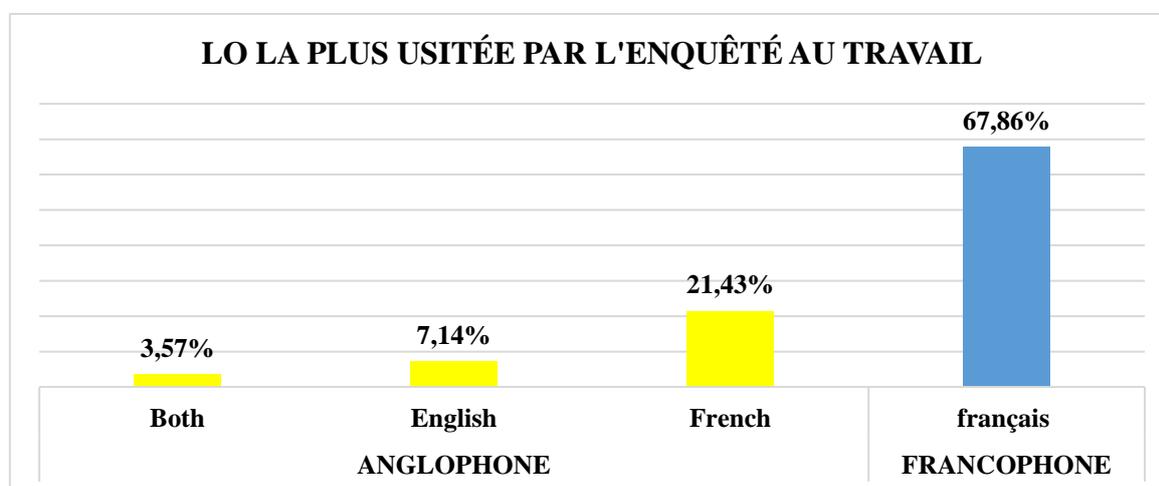
Au regard de ce qui précède, il est possible de déduire que la langue française, dans le terrain de l’enquête, occupe une place majeure dans les interactions et les échanges socioprofessionnels. Dans ce contexte, l’imaginaire des enquêtés anglophones, relativement au français, jouit d’un prestige apparemment plus prononcé que leur LO1. Cela pourrait être un facteur de motivation à l’apprentissage ou au perfectionnement de leur niveau en français, dans l’optique d’une meilleure interaction au travail avec leurs collègues et les usagers. Quant aux francophones, ils semblent également reconnaître l’idée d’un prestige apparent du français dans leur imaginaire. Cela pourrait renforcer en eux le sentiment de faire partie d’une zone de confort et freiner, chemin faisant, les élans de rapprochement vers la LO2. Par conséquent, apprendre l’anglais ne se pose pas vraiment comme une nécessité pour ces derniers.

Face à cette observation, nous sommes poussée à penser qu’une mise en relation du prestige apparent du français au sein de l’administration camerounaise peut être de nature à remettre en question la parité linguistique comme prévue dans la constitution. En d’autres termes, la multiplication des échanges dans l’une des deux langues officielles questionne forcément le rôle et l’impact de la langue co-officielle dans l’administration publique et parapublique camerounaise. La langue anglaise, puisqu’il s’agit de cette dernière, fait office de parent pauvre, au regard des données recueillies auprès des enquêtés.

5.1.2. Pratiques linguistiques individuelles en entreprise des enquêtés (Q.13)

À l'effet de mieux comprendre les effets des interactions au sein de l'administration publique et parapublique, notre étude s'est également intéressée aux pratiques linguistiques individuelles des cadres dans leur milieu socioprofessionnel respectif. Il en est ressorti les données suivantes :

En jaune, il s'agit, de manière spécifique, des réponses des enquêtés anglophones. En ce qui concerne la langue officielle que les cadres emploient régulièrement au travail, 3,57 % disent utiliser le français et l'anglais à la fois ; 7,14 % affirment utiliser leur LO1, et 21,43 % utilisent plutôt la LO2 notamment le français au travail. À l'opposé, les réponses en bleu montrent que la totalité des cadres francophones dit n'utiliser que leur LO1 au travail.



Histogramme 2 : Langue officielle de travail des enquêtés

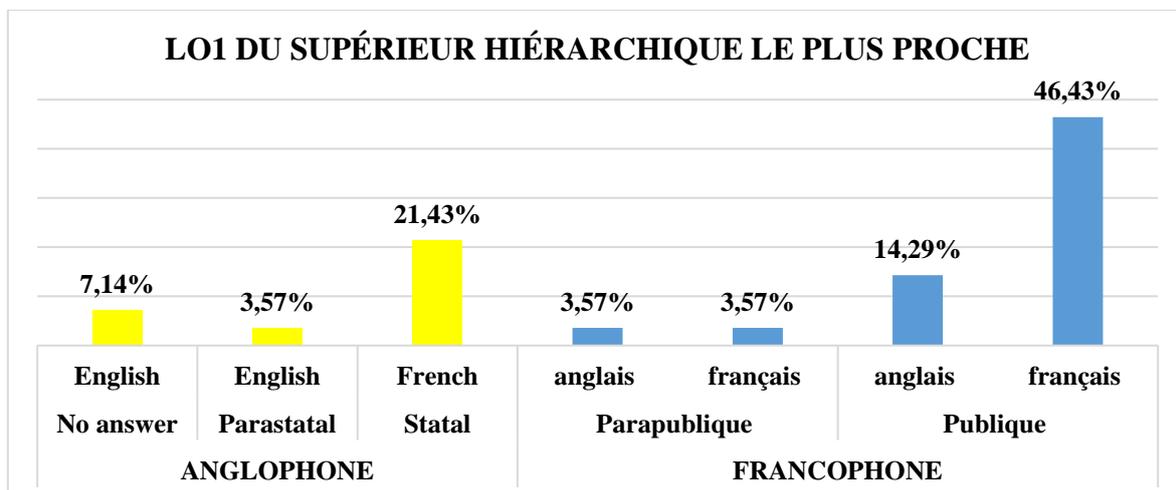
De ce qui précède, les pratiques linguistiques à l'échelle des individus, restent fortement orientées vers l'usage du français. Ces données corroborent l'idée du terrain de l'étude comme zone de confort acquise au français. En outre, ces résultats peuvent également signifier l'absence ou la présence d'un faible effectif de cadres anglophones au sein des institutions administratives camerounaises. Il est à noter que l'une des raisons de leur venue au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé, est le besoin d'amélioration de leur niveau de compétences linguistiques en français au regard des enjeux d'insertion socioprofessionnelle en milieu francophone. Du point de vue des représentations, les enquêtés anglophones font montre d'une attitude volontariste envers le français, qu'ils ne perçoivent pas comme un obstacle à l'expression, mais plutôt comme une opportunité, gage de réussite et d'insertion socioprofessionnel. En retenant aussi que le français se hisse comme la « langue de travail » pour ces enquêtés.

Cependant, chez les enquêtés francophones, le frein et la réticence à la LO2 prennent le pas sur le volontarisme escompté. En effet, tous affirment que le français est la langue qu'ils utilisent le plus, individuellement. C'est avec un pourcentage de 67,86 % que sont représentées l'ensemble des réponses de ces enquêtés en faveur du français, dans l'histogramme ci-dessus. Le rapport de ce sondage et leur présence au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé nous poussent à penser que les cadres francophones ont très peu d'aptitudes en anglais. Par ailleurs, la promptitude à l'utilisation du français peut se justifier par les difficultés de prise en charge des locuteurs anglophones au travail et le faible taux d'enthousiasme ou de motivation d'apprentissage de l'anglais, en raison des pesanteurs démolinguistiques⁷ qui structurent leur environnement.

5.1.3. Pratiques linguistiques des enquêtés avec la hiérarchie (verticalité linguistique) (Q10)

Dans le prolongement de l'observation des pratiques linguistiques des enquêtés, un accent a été mis sur l'état de la verticalité du rapport linguistique, à savoir la langue avec laquelle les cadres échangent avec la hiérarchie directe.

Les proportions en jaune révèlent que la hiérarchie directe des enquêtés anglophones est majoritairement francophone. Pareillement en bleu, la tendance majeure traduit le même retour sur la LO1 de leurs supérieurs hiérarchiques directs pour les locuteurs francophones.



Histogramme 3 : Contacts avec la hiérarchie directe (verticalité du rapport linguistique)

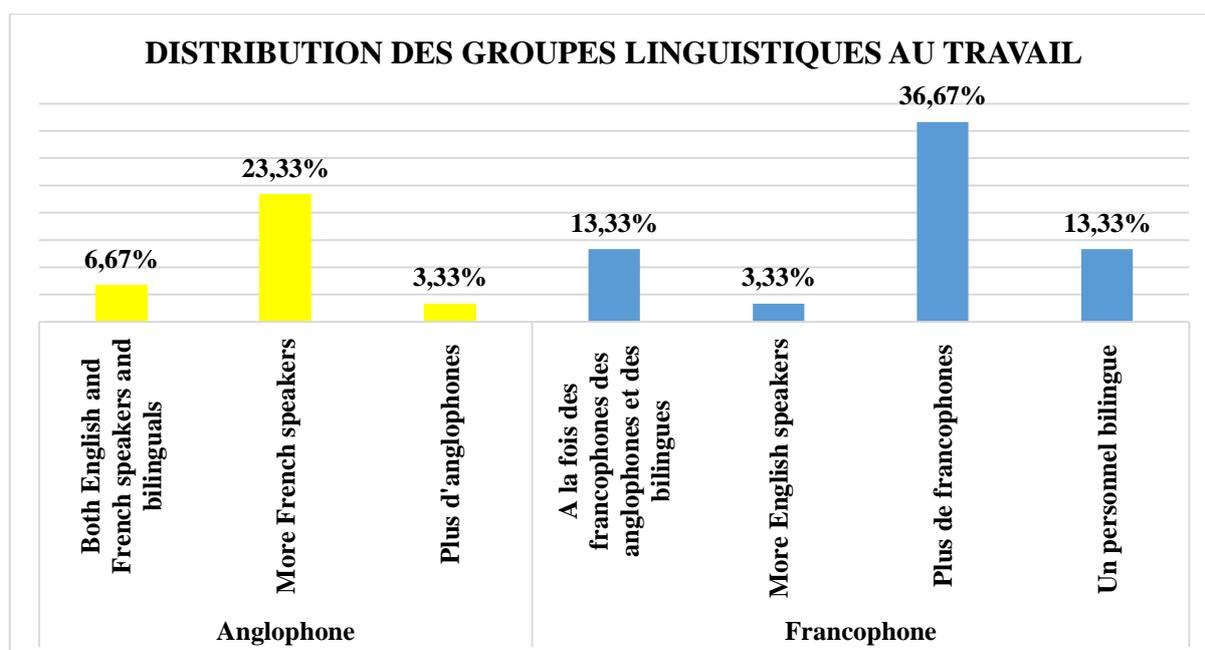
⁷ Remysen (2014) a fait état d'un aperçu démolinguistique du Québec au regard des aspects liés à la situation du français au Canada. La démolinguistique, encore appelée démographie linguistique, prend en charge l'étude de la répartition des langues dans une région donnée.

La tendance générale qui se dégage des données présentées plus haut démontre que la verticalité du rapport linguistique est dominée par langue française ; ce qui induit que la domination démolinguistique des francophones se répercute dans la distribution des hauts postes de responsabilités dans l'administration publique et parapublique. Cela entraîne, par conséquent, le basculement du rapport linguistique vers la langue la plus prospère du marché. Pour les anglophones dont la hiérarchie est majoritairement francophone, on peut supposer que le respect du lien de subordination impose, dans les usages, un conformisme à la langue du supérieur hiérarchique, notamment le français. À l'inverse chez les francophones, le sentiment de confort linguistique demeure intact, dans la mesure où la LO1 de leurs supérieurs hiérarchiques croise avec la leur.

Par ailleurs, les tendances inverses, bien que mineures dans les résultats de cette enquête, démontrent le besoin de répondre aux sollicitations linguistiques qui se présentent en LO2. Ces tendances peuvent être mises en parallèle avec les besoins de complémentarité linguistique, laquelle désigne la réponse apportée aux besoins immédiats dans la LO2.

5.1.4. Distribution des interactants linguistiques : pratiques linguistiques entre paires et avec les usagers (Q.11)

Afin de mieux comprendre le poids et la représentation des langues officielles chez les cadres d'administration, notre étude a voulu identifier les groupes de communautés avec lesquels les enquêtés échangent régulièrement dans leur environnement socioprofessionnel.



Histogramme 4 : Contacts interlinguistiques des enquêtés

De manière générale, le processus interactionnel avec les cadres d'administration implique trois groupes de communautés : les monolingues francophones, les monolingues anglophones et les bilingues. Il est représentatif de la réalité distributionnelle des langues officielles au Cameroun. On observe, cependant, que la part belle des échanges linguistiques dans l'administration publique et parapublique revient au français. À cet effet, dans les réponses des enquêtés anglophones marquées en jaune, la majorité de cette population soit 23,33 % provenant des services publics, affirme que leur environnement est meublé par des locuteurs francophones. Cela justifie davantage que le français est une langue officielle qui est prédominante au sein de l'administration camerounaise. Ainsi, cela est une autre raison de motivation pour l'apprentissage du français des enquêtés anglophones.

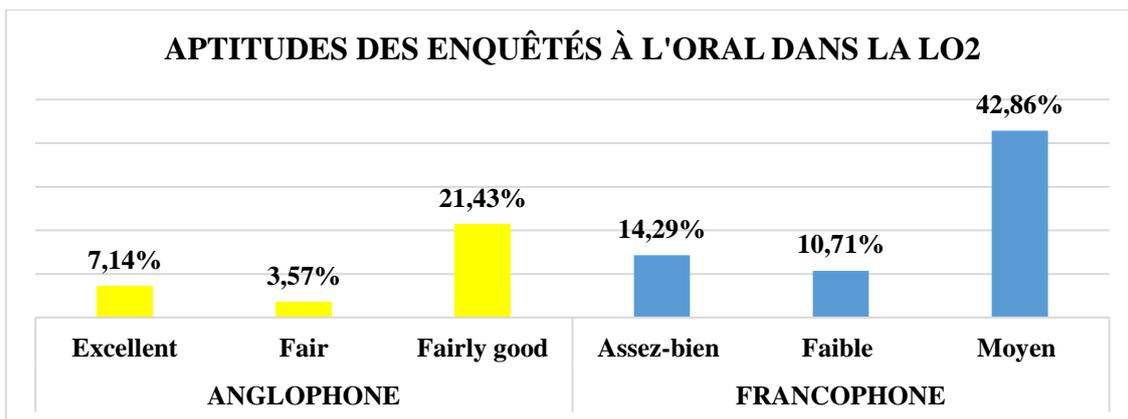
Pour le cas des enquêtés francophones du public (35,71 %) inscrits au Centre Linguistique Pilote pour des besoins de formation en anglais, la majorité laisse quand même entendre que leurs homologues du même groupe linguistique sont fortement présents dans leur environnement de travail. Par ces réponses, ils montrent qu'il y a encore un bon nombre de structures administratives camerounaises au sein desquelles la gérance est encore fortement conduite par une élite francophone.

5.2. Autoévaluation des compétences linguistiques des enquêtés

Pour affiner les perceptions que les enquêtés formulent sur leur niveau de compétences sur les langues officielles, nous avons procédé à une autoévaluation des enquêtés sur ladite question. Cela nous a permis de jauger leurs capacités et leurs performances linguistiques individuelles dans les interactions avec les locuteurs de LO2 au travail. Les indicateurs de performances ci-après ont été retenus, notamment l'autoévaluation à l'oral et à l'écrit.

5.2.1. Autoévaluation des enquêtés à l'oral dans la LO2 (Q.14)

Lors de la phase d'enquête sur le terrain, il nous a semblé très intéressant de libérer la parole des participants sur leur niveau réel de performance à l'oral. La compétence en milieu socioprofessionnel apparaît comme l'une des plus prégnantes, car elle est celle qui favorise d'entrée de jeu les contacts avec la hiérarchie, les collègues et les usagers.



Histogramme 5 : Niveau de compétences orales des cadres dans la LO2

Dans l'histogramme ci-dessus, nous faisons le constat selon lequel les performances à l'oral des enquêtés anglophones construisent un continuum gradable du niveau excellent au niveau moyen en passant par le niveau faible, bien que dans les proportions quantitatives inverses. Par contre, le niveau des enquêtés francophones dessine un continuum empreint de stagnation entre les niveaux moyen et faible, qui affichent ostensiblement l'incapacité de ces groupes d'enquêtés d'atteindre l'excellence en LO2, selon leurs propres dires.

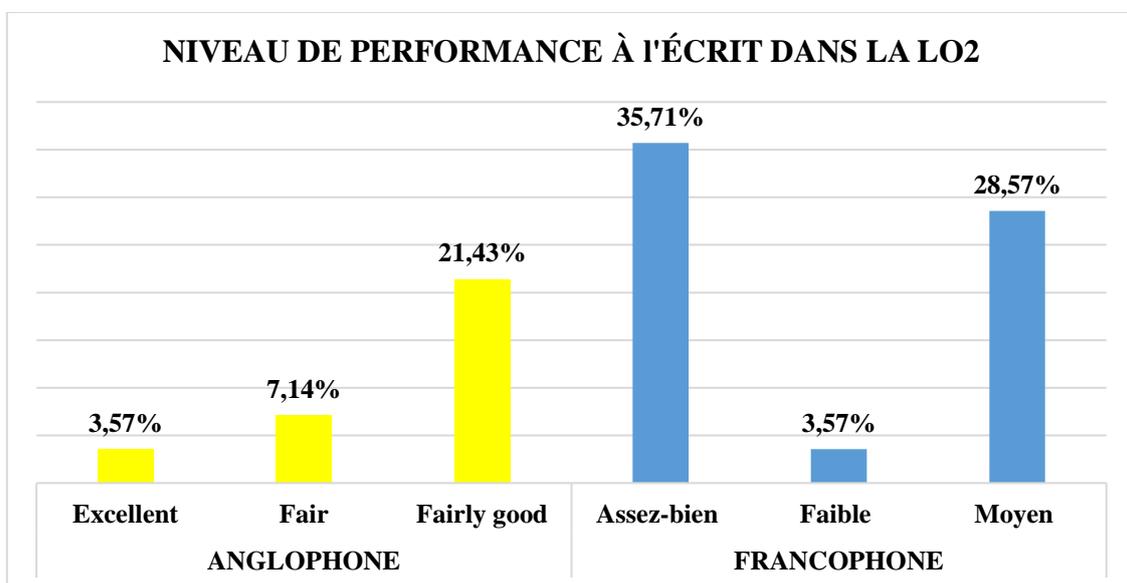
Au regard des deux courbes permettant d'apprécier le niveau des enquêtés, nous pouvons déduire que les attitudes des cadres anglophones, quant à l'acquisition du français, divergent de celle des francophones. En effet, si l'on prend en compte le fait que leurs réponses constituent une projection allant du plus bas niveau au plus haut niveau, l'on peut considérer que ces derniers construisent en fonction du niveau qui est le leur, le schéma de leur intégration sociolinguistique en milieu socioprofessionnel francophone. En clair, ils conçoivent naturellement l'idée selon laquelle le niveau de langue se développe dans une progression en cohérence avec le niveau de performance. Ceci laisse donc penser que les enquêtés moins performants aspirent un jour, peut-être, à être excellent, tandis que les enquêtés anglophones excellents espèrent élargir la palette de leurs savoirs linguistiques en français. Contrairement à leurs homologues anglophones, les cadres francophones construisent un schéma relativement stabilisé de leurs niveaux de performances. Chose curieuse dans ledit schéma, aucun des enquêtés interrogés ne s'autoproclame excellent à l'oral en anglais. Au-delà de toute humilité intellectuelle, cet aveu des cadres francophones révèle une distance qui les sépare d'un idéal linguistique, à savoir prendre la parole avec confiance en anglais. C'est également l'expression de la non-urgence chez ces derniers d'atteindre ce niveau de performance, compte tenu du milieu socioprofessionnel dans lequel ils évoluent, qui est rappelons le très favorable à leur LO1. Enfin, l'absence d'excellence l'autoévaluation chez les enquêtés francophones traduit,

nous osons croire, les difficultés d'apprentissage de la LO2 qui apparait chez ces derniers comme un système linguistique à la phonétique et à la phonologie complexe rendant la prononciation et l'articulation des mots difficiles et exigeants par les organes phonatoires.

5.2.2. Autoévaluation des enquêtés dans la LO2 à l'écrit (Q.15)

Dans le prolongement de l'autoévaluation précédente, nous avons souhaité avoir l'opinion des enquêtés de notre étude sur leurs niveaux de performances à l'écrit dans la LO2.

Les données relatives au niveau de performances à l'écrit font état d'une maîtrise relative de l'écrit en LO2, au regard du cumul de réponses médianes qui rend compte du niveau moyen des enquêtés, selon leurs dires.



Histogramme 6 : Niveau de compétences linguistiques des enquêtés à l'écrit dans la LO2

Le rapport auto-déclaré des enquêtés à l'écrit qui est, nous le rappelons, moyen dans la plupart des cas, est révélateur de la juxtaposition des deux LO2 qui n'aboutit pas forcément à l'intégration, chez le locuteur d'un des deux systèmes linguistiques. En d'autres termes, chaque enquêté, qu'il soit francophone ou anglophone, est le produit d'un système éducatif unilingue où le soin accordé aux normes d'écritures influence nécessairement les conditions de production dans la LO2. Par exemple, les règles syntaxiques du français vont paraître fastidieuses pour les anglophones d'une part, d'autre part, les verbes irréguliers en anglais seront de nature à poser des difficultés à un cadre francophone dans la rédaction d'un rapport. Les difficultés des anglophones peuvent, ainsi, être amplifiées dans le domaine de la compréhension de l'écrit si les textes administratifs sont uniquement produits dans la LO la plus usitée.

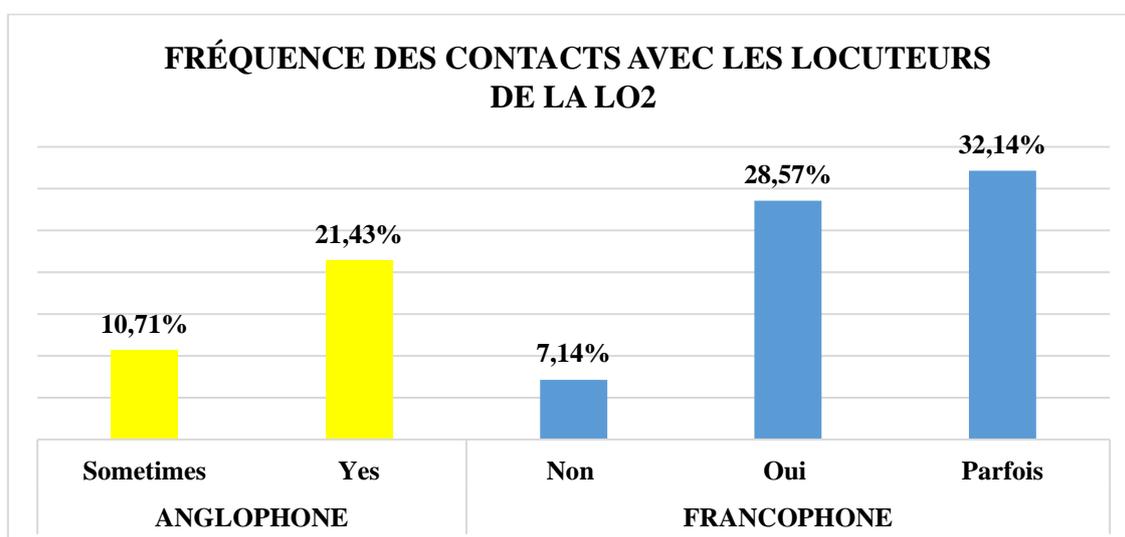
5.3. Retours d'expériences interlinguistiques des enquêtés au travail

Afin de parachever le processus d'observation des pratiques linguistiques des enquêtés dans leur milieu socioprofessionnel, notre étude a procédé à la collecte des retours d'expériences dans les LO2. La collecte dont il a été question comprend la fréquence des échanges linguistiques avec les locuteurs de la LO2, l'évaluation de la réussite individuelle en LO2, les situations de rendements linguistiques en LO2, l'endurance interlinguistique des enquêtés en LO2 et enfin le retour des attitudes en situation urgente dans la LO2.

5.3.1. Fréquence des échanges linguistiques avec les locuteurs de la LO2 (Q. 16)

Le premier retour d'expériences qui a été observé est la fréquence des interactions interlinguistiques. À travers cet indice de mesure, nous avons voulu mesurer l'urgence liée aux sollicitations des cadres d'administration dans la LO2 dans la communication interlinguistique au travail.

Les données recueillies démontrent que les sollicitations interlinguistiques dans l'administration publique et parapublique sont l'apanage des francophones et des anglophones. Ces deux groupes affirment être confrontés de manière récurrente à des situations d'échange avec les locuteurs de LO2. On observe néanmoins que 7,14 % de ces enquêtés disent ne pas aborder des locuteurs anglophones.



Histogramme 7 : Fréquence des contacts interlinguistiques

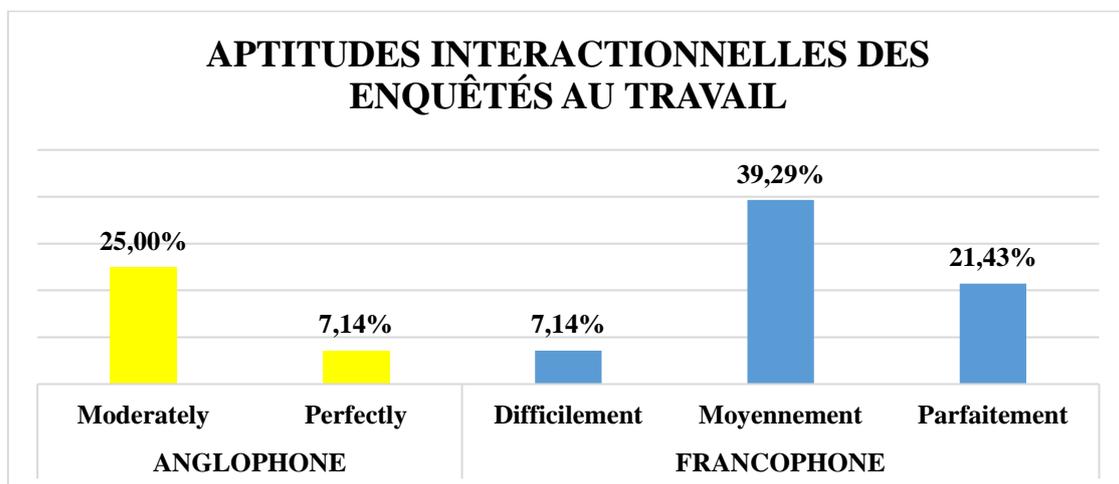
Les informations qui précèdent attestent de ce que l'administration camerounaise opère sous le régime du bilinguisme officiel anglais-français. Les deux langues officielles, ainsi nommées, jouent un rôle prépondérant dans les échanges administratifs à plusieurs niveaux et constituent donc un critère fondamental de l'évaluation des compétences d'un cadre de

l'administration camerounaise. C'est probablement en raison de la fréquence de ces interactions que de nombreux participants à notre étude éprouvent le besoin de rejoindre les structures de formation dédiées, à l'instar du Centre Linguistique Pilote de Yaoundé, pour être à la hauteur des attentes et des exigences en rapport avec leur statut. En revanche, il est quand même à noter que des poches de résistances tendent à subsister dans la dynamique des rapports interlinguistiques au sein de l'administration camerounaise. Ces dernières peuvent être assimilées à des réticences que démontrent les locuteurs de la langue de prestige, qui probablement du haut de leur piédestal montrent peu d'empressement dans le jeu de l'intégration linguistique. (Enquêtés francophones donnant la réponse NON)

Si les enquêtés sont au contact des locuteurs LO2 constamment, il leur est urgent de pouvoir interagir dans la langue de leurs interlocuteurs. Cette formation en français et en anglais que ces derniers suivent au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé serait certainement un moyen de s'armer linguistiquement pour ces échanges au travail. Ceux qui ont dit ne pas être exposés à de telles circonstances apprennent l'anglais pour d'autres raisons ou défis.

5.3.2. Évaluation de la réussite individuelle en LO2 au travail (Q.17)

À la suite du compte rendu des expériences sur la fréquence des contacts interlinguistiques des enquêtés, nous avons voulu prolonger la réflexion, en procédant à l'évaluation individuelle du niveau de réussite interactionnelle des enquêtés en la LO2.



Histogramme 8 : Niveau de capacité à satisfaire les locuteurs de la Lo2

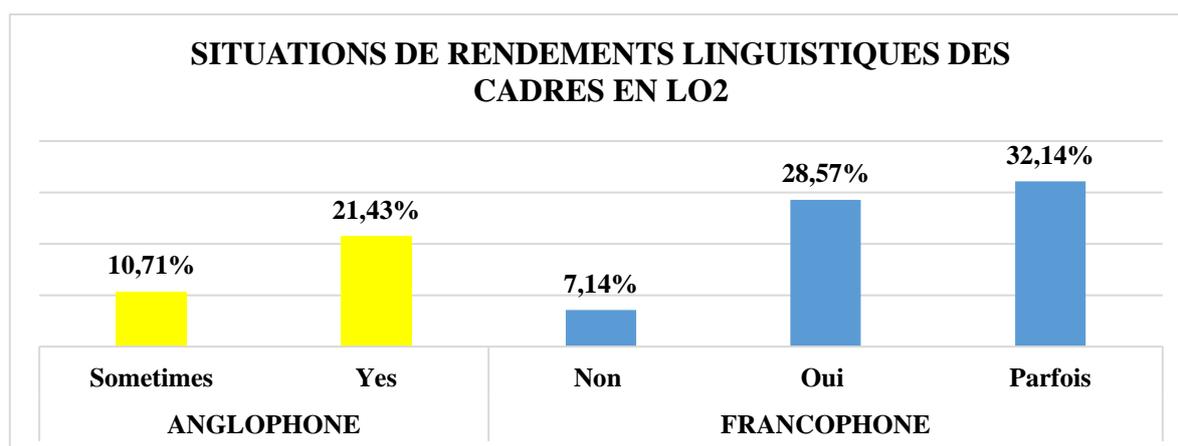
On observe à la lueur des données que fournit l'histogramme ci-dessus que les dynamiques d'interactions interlinguistiques au sein de l'administration publique et parapublique sont en pleine expansion chez de nombreux enquêtés qui situent à un niveau moyen, leurs capacités à donner une satisfaction linguistique aux membres du groupe opposé.

Cette dynamique ascendante est confirmée par un nombre relativement croissant d'autoévaluations allant dans le sens de l'excellence chez certains enquêtés.

Ces déductions qui procèdent de l'observation minutieuse des données collectées sur le terrain démontrent clairement que les fruits de la politique de bilinguisme officielle se concrétisent de plus en plus dans sa phase pratique et pragmatique, car les enquêtés semblent résolus à passer du savoir-être au savoir-faire.

5.3.3. Situations de rendement linguistique en LO2 (Q.18)

Malgré le fait que le bilinguisme officiel dans l'administration camerounaise n'est pas directement imposable aux citoyens, en raison du principe de personnalité⁸, il est tout de même des situations qui induisent un conformisme à l'une des deux LO2. Notre étude s'est intéressée aux situations où le rendement professionnel était assorti d'une consigne linguistique expressément formulée ou non. Il a donc été demandé aux enquêtés de dire s'ils avaient déjà connu des situations où le rendement était attendu en LO2.



Histogramme 9 : Avis des enquêtés au sujet de leurs expériences de productions écrites et orales au travail

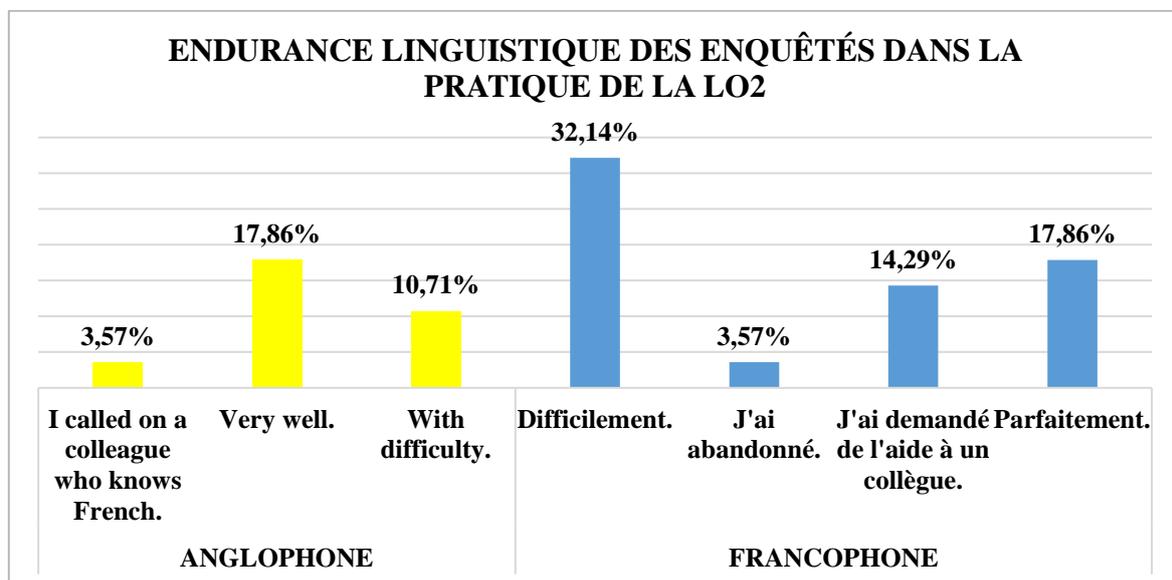
Les données recueillies démontrent aisément que les personnes interrogées ont déjà fait l'expérience des situations où leur travail socioprofessionnel est attendu dans la LO2. Au cours de l'exploration des rapports avec la hiérarchie, il a été démontré l'existence d'une forme de conformisme et de bienséance qui pourrait justifier qu'un cadre de l'administration publique t parapublique rende son travail à son chef hiérarchique direct dans la LO de ce dernier. Il peut également exister des situations inverses où un supérieur hiérarchique désireux de se faire mieux comprendre par ses subalternes de la LO2 produit un document administratif dans la langue cible des destinataires issus du groupe opposé. Ces données renseignent également de

⁸ Voire Fonkoua & Massock (2021).

l'état de l'évolution du bilinguisme officiel au sein de l'administration publique et parapublique camerounaise au regard de l'épuration progressive des pesanteurs territorialistes qui ont naguère, constituées la marque distinctive des fonctionnaires d'une certaine manière. Ce qui laisse augurer des lendemains radieux à la collaboration interlinguistique dans l'administration.

5.3.4. Volontarisme des enquêtés durant une interaction en LO2 (Q.21)

Après l'examen des situations de rendement interlinguistique des enquêtés, nous nous sommes intéressée à la capacité de ces derniers à mobiliser des moyens pour soutenir u échange linguistique en continu. À cet effet, notre étude a, à travers son questionnaire, voulu mesurer l'endurance de ces enquêtés en situation de communication interlinguistique.



Histogramme 10 : Endurance linguistique des enquêtés au cours d'une pratique de la LO2

Il se dégage des réponses fournies un éventail de postures qui méritent d'être catégorisées en fonction de trois critères : le renoncement à l'échange, l'engagement et l'accomplissement.

Le renoncement fait référence aux situations de communication dans lesquelles l'enquêté s'avoue vaincu ou dépassé par la nature de l'échange linguistique. C'est le cas de figure où les enquêtés avouent avoir demandé de l'aide à un collègue ou avoir tout simplement abandonné. L'abandon, ici, signifie avoir eu recours à la LO1. À propos du renoncement, les données recueillies permettent de constater que les enquêtés anglophones n'ont pas envisagé l'abandon. Contrairement à leurs homologues francophones qui eux reconnaissent à 3,57% avoir eu recours à cette option. En ce qui concerne l'appel à l'aide, elle est diversement

distribuée dans les deux groupes avec, faut-il le remarquer, une forte propension de cette option chez les enquêtés francophones qui tourne autour de 14,29%.

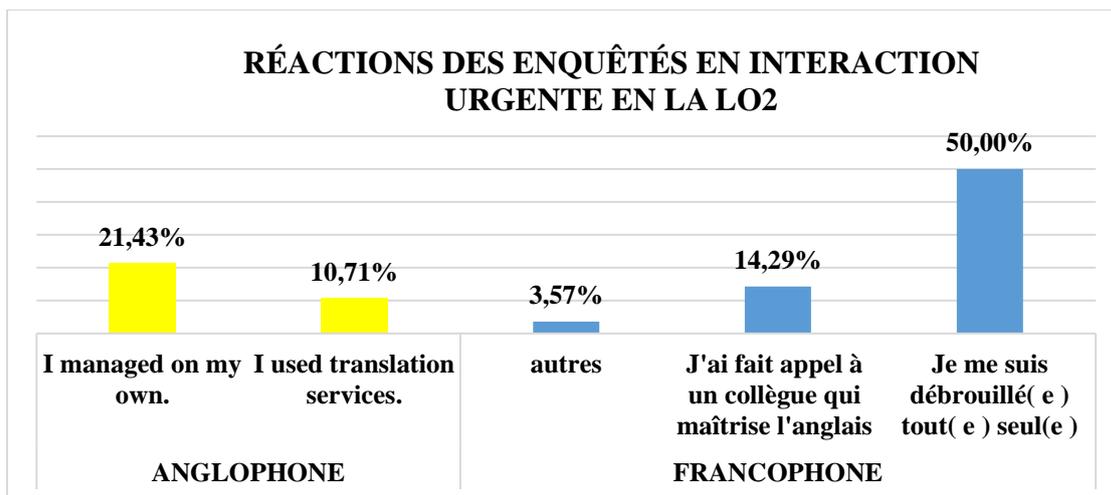
En ce qui concerne l'engagement, nous pouvons dire que ce terme désigne l'attitude des enquêtés qui, malgré les difficultés, persistent dans la volonté de continuer dans l'échange interlinguistique. Les données collectées présentent, de manière distincte, les fréquences liées à l'engagement. Ces dernières démontrent que la large proportion des enquêtés anglophones et francophones disent faire montre d'engagement dans les situations d'échange interlinguistique. Cette tendance est néanmoins plus accrue au sein du groupe francophone (32,14%) qu'au sein du groupe anglophone (10,71%).

L'accomplissement, enfin, à une situation de survol du défi interlinguistique par les enquêtés. Elle présuppose que la personne s'exprimant dans la LO2 maîtrise les règles et les tournures discursives dans cet idiome. Les données de l'histogramme ci-dessus, présentent une distribution parfaitement équilibrée d'enquêtés anglophones et francophones s'estimant capables d'accomplir « parfaitement » les échanges interlinguistiques. Cette population dans les deux groupes est estimée à 17,86%.

L'image qui se dégage du volontarisme des participants de cette enquête laisse transparaître l'idée d'un verre pouvant être perçu comme étant à moitié plein ou à moitié vide. Cela se justifie par le fait que les prises en charge ou l'atteinte des objectifs de rendement efficient dans le service interlinguistique sont encore diversement appréciées. Il n'y a pas encore une uniformisation des pratiques linguistiques, bien que ces dernières convergent à un rythme plus ou moins progressif ou soutenu.

5.3.5. Réactions spontanées en une situation de communication urgente en LO2 (Q.22)

Dans le prolongement de l'observation du volontarisme des enquêtés, nous avons tenu à interroger ces derniers sur les procédés qu'ils mettaient en place, lorsqu'ils étaient en situation d'urgence linguistique en LO2, dans leur lieu de service respectif. L'étude à travers cette question a voulu savoir si les enquêtés étaient capables de gérer la pression interlinguistique dans des situations extrêmes.



Histogramme 11 : Attitudes des enquêtés devant une situation de communication urgente en la LO2 avec un collègue ou un usager

De ce qui précède, la spontanéité linguistique des participants à notre étude met en évidence trois types de réactions : à savoir l'autonomie, le recours à un spécialiste et la troisième réaction correspond au recours aux outils de traduction en ligne.

L'autonomie signifie la capacité pour un enquêté de supporter la pression interlinguistique afin de gérer les situations urgentes y afférentes. Cette modalité est valablement exprimée par 50% d'enquêtés francophones et 21,43% des enquêtés anglophones. Quant à l'appel à un spécialiste, il désigne le fait de confier une tâche linguistique à une personne ou à un service administrativement compétent. Ces tâches sont généralement dévolues aux services de traduction au sein desquelles se trouvent des traducteurs principaux, entre autres. Cette option de résolution d'une tâche interlinguistique est assumée par 14,29% d'enquêtés francophones et 10,71% d'enquêtés anglophones. Quant au recours aux outils de traduction via internet, il désigne la méthode précisée dans la réponse ouverte « autres » du questionnaire. Cette alternative est exprimée par 3,57% des enquêtés francophones.

5.4. Discours épilinguistiques des enquêtés sur la LO2

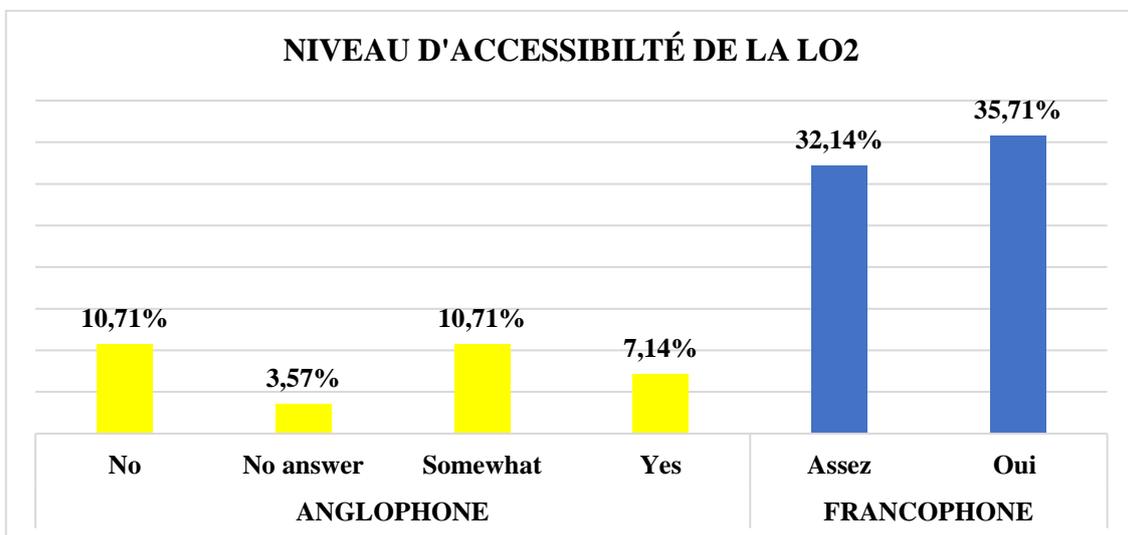
Pour parachever les analyses de notre étude, un accent tout particulier a été mis sur les discours épilinguistiques des cadres de l'administration publique et parapublique. Cette notion que nous convoquons à ce stade de notre travail, rappelons-le, désigne un ensemble de subjectivités langagières qui sont susceptibles d'émerger dans l'imaginaire d'un groupe de locuteurs donné par rapport à sa propre langue ou à celle(s) des autres. L'analyse du discours épilinguistique de la population de notre étude va s'appuyer sur cinq indices majeurs, en l'occurrence, l'accessibilité de la LO2, le moment d'acquisition de la LO2, la motivation

d'apprentissage, niveau de confiance en soi devant un locuteur et les états des dynamiques intergroupes.

« Comme nous l'avons précisé durant la présentation générale des données recueillies, les indices dans cette rubrique constituent ce qui est nommé en sociolinguistique les discours épilinguistiques. Ces discours constitueront une forme de représentations sur la question des pratiques linguistiques des cadres d'administration de notre échantillon. Analyser l'ensemble de ces discours permet d'avoir une idée précise sur l'ensemble des jugements et sentiments formulés par des locuteurs sur une langue ou les langues parlées dans son entourage. Dans notre cas d'étude, il s'agira pour nous d'examiner ces discours à travers les indices suivants : l'avis des cadres des deux groupes linguistiques anglophone et francophone, sur l'accessibilité de leur LO2 distinctive et du temps qu'il juge favorable pour leur formation linguistique au Centre Linguistique Pilote. »

5.4.1. Accessibilité de la LO2 (facilité d'apprentissage et d'usage) (Q.19)

Le premier indice d'analyse du discours épilinguistique a porté sur l'accessibilité de la LO2. Cette notion renvoie à la facilité que ressent un enquêté dans l'acquisition de la LO2. À cet effet, nous leur avons demandé s'ils pensaient que la LO2 à laquelle ils sont confrontés était accessible.



Histogramme 12 : Accessibilité de la seconde langue officielle des enquêtés

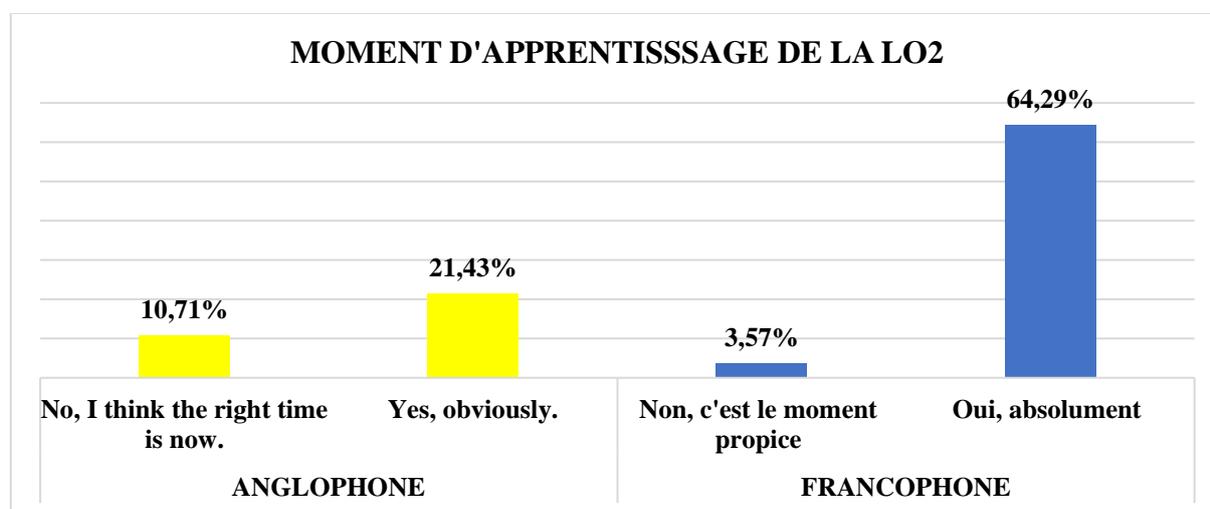
On observe chez les enquêtés francophones, un fort taux de convergence de réponses allant dans le sens de l'accessibilité de l'anglais. Ce taux est exprimé par deux fréquences : notamment la fréquence « assez » qui signifie, en d'autres termes, que l'anglais, pour ces derniers, ne présente pas tellement de complication du point de vue de l'acquisition. Cette

modalité est exprimée par le pourcentage de 32,14%. Ensuite, il y a la fréquence « Oui » qui est une réponse par l’affirmation apportant la preuve que l’anglais pour les enquêtés francophones ne présente aucune difficulté manifeste d’acquisition. Cette modalité s’exprime à un pourcentage de 35, 71% par les enquêtés francophones. À l’inverse du discours épilinguistique des enquêtés francophones sur l’anglais, le discours des enquêtés anglophones est assez contrasté. Il présente une palette de réponses divergentes qui permettent d’observer plusieurs formes d’attitudes. Parmi ces dernières, on note deux modalités équivalentes : le *No* (non) et le *somewhat* (assez) représentant respectivement 10, 71% de réponses recueillies auprès des enquêtés. Dans le même sillage, la modalité *Yes* (oui) est exprimée à un taux estimé à 7,14% de personnes interrogées. Enfin, des enquêtés ayant opté pour la non-réponse (*no answer*) sont estimés à 3,57% de réponses recueillies.

Nous pouvons déduire que l’accessibilité de la LO2 est diversement appréciée selon qu’on est anglophone ou francophone. Pour les francophones, l’anglais est globalement accessible. À l’opposé pour les anglophones, il n’y a pas de consensus apparent sur l’accessibilité du français. Ces différences peuvent tenir des différences que présentent les grammaires et stylistiques des deux langues. L’anglais étant plus synthétique, le français est plus analytique. (Vinay & Darbelnet : 1972)

5.4.2. Opinion des enquêtés sur le moment d’apprentissage (Q.20)

Le deuxième indice analysé dans cette section est relatif au moment d’apprentissage de la LO2. De manière concrète, il s’est agi de demander aux participants à l’étude si le moment d’apprentissage de la LO2 correspondait au stade de développement approprié, selon eux, pour apprendre cette langue. Il leur a été demandé s’il aurait apprécié un bain linguistique précoce.



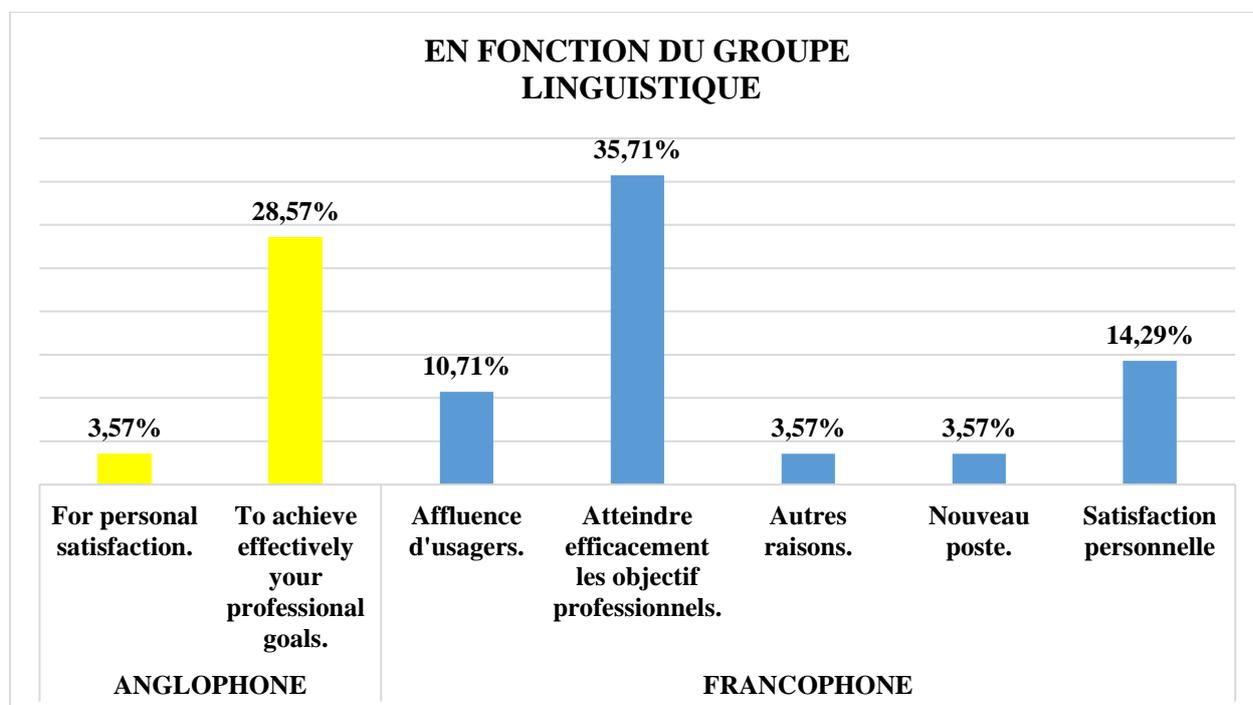
Histogramme 13 : Avis des enquêtés sur le moment favorable de la formation linguistique

Il se dégage des données collectées deux grandes régularités qui s'appliquent à chacun des deux groupes interrogés. La première de ces régularités est l'expression commune du souhait d'une immersion précoce. Ce souhait est majoritairement par les enquêtés francophones à un taux de 64,29% contre 21,43% d'anglophones. À l'opposé de la tendance précédente, une seconde indique le caractère idoine du moment d'apprentissage de la LO2. Ce dernier est exprimé majoritairement par les anglophones à hauteur de 10,71% contre 3,57% pour les francophones.

On observe à partir de ces données que le besoin d'appropriation de la LO2 à un stade de développement élevé est fortement chez l'ensemble des enquêtés. Ces derniers semblent vouloir dire que les questions d'intégration sociolinguistique sont mieux gérées par un apprentissage précoce. Plus tôt, on est exposé à la langue, mieux on acquiert des compétences linguistiques. Cette tendance peut rendre compte de la prolifération des écoles d'enseignement primaire, secondaire et supérieur bilingues.

5.4.3. Motivations d'apprentissage de la LO2 (Q.23)

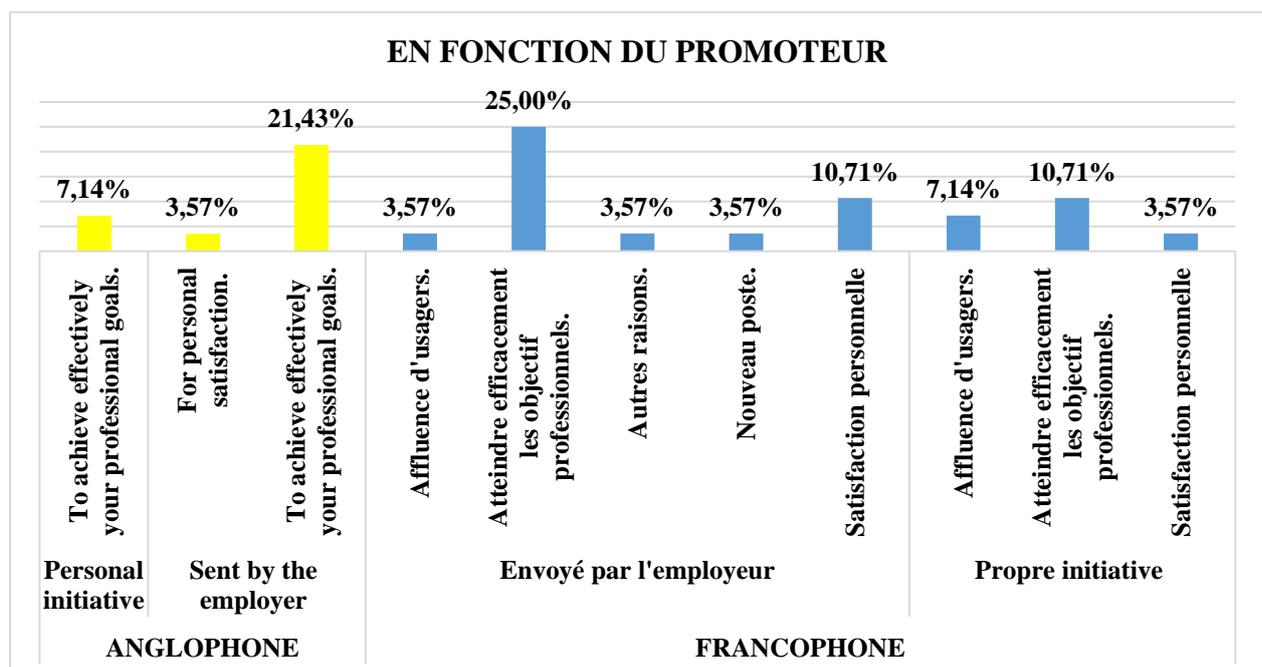
Le troisième indice pris en compte dans l'analyse du discours épilinguistique est la motivation d'apprentissage de la LO2. Il s'est agi d'un indicateur à deux volets. Le premier volet qui a été mesuré a consisté à connaître les raisons de la venue des cadres interrogés, au Centre Linguistique Pilote.



Histogramme 14 : Facteurs de motivation d'apprentissage de la LO2 des enquêtés en fonction du groupe linguistique

Les réponses obtenues montrent une certaine régularité dans la motivation des anglophones à apprendre la LO2. Cette motivation laisse exprimer deux excroissances majeures, à savoir *To achieve effectively your professional goals* (atteindre efficacement les objectifs personnels représentant 28,57% et *for personal satisfaction* (pour une satisfaction personnelle) qui représente 3,57% de ces enquêtés. Les réponses des enquêtés francophones, par contre, présentent des réponses diversifiées. Elles vont de l'atteinte effective des objectifs professionnels, avec un pourcentage de 35,71%, ensuite de la satisfaction personnelle estimée à 14,29%, en outre, de « l'affluence d'utilisateurs » nécessaires de services en LO2 avec les pourcentages de 10,71%. Pour ce qui est du pourcentage de 3,57% exprimé par la modalité « autres raisons » chez les francophones, aucune précision n'a été apporté par l'enquête.

Le deuxième volet a mis l'accent sur une observation approfondie des réponses des enquêtés à la lueur des acteurs de l'initiative de mise en apprentissage. Il a consisté en un croisement de réponses obtenues précédemment avec la variable portant sur l'entité initiatrice du projet de formation linguistique.



Histogramme 15 : Facteurs de motivation d'apprentissage de la LO2 des enquêtés corrélés à l'indice du promoteur de la formation

Les résultats obtenus démontrent que la catégorie d'enquêtés envoyés en apprentissage par l'employeur présente, à des proportions quasiment similaires, les mêmes critères de motivation dans un groupe linguistique comme dans l'autre. Il s'agit concrètement de l'atteinte effective des objectifs professionnels, qui est exprimée à 25% chez les enquêtés francophones,

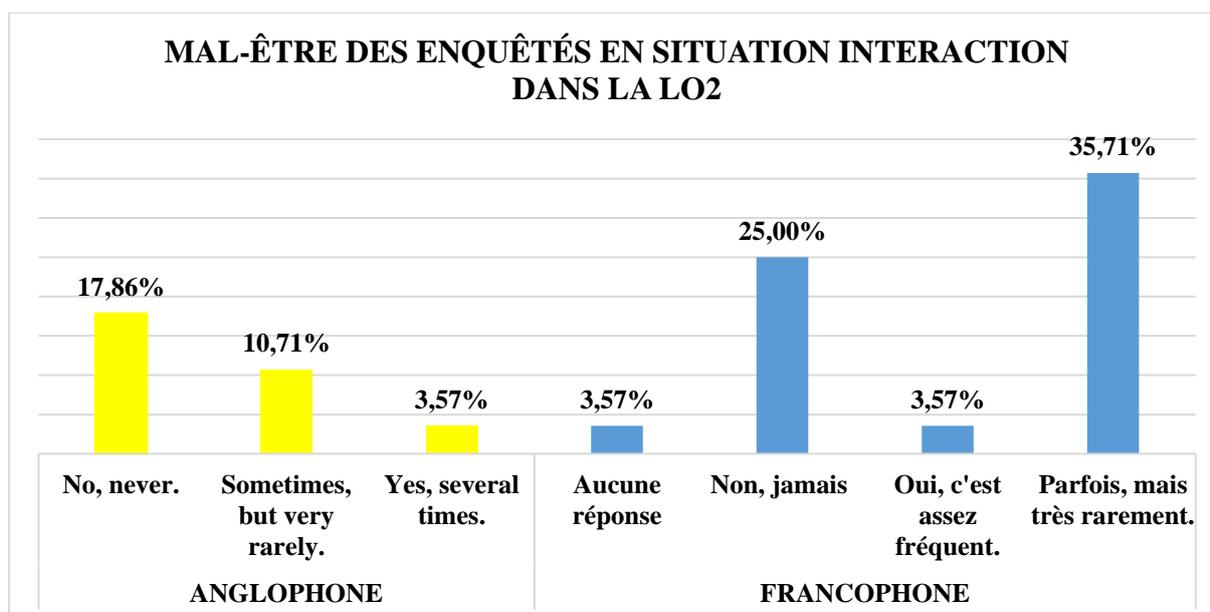
et 21,43% chez les enquêtés anglophones. Cette même modalité est reprise dans la catégorie des enquêtés arrivés en formation linguistique de leur propre initiative, bien que dans des proportions moindres, c'est-à-dire 10,71% chez les anglophones et 7,14% chez les enquêtés francophones.

En ayant effectué un croisement entre les indices des motivations d'apprentissage de la LO2 et celui du promoteur de la formation dans *l'histogramme 15*, nous constatons que les cadres anglophones qui ont répondu être là pour apprendre le français en raison du fait qu'ils souhaitaient être plus efficaces au travail sont ceux dont la formation est impulsée par l'administration même. Ce croisement met en évidence que les institutions camerounaises ont elles-mêmes conscience et ressentent l'impact qu'ont ces limites linguistiques de leurs cadres. Raison pour laquelle l'administration met des dispositions en place pour les aider à répondre de manière efficace aux interactions et collaborations bilingues dans leurs services.

Au regard de ce qui précède, nous pouvons déduire que la motivation des cadres de l'administration publique et parapublique en formation au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé présente deux caractéristiques : instrumentale et intégrative. Pour ce qui est de la « motivation instrumentale », notre étude la situe au niveau des modalités exprimant l'atteinte effective des objectifs professionnels et l'obtention d'un nouveau poste ou d'une promotion. Cette forme de motivation démontre que le bilinguisme officiel agit sur le fonctionnaire et agent de l'État en général, et sur le cadre d'administration en particulier, comme un instrument de dépassement de soi au plan linguistique. La deuxième motivation qui transparait dans ce travail, quant à elle, est de nature « intégrative ». Elle touche davantage aux questions liées au vivre-ensemble et à la cohésion sociolinguistique entre les groupes. Elle est exprimée par les modalités qui portent sur la satisfaction du nombre croissant d'utilisateurs s'exprimant en LO2, qui caractérisent, non seulement une démographie galopante, mais aussi, l'urgence d'un service linguistique à la hauteur des dynamiques sociales.

5.4.4. Expériences de mal-être ou de malaise devant d'un locuteur de la LO2 (Q. 25)

Le quatrième indicateur que nous avons voulu vérifier a porté sur le niveau de confiance des enquêtés, lorsqu'ils étaient en présence d'un locuteur s'exprimant aisément en LO2. Nous leur avons demandé de dire si l'aisance dudit locuteur (collègue, supérieur hiérarchique, usager) était à même de susciter un sentiment d'infériorité.



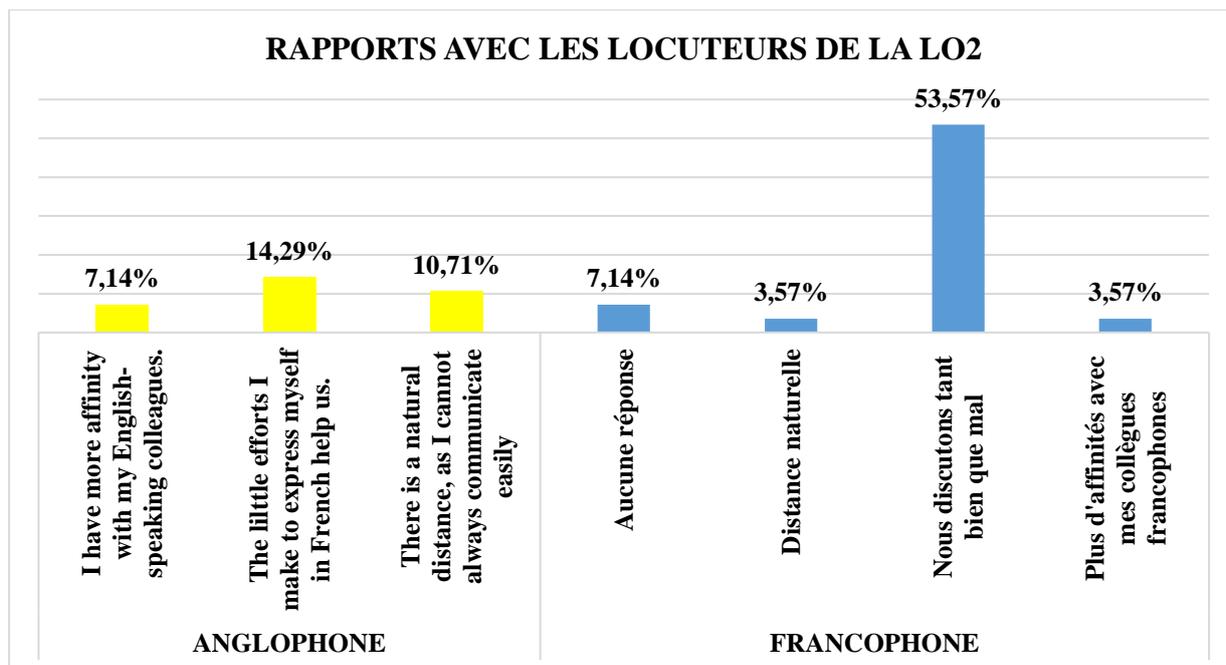
Histogramme 16 : Sentiments d'inconfort ou de mal-être des cadres dans leurs interactions au travail

Au regard des données collectées, on peut s'apercevoir que le sentiment d'infériorité auquel s'associe les non-réponses sont exprimées dans des proportions égales à un taux de 3,57%. Cette faible présence du sentiment d'infériorité lié à la langue s'arrime à la modalité parfois, mais rarement des enquêtés francophones qui l'expriment à 35,71% des cas. Enfin, ces expériences de confiance entachées par la compétence linguistique de l'autre contrastent avec l'état de confiance en toute épreuve que manifestent certains groupes d'enquêtés, à la fois anglophones (17,86%) et francophones (25%).

On peut déduire que l'exposition aux interactions interlinguistiques est susceptible d'engendrer, chez certains groupes d'enquêtés, des sentiments d'autodépréciation aboutissant à des formes d'infériorisation en milieu socioprofessionnel. Cela tient du fait que les objectifs individuels des apprenants se croisent avec la projection d'idéal linguistique qu'ils forment, au moyen de rencontres avec des locuteurs qui incarnent leur modèle linguistique en LO2. Dans une autre reformulation, les enquêtés prennent conscience de leur niveau linguistique, lorsqu'ils sont confrontés avec les enquêtés qui ont un niveau, à priori parfait.

5.4.5. État des dynamiques intergroupes

Le dernier indice qui a été mesuré dans cette section a porté sur l'observation de la propension des échanges interlinguistiques. Ce dernier a posé un regard sur les relations interpersonnelles qui pouvaient prospérer entre les membres de divers groupes. Dans cette logique, nous avons demandé aux enquêtés de donner la nature des rapports qu'ils entretenaient avec les membres du groupe opposé.



Histogramme 17 : Rapports des enquêtés avec leurs collaborateurs et usagers s'exprimant dans la L2.

Les résultats recueillis auprès de la population de notre étude affichent trois orientations qui sont : la cordialité, la distance et l'exclusivité.

La cordialité désigne des rapports professionnels interlinguistiques empreints de considération et respect mutuel. Cette orientation constitue la tendance dominante des réponses collectées auprès des enquêtés ; soit 53,57% de réponses données par les réponses des enquêtés francophones, et 14,29% des enquêtés anglophones. La distance c'est l'état d'une relation interlinguistique statique en milieu socioprofessionnel dans laquelle le mouvement vers l'autre n'est pas probant ou perceptible. Elle est attestée dans le questionnaire par les réponses évoquant explicitement la distance dans les relations de travail. Elle représente 10,71% des réponses collectées auprès des enquêtés anglophones contre 3,57% d'enquêtés chez les francophones. Pour ce qui est de l'exclusivité dans le contexte de notre étude, elle désigne l'état d'une relation hermétique uniquement accessible aux membres du même groupe. Les réponses proposées par les enquêtés font étalage de cette orientation relationnelle dans le milieu socioprofessionnel. On observe que 7,14% d'enquêtés anglophones affirment n'avoir des relations exclusivement qu'avec les membres de leur groupe, contre 3,57% de francophones se déclarant dans la même situation. Toutefois, nous constatons que certains francophones, dont le pourcentage avoisine 7,14%, ont délibérément refusé de répondre à ladite question.

En substance, nous pouvons retenir que les dynamiques d'intergroupes au sein de la population publique et parapublique de notre étude sont fortement imprimées du sceau de la

cordialité, tant chez les anglophones et les francophones, comme l'attestent les données dans l'histogramme ci-dessus. Cela peut laisser penser que l'instrument de l'État en charge de la réduction des difficultés linguistiques des agents de l'État, nommément le Centre Linguistique Pilote de Yaoundé, joue un rôle dans la facilitation du contact interlinguistique en entreprise, que semble confirmer la fréquence des indices mobilisés dans cette section.

Au terme de ce chapitre consacré aux analyses des données de cette étude, nous avons procédé à l'évaluation des compétences et des performances linguistiques des cadres de l'administration camerounaise. Cette évaluation nous a permis non seulement de mettre en évidence les aspects des échanges interlinguistiques au sein de l'administration publique et parapublique. Ces analyses sont passées par la prise en compte de quatre indicateurs majeurs, notamment les représentations des langues officielles, l'autoévaluation des compétences linguistiques des enquêtés, leurs retours d'expériences interlinguistiques en milieu professionnel et les discours épilinguistiques de ces enquêtés sur la LO2. Des ponts d'analyses de l'imaginaire et des représentations des langues officielles des enquêtés de cet échantillon essayent de nous donner le rapport de la dynamique des pratiques bilingues au sein de l'administration camerounaise.

Cette deuxième et dernière partie de la présente étude a porté sur les perspectives méthodologiques et les analyses de la présente étude sur les représentations linguistiques des cadres de l'administration camerounaise. Cette partie s'est appuyée sur trois principaux chapitres. Dans le premier chapitre, nous avons détaillé les contours du déroulement de la conduite de notre enquête au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé. Le deuxième chapitre, ensuite, a été consacré à l'exposé de l'ensemble des données qui devaient donner matière aux analyses de notre étude. Enfin, le dernier chapitre s'est appuyé l'analyse des données collectées par l'interprétation des indicateurs générés en corrélation avec les aspects de l'imaginaire et les représentations des langues officielles des enquêtés en milieu socioprofessionnel.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Le présent travail intitulé « Imaginaire et représentations linguistiques des langues officielles en contexte de bilinguisme officiel : cadres de l'administration publique et parapublique » est une étude sociolinguistique qui a été consacrée à l'exploration des pratiques interlinguistiques des cadres de l'administration publique et parapublique camerounaise. Le fait déclencheur de notre réflexion est la crise des régions anglophones du Cameroun, qui de manière implicite se désigne également « la crise du bilinguisme officiel » dans ledit pays. En effet, l'administration camerounaise a fait l'objet de vives critiques de la part de nombreux acteurs sociaux, notamment les partis politiques, la société civile, et voire même le clergé. Ces derniers ont émis des avis fortement défavorables sur la gestion de la politique du bilinguisme à l'état actuel des choses. Un des aspects qui est revenu de manière répétitive est la forte centralisation de l'État par l'entremise des agents et surtout, des cadres en fonction. Cette dernière catégorie a non seulement été jugée majoritairement francophone, mais surtout peu encline à la pratique d'un bilinguisme individuel à la hauteur des attentes des administrés anglophones, le plus souvent. C'est la raison pour laquelle notre étude s'est intéressée à ces acteurs majeurs de la force publique pour interroger les représentations et les pratiques des langues officielles au sein de leur espace de travail. Pour répondre à notre question de recherche, nous avons formulé une hypothèse de recherche principale et quatre hypothèses de recherche secondaires. Dans la section suivante, nous allons procéder à la validation des hypothèses formulées.

Afin de procéder à la validation de l'hypothèse principale de cette étude qui pose que le bilinguisme officiel revêt un aspect idéal, au regard de l'activité au sein de l'administration camerounaise, nous avons passé en revue les textes législatifs et organiques qui régissent ladite politique du bilinguisme officiel. Ces textes mettent en exergue la création d'un ensemble de structures en charge de la formation et de la promotion du bilinguisme officiel au Cameroun. Cela laisse penser que la construction du bilinguisme officiel camerounais est une préoccupation permanente des pouvoirs publics qui essaient toujours de trouver des solutions en vue du renforcement et de l'effectivité de la parité linguistique dans l'administration camerounaise. Cette quête de solutions par le politique, à l'effet de régler la question de la

cohabitation interlinguistique confirme la non-effectivité du bilinguisme officiel paritaire, au sein des institutions et par voie de conséquence, le caractère idéal des textes qui le structurent. Parlant de ce constat, nous pouvons dire que notre hypothèse principale est validée.

À la suite de l'hypothèse principale, nous allons procéder dans les prochaines lignes à vérification des quatre hypothèses secondaires formulées dans le cadre de notre étude.

La première hypothèse secondaire postule que l'imaginaire et les représentations linguistiques sont des outils théoriques cohérents et appropriés pour étudier les aspects liés aux pratiques linguistiques dans l'administration camerounaise, en général, et par les cadres en service dans ladite administration, en particulier. Pour ce faire, notre étude s'est appuyée sur une recherche documentaire minutieuse et approfondie, laquelle a consisté à l'exploration d'un corpus de travaux en lien avec les modèles théoriques convoqués dans l'étude. Sur la base d'un volume documentaire consistant, nous avons pu mener une exploration judicieuse des modèles et des concepts opératoires permettant de cerner le problème de notre étude et de le manipuler conformément aux approches formulées par nos devanciers. Nous nous sommes ainsi appropriée un univers théorique et conceptuel complexe qui rassemble les théories de l'imaginaire linguistique, des représentations linguistiques et de l'aménagement linguistique. Nous avons ajouté à ces théories un bagage conceptuel à base duquel nous avons pu résoudre des questions de nomenclature dans notre étude. En substance, nous pouvons dire que le modèle théorique convoqué a grandement participé à l'élaboration du cadre conceptuel et théorique qui apparaît comme pertinent pour étudier ce milieu prospère en termes de représentations et d'attitudes linguistiques. Il s'agit donc d'une approche cohérente ayant abouti à des résultats probants. À partir de ce qui précède, nous avons pu retenir que notre hypothèse est validée.

La deuxième hypothèse secondaire énoncée dans l'étude a posé sur la libération de la parole des enquêtés. Cette hypothèse secondaire constitue une méthode appropriée pour mettre en évidence les représentations et attitudes linguistiques du groupe cible de notre étude. Le procédé retenu, à cet effet, a été une enquête de terrain. Cette méthode est généralement employée dans les sciences sociales et tout particulièrement en sociolinguistique (Labov, 1966 ; Houdebine, 1985) pour faire ressortir, au moyen de la parole des locuteurs affiliés à un groupe social, le ressenti qu'ils éprouvent au sujet de cette dernière. L'instrument mobilisé, à cet ordre, a constitué à l'administration d'un questionnaire bilingue anonyme, conçu et réalisé sur format papier, à la population de l'étude. L'instrument, ainsi convoqué, a été articulé autour d'un certain nombre d'indicateurs. Lesquels indicateurs comportent le profil des enquêtés, l'état de

la formation, l'état de la situation socioprofessionnelle et l'autoévaluation des compétences linguistiques. Ces indicateurs ont révélé un certain nombre d'indices portant sur l'état d'implémentation du bilinguisme officiel dans l'administration publique et parapublique camerounaise. Parmi ces derniers, nous pouvons citer entre autres les représentations et attitudes linguistiques des enquêtes faisant état d'une situation linguistique à géométrie dans ladite administration. Cet imaginaire de contraste et parfois de quête inassouvie de la LO2 est confirmé dans les discours épilinguistiques des enquêtés. Il ressort de l'analyse de la deuxième hypothèse secondaire un ensemble de résultats probants. Ces résultats valident, par conséquent, notre hypothèse.

La troisième hypothèse secondaire avance que l'univers social et linguistique est contrasté et que les langues officielles se superposent inégalement et inégalement dans l'administration camerounaise. Dans le cadre de l'enquête de terrain poursuivie au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé, nous avons recueilli des données substantielles pour nos analyses. Ces données nous ont permis de retenir des indices spécifiques qui sont révélateurs des effets de la cohabitation des LO2 dans l'administration camerounaise. Ainsi, il s'agit principalement des indices qui s'appuient sur la distribution des LO au sein de l'administration, les fréquences des contacts linguistiques et la dynamique intergroupes dans ledit milieu socioprofessionnel. Dans ce milieu sont réunies des personnes qui partagent le même univers socioprofessionnel, mais ont une appropriation diversifiée des langues officielles. À cet effet, cette image contrastée dans l'espace socioprofessionnel qui pousse à penser que le prestige de la langue française face à l'anglais est élevé dans l'échelle d'une prépondérance des échanges interlinguistiques. Par ailleurs, l'image du bilinguisme officiel au sein de l'administration camerounaise fait état d'un aménagement linguistique qui s'associe celui du paysage linguistique du Cameroun. (Tadadjeu, 1985 ; Tabi Manga, 2000 ; Biloa 2011) Les déductions qui émergent de ce qui précède montrent que les résultats sont probants et confirment notre troisième hypothèse secondaire.

La quatrième et dernière hypothèse secondaire énonce que le bilinguisme officiel au sein de l'administration camerounaise est un phénomène linguistique cosmétique qui peine à s'actualiser dans les pratiques linguistiques administratives. Ce constat s'observe surtout dans les tentatives de mise en forme du bilinguisme dans ladite administration. En nous appuyant sur une exploitation du corpus, facilitée au moyen du traitement automatique des données, lesquelles données ont été passées au crible de la statistique descriptive (Bressoud & Kahané, 2008), nous avons constaté dans le cadre de notre étude que l'administration camerounaise est

bel et bien régie par la politique du bilinguisme officiel. Elle emploie le français et l'anglais dans la conduite de ses activités quotidiennes. L'usage au quotidien desdites langues officielles correspond à la lettre et à l'esprit de la constitution camerounaise qui dispose que le bilinguisme officiel est paritaire, autrement dit de même valeur. Toutefois, il se dégage des impressions recueillies auprès des membres de l'administration, un certain nombre de spécificités révélées par la mise en évidence de certains indices dans la conduite de nos analyses. Ces indices relèvent des facteurs tels que la représentation des LO dans l'administration, l'autoévaluation des compétences et les dynamiques de groupe. Ces spécificités sont parfois de nature à favoriser des rapprochements ou des éloignements, caractéristiques des diverses formes de motivation à rejoindre le Centre Linguistique Pilote de Yaoundé. Nous avons également observé dans les données que nous avons recueillies une tendance satisfaisante quant aux mentalités des cadres anglophones et francophones sur le désir d'apprendre la LO2. Cela constitue une note d'optimisme dans la collaboration interlinguistique au sein de l'administration camerounaise. En définitive, les résultats obtenus par rapport à l'hypothèse précédemment formulée ne nous semblent pas probants. Ils invalident de ce point la quatrième hypothèse de notre étude.

Parvenue au terme de notre réflexion, nous nous proposons de conclure notre étude en nous prononçant sur les perspectives du Centre Linguistique Pilote de Yaoundé par rapport aux enjeux du bilinguisme officiel au sein de l'administration camerounaise. Ces perspectives vont être énoncées en deux tendances majeures. À savoir les atouts de l'institution de formation d'une part, et les défis de cette dernière, d'autre part. En ce qui concerne les atouts du Centre Linguistique Pilote, ils peuvent être énoncés en cinq points majeurs. Notamment :

- réaliser les idéaux de cohabitation sociolinguistiques de l'État dans son bras séculier qui est l'administration ;
- Favorise la promotion du bilinguisme officiel ;
- Proposer une offre de formation linguistique aux fonctionnaires et aux agents du public ;
- organiser la formation en fonction des niveaux et des statuts socioprofessionnels ;
- projeter un idéal de cohabitation sociale apaisée.

De manière similaire, les défis du Centre Linguistique Pilote de Yaoundé peuvent être également énoncés en cinq points. À savoir :

- répondre efficacement aux attentes sociolinguistiques des fonctionnaires et agents du public ;

- proposer une pédagogie innovante et adaptée aux besoins spécifiques des agents de l'administration publique et parapublique. Ces innovations sont appelées à prendre en compte les challenges desdits agents qui sont confrontés au quotidien à des situations d'interaction multilingues en ayant à l'esprit que l'agent doit représenter dignement l'État dans son univers séculier.
- Dynamiser les contenus didactiques. À cet effet, le Centre est appelé à intégrer des activités linguistiques propices au type d'échanges bilingues. Lesquelles peuvent être des simulations des jeux de rôle ou des situations de communication en fonction des défis socioprofessionnels des cadres au travail.
- Renforcer l'accompagnement périscolaire. Le Centre Linguistique Pilote pourrait promouvoir des activités dans des plateformes numériques afin d'augmenter le temps de travail de cadres lorsqu'ils ne sont pas au sein de ladite structure.
- Généraliser l'offre de la formation. Cette initiative pourrait passer d'une part, par des démembrements multiformes afin de mieux répondre à l'ensemble des institutions administratives de l'État camerounais. D'autre part, elle pourrait consister à la déconcentration de la ressource pour mieux atteindre les personnels administratifs.

En conclusion, nous pensons que la réflexion sur la gestion du bilinguisme officiel dans l'administration camerounaise et plus spécifiquement par les cadres est une question qui est permanemment débattue et que les évènements sociolinguistiques en cours ont profondément amplifiée. Toutefois, il est à noter que le bilinguisme officiel tel que pensé par les pères fondateurs a été adopté pour servir et renforcer un idéal social qui est l'unité du peuple camerounais et de sa diversité linguistique autour de l'anglais et du français, symboles de la construction historique du pays. Cette voie, pensons-nous en toute humilité, a eu le mérite de tracer les sillons d'une cohabitation sociale personnaliste⁹, respectueuse des droits linguistiques des citoyens. La remise en question de ce régime linguistique qui est fondée à certains égards ne saurait occulter les mérites qu'il a engrangés au plan institutionnel et à l'échelle des groupes des locuteurs.

⁹ Fonkoua & Massock (2021) voire principe de personnalité

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Ouvrages généraux, théoriques et périodiques

ARDELEANU, S.-M., (1996), *L'imaginaire linguistique et l'interaction sujet/discours/dynamique*, Angers: Université d'Angers, Maison des sciences humaines.

ARDELEANU, S.-M., (2015), *De l'Imaginaire linguistique à la dynamique des discours, Fragments d'une réflexion sur la Langue*, Berlin: Éditions universitaires européennes.

BILOA, E., (2023), *Le bilinguisme officiel au Cameroun: évolution actuelle et dynamique*, 2023), Cameroun : L'Harmattan.

BLOOMFIELD, L., (1933), *Language*, New York: Google Scholar.

BLUMER, H., (1969), *Symbolic Interactionism: Perspective and Method*.

BRESSOUD, E. & KAHANE J.C., (2008), *Statistique descriptive avec Excel et la calculatrice*, Paris, Pearson Education France.

BRETEGNIER, A., (1999), *Sécurité et insécurité linguistique, Approches sociolinguistique et pragmatique d'une situation de contacts de langues:La Réunion*, France: Université de la Réunion.

BRETON, A., (1932), *Le Revolver à cheveux blancs*, Paris: Cahiers libres.

CALVET, L.-J., (1999), *Pour une écologie des langues du monde*, Paris: Plon.

CANUT, C., (1998), *Imaginaires linguistique en Afrique*, Paris: Harmattan.

CAVALLI, M., COLETTA, D., GAJO, L., MATTHEY, M., & et SERRA, C., (2003), *Langues, bilinguisme et représentations sociales au Val d'Aoste*, Aoste, Italie: IRRE-VDA.

CORON, C., (2020), *La boîte à outils de l'analyse de données en entreprise*, (Dunod, Éd.)

DIEGUEZ, S., & HEMMERLE, S., (2014), *Le bilinguisme au delà du langage: la thèse de la double personnalité*, Consulté le Avril 24, 2023

- DURKHEIM, E.**, (1898), *Représentations individuelles et représentations collectives*, Paris: Les Presses universitaires de France.
- ECHU, G., & EBONGUE, A. E.**, (2012), *Cinquante ans de bilinguisme officiel au Cameroun(1961-2011)*, L'Harmattan.
- ECHU, G., & GRUNDSTROM, A.**, (2000), *Official Bilingualism and Linguistic Communication in Cameroon: Bilinguisme officiel et communication linguistique au Cameroun*, (P. L. Inc, Éd.)
- ECHU, G.**, (2012), *Bilinguisme officiel au Cameroun: Etude linguistique et sociolinguistique*, France: Harmattan.
- FERNANDEZ, L.**, (2021), *Les méthodes qualitatives en psychologie clinique et psychopathologie*, (Dunod, Éd.)
- FISCHER, N.**, (1987), *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*.
- FISHMAN, J. A.**, (1968), *Reading in Sociology of Language (3rd ed.)*, The Netherlands: Mouton & Co.
- FISHMAN, J. A.**, (1970), *Sociolinguistics: A Brief Introduction- Language sciences, language learning, langage teaching*, Michigan: Newbury House.
- GARDNER, R., & LAMBERT, W. E.**, (1972), *Attitude and motivation in second language learning*, Rowley,Massachussets: Newbury House.
- GARDNER, R. C.**, (1985), *Social Psychology and Second Language Learning: The Role of Attitudes and Motivation*, London: Edward Arnold.
- GARRETT, P.**, (2010), *Key topics in sociolinguistics: Attitudes to Language*, New York: Cambridge University Press.
- GILES, H.**, (2016), *Communication Accommodation Theory, Negotiating Personal Relationships and Social Identities Accross Context*, Cambridge: Cambridge University Press.
- GILES, H., COUPLAND, N., & COUPLAND, J.**, (1991), Accomodation Theory: Communication, Context and Consequence, Dans H. Giles, N. Coupland, J. Coupland, & (eds), *Contexts of Accommodation: Developments in Applied Sociolinguistics* (pp. 1-68), New York: NY: Cambridge University Press.

- GROSJEAN, F.**, (1990), *Etre biculturel: une identité qui exclut la naturalisation? In Centlivres*. Genève: Geneva: Georg.
- GROSJEAN, F.**, (1995), *A Psycholinguistic approach to code-switching: The recognition of guest words by bilingual*, Cambridge: Cambridge University Press.
- HAUGEN, & EINAR**, (1953), *Norwegian Language in America: A Study of Bilingualism Behaviour*, Philadelphia: University of Pennsylvania: CrossRef Google Scholar.
- HOUDEBINE-GRAVAUD, A.-M.**, (2002), *L'imaginaire linguistique*, Paris: L'Harmattan.
- JODELET, D.**, (1997), *Les représentations sociales* (éd. 5e), Paris: Presses universitaires de France.
- LABOV, W.**, (1966), *The Social Stratification of English in New York City*, Washington: Center for Applied Linguistics.
- LABOV, W.**, (1976), *Sociolinguistique (Sociolinguistic patterns)*, Paris: Les éditions de minuit.
- LAFONTAINE, D.**, (1986), *Le parti pris des mots. Normes et attitudes linguistiques*, Bruxelles: Mardaga.
- LÉVY-BRUHL, L.**, (1923), *Mentalité primitive*, Paris: PUF.
- LUGEN, M.**, (2017), *Le petit guide de méthodologie de l'enquête*, Bruxelles: ULB.
- MACKEY, W. F.**, (1979), *Bilinguisme et contact des langues*, Paris.
- MARTINET, A.**, (1971 [1ère éd., 1945]), *La prononciation du français contemporain, témoignages recueillis en 1941 dans un camp d'officiers prisonniers*, Paris-Genève: Droz.
- MATALON, B.**, (1992), *Interrogations sur interrogation, Revue Internationale de psychologie Sociale*.
- MENDO ZE**, (1990), *Une crise dans les crises, Le français en Afrique noire francophone: le cas du Cameroun*, Paris: ABC.
- MOLINER, P.**, (1996), *Images et représentations sociales: de la théorie des représentations à l'image*, Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.

- MOREAU, M.-L.**, (1997), *Sociolinguistique (dictionnaire de) : Concepts de base*, Bruxelles: Mardaga.
- MORTÉZA, M., & MONDADA, L.**, (1998), *Le travail du chercheur: questionner les pratiques, les méthodes, les techniques de l'enquête*, Lausanne: ILSL.
- MOSCOVICI, S.**, (1984), *La psychologie sociale*, Paris: PUF.
- NGALASSO-MWATHA, M.**, (2011), *L'imaginaire linguistique dans les discours littéraires, politiques et médiatiques en Afrique*, Presses Universitaires de Bordeaux.
- NGALASSO-MWATHA, M.**, (2014), *Le français et les langues partenaires : convivialité et compétitivité*. Presses Universitaires de Bordeaux
- OBEN, F. T.**, (2021), *Langues et communications- Le bilinguisme et le multilinguisme camerounais en questions: réflexions glottopoliques et didactiques*, (E. Ifrikiya, Éd.) Yaoundé: Université de Yaoundé I.
- ROMELEAR**, (2005), *Management des ressources humaines: méthodes de recherche en sciences humaines et sociales*.
- SAUSSURE, F.**, (1916), *Cours de linguistique générale*, (Payot, & Rivages, Éd.) 106 bd Saint-Germain, Paris VI.
- TABI-MANGA, J.**, (2000), *Les politiques linguistiques du Cameroun: Essai d'aménagement linguistique du Cameroun*, Paris: Karthala.
- TALEB-IBRAHIMI, K.**, (1995), *Les algériens et leur(s) langue(s): Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, Alger: Les éditions El-Hikma.
- TEKAM, G. J.**, (2014), *Fonction publique camerounaise: Statut général et textes d'application*. Yaoundé: SOPECAM.
- TREMBLAY, R. R. & PERRIER, Y.**, (2006), *Savoir plus : outils et méthodes de travail intellectuel*, 2^e éd. Les éditions de la Chenlière inc.
- TURNER, M.** (2001), *Cognitive Dimensions of Social Sciences*, Oxford University Press.
- VANDERSTOEP, S., & JOHNSTON, D.**, (2009), *Research Methods for Everyday Life: Blending Qualitative and Quantitative Approaches*. (Jossey-Bass, Éd.) San Francisco.

VANTOMME, P., (2020), *Méthodologies de recherche- compilation de cours*, EAFC Tournai eurométropole.

VINAY, J.P. & DARBELNET, J., (1972), *Stylistique comparée du français et de l'anglais*. Canada: Didier.

WEINREICH, U., (1968), *Language in Contact: Findings and Problems*, The Hague: Mouton.

2. Textes officiels et organiques

Décret N°901196 du 03 aout 1990 instituant un programme de formation linguistique bilingue, Yaoundé, Cameroun.

Décret n°94/199 du 07 octobre 1994 portant statut général de la fonction publique, Yaoundé.

Décret N°901196 du 03 aout 1990 instituant un programme de formation linguistique bilingue, Yaoundé, Cameroun.

Décret n°94/199 du 07 octobre 1994, Yaoundé.

3. Articles, revues et périodiques

ABBOTT, A., (2008), « Le concept de l'ordre social et la sociologie des processus de l'Ecole de Chicago. », in S. GUTH, *Modernité de Robert Ezra Park*, pp. 117-128, Paris: L'Harmattan.

ADAMOUE, E., (2005), « De la stabilité de l'imaginaire linguistique. », in *Langage et société*(n°99), 77-95, Consulté le Avril 21, 2023.

ANSART, P., (1977), « Imaginaire social », consulté le Avril 15, 2023, sur Encyclopedia Universalis: <http://www.universalis.fr/encyclopedie/imaginaire-social/>

ARBOUR, M.-E. (1999), « Concept de Représentations individuelles » 1, consulté le Juin 17, 2023, sur <http://com3109.pbworks.com/w/page/8622932/Concept%20de%20repr%C3%A9sentations%20individuelles>

ARDELEANU, S.-M., & PRODA, L.-C., (2017), « Perspectives de l'Imaginaire linguistique (II) sur la Langue/ nos langues- étude sur un corpus de texte de Johannes Kabatek », Editura Universtatii Stefan cel Mare din Suceava.

- AROGA BESSONG, D.**, (1997), « Le bilinguisme officiel (français-anglais) au Cameroun: un problème d'aménagement efficace.», in *Langues,traductions et post-colonialisme*, 10(1). doi:<http://doi.org/10.7202/037285ar>
- BILOA , E.**, (2014), « Le partenariat langues officielles et langues identitaires camerounaises: quelques propositions d'aménagement linguistique et didactique », in *Le français et les langues partenaires: convivialité et compétitivité*, pp. 347-364.
- BILOA, E., & FONKOUA, P.**, (2013), « Imaginaires linguistiques ou Représentations du Français et des langues identitaires autochtones au Cameroun. », pp. 1-16, consulté le Février 21, 2023, sur <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/25/Bilola%20Edmond%20et%20Fonkoua%20Paul.pdf>
- BILOA, E.**, (2012), « Le bilinguisme officiel au Cameroun: Facteur d'intégration ou de fragmentation? », Dans G. Echu, & A. E. Ebongue, *Cinquante ans de bilinguisme officiel au Cameroun (1961-2011) Etats des lieux, enjeux et perspectives*, pp. 119-133, Paris: L'Harmattan.
- BLUMER, H.**, (1937)., “Social Psychology”, in E. Schmidt, *Man and Society:A substance Introduction to the Social Science*, pp. 144-198, New York: Prentice-Hall.
- BROUSSEAU, A-M.**, (2011), «Identités linguistiques, langue identitaire: à la croisée du prescriptivisme et du patriotisme.», in *Arborescences*(1), doi:<http://doi.org/10.7202/1001938ar>
- CANUT, C.**, (1998), « Attitudes, représentations et imaginaires linguistiques en Afrique. Quelles notions pour quelles réalités? », in *Imaginaires linguistique en Afrique*, pp. 11-16, Paris: L'Harmattan.
- CANUT, C.**, (2000), « Subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues: la mise en discours épilinguistiques », in *Langage et société*(93), pp. 71-97.
- CHUNMEI, L., ZHU, M., & LIPING, C.**, (2013), “ The Study of Student Motivation on English Learning in Junior Middle School- A case Study of No.5 Middle School in Geiju.”, *English Language Teaching* 6(3).
- EKOMO ENGOLO, C.**, (2001), « Analyse sociologique du bilinguisme au Cameroun », in *Education et sociétés*, pp.135-161, consulté le Avril 22, 2023.

- EKOMO ENGOLO, C.**, (2001), « Analyse sociologique du bilinguisme d'enseignement au Cameroun », in *Education et sociétés*, II(8), pp.135-161, consulté le Juin 28, 2023, sur <http://doi.org/10.3917/es.008.0135>.
- FONKOUA, P., & MASSOCK, S.**, (2021), « Régions à statut spécial: principe de territorialité et/ou principe de personnalité: réflexion sur un mal-être linguistique », in F. Tabe Ako Enoh Oben, *Langues et Communication: le bilinguisme et le multilinguisme camerounais en question: réflexions glottopolitiques et didactiques*, pp. 119-129, Yaoundé: Ifrikiya.
- GASPARD, C.**, (2020, Mai 28), « Étude qualitative et quantitative- définitions et différence, consulté le 02 13, 2023, sur scribbr.fr: <https://www.scribbr.fr/methodologie/etude-qualitative-et-quantitative/>.
- GROSJEAN, F.**, (1993), « Le bilinguisme et le biculturalisme: essai de définition. », In *Travaux neuchâtelois de linguistique*.
- HOUDEBINE-GRAVAUD, A.M.**, (1982), « Norme, imaginaire linguistique et phonologie du français contemporain, la norme concept sociolinguistique » in *Le français moderne, vol n°1*, pp.42-51.
- HOUDEBINE-GRAVAUD, A.-M.**, (2015), « La linguistique: Revue de la société internationale de linguistique fonctionnelle. », in *De l'imaginaire linguistique à l'imaginaire culturel*, 51, pp.3-40, (P. U. France, Éd.), consulté le Avril 18, 2023.
- JODELET, D.**, (1984), « Représentations sociales: phénomènes, concepts et théorie. », in *Psychologie sociale*, pp. 357-378, France: Presses Universitaires de France.
- JODELET, D.**, (1989), « Les représentations sociales: un domaine en expansion », in *Les représentations sociales*, pp. 47-78, Paris: Presses Universitaires de France.
- LABOV, W.** (1996), « Préfaces », in P. Singy, *L'image du français en Suisse Romande*, Paris: L'Harmattan.
- LABOV, W.**, (1992), « La transmission des changements linguistiques », in Labov, W., *Langages*, pp. 16-33.
- LACAZE, L.**, (2013), « L'interactionnisme symbolique de Blumer revisité », in *Sociétés*, III(121), pp.41-52, consulté le Juin 19, 2023, sur <http://doi.org/10.3917/soc.121.0041>.

- LAFONTAINE, D.**, (1997), « Attitudes linguistiques », in M.-L. Moreau, *Sociolinguistique. Concepts de base*, pp. 56-60, Liège: Mardaga.
- LEI, Z.**, (2012), « Investigation into motivation types and influences on motivation: The Case of Chinese non-English major », in *English Language Teaching*, 5(3).
- MAHEU, R.**, (1985), « La démolinguistique: objet et enjeux », in *Cahier québécois de démographie*, pp. 3-5, <https://id.erudit.org/iderudit/600554ar>.
- MARTINET, A.**, (1969), « Peut-on dire d'une langue qu'elle est belle? », *Français sans fard*, pp.7-36.
- MOREAU, M.-L.**, (1997), « Variation » in M.-L. Moreau, *Concepts de base*, pp. 284, Mardaga.
- MOSCOVICI, S.**, (2000), « Social Representations: Explorations in Social Psychology ».
- OBREJA, C.-M.**, (2012), « L'Imaginaire linguistique et la dynamique des langues dans les discours de la presse écrite. », in *ANADISS*, pp.148-171.
- PETITJEAN, C.**, (2008), « Représentations linguistiques et accents régionaux du français. », in *Journal of Contact Language*, pp. 30-51, Université de Provence.
- REY, A.**, (1972) « Langue française », in *Usages, jugements et prescriptions linguistiques*(16), pp.4-28.
- ROLLAND, Y.**, (2011), « La motivation pour la L2: Un véritable défi didactique », in *Journal of Education*, VI(2), consulté le Juillet 14, 2023, sur hal.univ-reunion.fr.
- SALÈS-WUILLEMIN, E.**, (2006), « Méthodologie de l'enquête », in M. Bromberg, & A. Trognon, « *Psychologie sociale* », pp. 45-77, Presses Universitaires de France.
- SALÈS-WUILLEMIN, E., CASTEL, P., & LACASSAGNE, M.-F.** (2011), « Contrat de Communication et représentations sociales », in S. Wullemin, *Psychologie sociale et communication : de la conception aux applications*, pp. 87-106, Paris: Bruxelles: De Boeck.
- SWAEN, B.**, (2020), « Cadre théorique d'un mémoire-Contenu et exemple. » (Scribbr, Éd.)
Récupéré sur <https://www.scribbr.fr/plan-memoire/cadre-theorique-dun-memoire/>

TADAJEU, M., (1985). « Pour une politique d'intégration camerounaise. Le trilinguisme extensif », in *L'identité culturelle camerounaise*, Yaoundé : Ministère de l'Information et de la Culture, pp. 187-201.

THANG, S. M., (2004). “ Learning English in Multiculturalism Malaysia:Are Learners motivated? ” , in *Journal of Language and Learning* 2(2).

TRIMAILLE, C., & VERNET, S., (2021), « Marché linguistique », in *Langage et sociétés*, pp.229-232. Récupéré sur <http://ww.cairn.info/revue-langage-et-societe-2021-HS1-page-229.htm>

UBANAKO NJENDE, V., (2012),“ English as the first official Language in Cameroon:Revisiting a former statement.” , in G. Echu, & A. E. Ebongue, *Cinquante ans de bilinguisme officiel au Cameroun (1961-2011): Etats des lieux, enjeux et perspectives*, pp. 147-162, Paris: L'Harmattan.

YEE CHEE HONG, & MALINI GANAPATHY. (2017), “ To Investigate ESL Students'Instrumental and Integrative Motivation towards English Language Learning in a Chinese School in Penang: Case Study”. In *English Language Teaching* (pp. 17-35). Malaysia: Canadian Center of Science and Education.

4. Mémoires et thèses

ACHRAF, D., (2005), Les Représentations de la langue française chez les étudiants de première année de licence de français, Mémoire de Master, Constantine: Université de Mentouri: École doctorale de Mentouri.

BEDJAOU, M., (2011-2012), L'influence de l'imaginaire linguistique sur l'apprentissage du FLE:cas des étudiants de la première année français LMD de l'université de Biskra, Mémoire de Master, Algérie: Université Mohamed Khider-Biskra.

BELHOUS, Y. (2014). Représentations et attitudes sociolinguistiques des locuteurs de Melbou et ceux d'Amizour à l'égard de la langue française, Mémoire de Master, Algérie : Université Abderrahmane Mira de Bejaïa.

COUPECHOUX, F., (2007), La concupiscence chez Saint Augustin, Mémoire de Master,Rennes: Université de Rennes.

DESGROSEILLIERS, M.-P. C., (2012), Étude des représentations du bilinguisme et du français langue seconde chez les apprenants en Colombie-Britannique, Thèse de doctorat, Université Simon Fraser.

FONKOUA, P., (2013), De l'identité et de l'hybridité en littérature: une aperception fondée sur la francographie ouest-africaine, Thèse de Doctorat, pp. 49-50, Yaoundé: Université de Yaoundé 1, Département de français.

MERLO, J. O., (2017), Diatopie et représentations linguistiques des enseignants de la langue étrangère: regards croisés sur les enseignants de français en Italie et au Tessin et les enseignants d'italien en Belgique francophone, France et Suisse romande. Sienne, Italie: Université Grenoble Alpes, Thèse de Doctorat, consulté le Mars 26, 2023.

5. Webographie

- <https://books.openedition.org>
- <https://www.cairn.info>
- <https://hal.science>
- <https://www.erudit.org/fr/>
- www.pdfdrive.com
- <https://www.researchgate.net>
- <https://www.universalis.fr/>
- <https://www.scribbr.fr/>

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	i
DÉDICACE	ii
REMERCIEMENTS	iii
RÉSUMÉ	iv
ABSTRACT	v
LISTE DES ABRÉVIATIONS	vi
LISTE DES TABLEAUX	viii
LISTE DES FIGURES	ix
LISTE DES HISTOGRAMMES	x
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
0.1. Motivation du choix du sujet	1
0.2. Motivation du choix du terrain et de la cible de l'enquête	2
0.3. Problème et question de recherche	3
0.3.1. Problème de recherche	3
0.3.2. Question de recherche	4
0.4. Hypothèses de recherche	5
0.4.1. Hypothèse principale	5
0.4.2. Hypothèse secondaire 1	5
0.4.3. Hypothèse secondaire 2	5
0.4.4. Hypothèse secondaire 3	6
0.4.5. Hypothèse secondaire 4	6
0.5. Revue de la littérature	6
0.6. Cadre théorique et méthodologique	6
0.6.1. Cadre théorique	7
0.6.2. Cadre méthodologique	7
0.7. Structuration du travail	7
PREMIÈRE PARTIE : CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES	9
CHAPITRE 1 : DU CONTEXTE SOCIOLINGUISTIQUE DE L'ÉTUDE À LA REVUE DE LA LITTÉRATURE	11
1.1. Contexte sociolinguistique de l'étude	11
1.1.1. Du contexte politique	11

1.1.2. Des contextes institutionnel et idéologique	12
1.2. Revue de la littérature.....	13
1.2.1. Des travaux sur l’imaginaire linguistique	13
1.2.2. Des travaux liés à l’étude des représentations sociales et des représentations linguistiques.....	14
1.2.3. Des travaux centrés sur le bilinguisme, les contacts et les distributions linguistiques.....	16
CHAPITRE 2 : CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE DE L’ÉTUDE	20
2.1. Définition des concepts clés	20
2.1.1. Origine et conceptualisation de l’imaginaire linguistique	21
2.1.1.1. De l’Imaginaire à l’imaginaire linguistique : origine et définition	21
2.1.1.2. Modélisation de l’imaginaire linguistique : les normes objectives et les normes subjectives.....	24
2.1.2. Des représentations sociales, collectives aux représentations linguistiques.....	26
2.1.2.1. Les représentations en sociologie et en psychologie : émergence des Représentations, individuelles, collectives et sociales.....	27
2.1.2.2. Les représentations linguistiques : attitudes linguistiques, discours épilinguistiques, insécurité linguistique.....	29
2.1.3. Du bilinguisme officiel : une notion complexe pour les chercheurs	32
2.1.3.1 Approche générale du bilinguisme	32
2.1.3.2. Approches historico-politiques au Cameroun.....	34
2.1.4. Du cadre administratif au Cameroun.....	36
2.1.4.1. Cadre d’administration publique.....	37
2.1.4.2. Cadre d’administration parapublique.....	37
2.2. Cadre théorique de l’étude	38
2.2.1. Théories sur l’imaginaire et les représentations linguistiques dans notre étude.....	39
2.2.1.1. La théorie de l’imaginaire linguistique d’Houdebine-Gravaud (2001) et d’Ardeleanu Proda (2015).....	39
2.2.1.2. La représentation individuelle selon Serge Moscovici (1976)	40
2.2.1.3. La théorie du sociologue Durkheim (1858-1917) : les dimensions « individuelle » et « collective » des représentations	41
2.2.1.4. Théorie de « l’image sociale » de Moliner (1996)	42
2.2.2. Théories autour de la motivation et le marché linguistique.....	43
2.2.2.1. De la motivation d’apprentissage de la L2	43
2.2.2.3. Du « marché linguistique » au prestige de la langue	45
PARTIE 2 : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET ANALYSE DES DONNÉES DE L’ÉTUDE	48

CHAPITRE 3 : PRÉSENTATION ET EXPLORATION MÉTHODOLOGIQUES DU TERRAIN	50
3.1. Intérêts d'une enquête qualitative	50
3.1.1. Conceptualisation et techniques de l'approche qualitative.....	50
3.1.2. L'observation.....	51
3.1.3. L'entretien	52
3.2. De l'approche quantitative	53
3.2.1. Notre questionnaire d'enquête : présentation et structuration	54
3.2.1.1. Partie 1 du questionnaire.....	54
3.2.1.2. Partie 2 du questionnaire.....	55
3.2.2. Échantillonnage : définition et typologie.....	56
3.3. Démarche méthodologique	60
3.3.1. Préparation des entretiens au Centre Linguistique Pilote : Prise de contact avec le secrétaire et le Chargé d'études du Centre Linguistique Pilote de Yaoundé.....	60
3.3.2. Le prétest.....	61
3.3.2.1. Rapport du prétest	61
Enquêtés interrogés	61
3.3.2.2. Obstacles rencontrés au cours du prétest	62
3.4. Conduite de l'enquête et dépôt des questionnaires	63
3.4.1. Procédure, attentes et résultats journaliers de l'enquête	63
3.4.2. Causes des échecs enregistrés	65
3.4.3. Frustrations et complexité du terrain d'enquête.....	66
CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION DES DONNÉES DE L'ENQUÊTE.....	67
4.1. Processus méthodologique.....	67
4.2. Les indices sur le profil du répondant.....	68
4.2.1. Âge et sexe.....	68
4.2.2. Type d'administration.....	69
4.2.3. Dénomination des institutions d'attache des cadres	70
4.2.4. Postes d'administration.....	71
4.3. Les indices sur la formation en la LO2	72
4.3.1. La durée de formation.....	72
4.3.2. Initiateur de la formation	73
4.3.3. Sous-système éducatif des enquêtés	74
4.4. Les indices sur le contexte sociolinguistique du lieu de service.....	75
4.4.1. La langue la plus usitée au sein de l'environnement professionnel	75
4.4.2. L1 du supérieur hiérarchique direct.....	76

4.4.3. Proportions de groupes linguistiques en milieu professionnel	76
4.5. Les indices pour l'auto-évaluation des compétences des enquêtés	77
4.5.1. La LO1 de l'enquêté	78
4.5.2. La langue la plus usitée par le cadre au travail (dans son interaction avec ses collègues et les usagers)	78
4.5.3. Auto-évaluation du niveau de compétences dans la LO2 à l'oral et à l'écrit des enquêtés	79
4.6. Les indices sur les expériences linguistiques des enquêtés	81
4.6.1. La fréquence du contact interlinguistique chez les enquêtés.....	81
4.6.2. Performances linguistiques des enquêtés en milieu socioprofessionnel	82
4.5.3. Expériences de productions écrites et orales des enquêtés en LO2.....	82
4.5.4. Persévérance des enquêtés dans les interactions dans la LO2.....	83
4.5.5. Attitudes pendant une interaction urgente dans la LO2 (Q.22)	84
4.7. Les indices relatifs aux sentiments, aux représentations et attitudes linguistiques des enquêtés	85
4.7.1. Discours épilinguistiques des enquêtés.....	85
4.7.2. Opinion des enquêtés sur le moment d'acquisition de la LO2	86
4.7.3. Motivations d'apprentissage de la LO2	86
4.7.4. Nature des rapports avec le groupe de la LO2.....	87
4.6.5. Sentiments de mal-être ou de malaise des enquêtés	88
CHAPITRE 5 : ÉVALUATION DES COMPÉTENCES ET DES PERFORMANCES LINGUISTIQUES DES ENQUÊTÉS	90
5.1. Représentations des langues officielles dans l'environnement de travail	90
5.1.1. Aspect global des langues officielles dans l'environnement professionnel des enquêtés (Q.9) : la LO la plus usitée	90
5.1.2. Pratiques linguistiques individuelles en entreprise des enquêtés (Q.13).....	92
5.1.3. Pratiques linguistiques des enquêtés avec la hiérarchie (verticalité linguistique) (Q10)	93
5.1.4. Distribution des interactants linguistiques : pratiques linguistiques entre paires et avec les usagers (Q.11).....	94
5.2. Autoévaluation des compétences linguistiques des enquêtés.....	95
5.2.1. Autoévaluation des enquêtés à l'oral dans la LO2 (Q.14).....	95
5.2.2. Autoévaluation des enquêtés dans la LO2 à l'écrit (Q.15).....	97
5.3. Retours d'expériences interlinguistiques des enquêtés au travail	98
5.3.1. Fréquence des échanges linguistiques avec les locuteurs de la LO2 (Q. 16)	98
5.3.3. Situations de rendement linguistique en LO2 (Q.18).....	100
5.3.4. Volontarisme des enquêtés durant une interaction en LO2 (Q.21)	101

5.3.5. Réactions spontanées en une situation de communication urgente en LO2 (Q.22) .	102
5.4. Discours épilinguistiques des enquêtés sur la LO2	103
5.4.1. Accessibilité de la LO2 (facilité d'apprentissage et d'usage) (Q.19).....	104
5.4.2. Opinion des enquêtés sur le moment d'apprentissage (Q.20)	105
5.4.3. Motivations d'apprentissage de la LO2 (Q.23)	106
5.4.4. Expériences de mal-être ou de malaise devant d'un locuteur de la LO2 (Q. 25).....	108
5.4.5. État des dynamiques intergroupes	109
CONCLUSION GÉNÉRALE	113
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	118
1. Ouvrages généraux, théoriques et périodiques	118
2. Textes officiels et organiques	122
3. Articles, revues et périodiques	122
4. Mémoires et thèses	126
5. Webographie	127
TABLE DES MATIÈRES	128
ANNEXES	133
QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE VERSION FRANÇAISE.....	133
QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE VERSION ANGLAISE	137
AUTORISATION DE RECHERCHE	141
LISTE DES ADMINISTRATIONS EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE LINGUISTIQUE PILOTE DE YAOUNDÉ	142
QUELQUES CLICHÉS DE NOTRE ENQUÊTE DE TERRAIN.....	143
RÉSUMÉ.....	145
ABSTRACT	145

QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE VERSION FRANÇAISE

Ce questionnaire est conçu dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de Master 2 académique en sociolinguistique, à l'Université de Yaoundé 1.

Il vous est destiné, cadres des administrations publique et parapublique inscrits au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé, pour une collecte des données utiles à cette étude. Il vise à évaluer vos appréhensions et votre pratique des langues officielles de notre pays en milieu professionnel.

Nous précisons que ce questionnaire est fait dans le strict anonymat et nous vous prions de bien vouloir prendre le temps de répondre à chacune des questions.

I. IDENTIFICATION DU RÉPONDANT

1. SEXE

- Féminin Masculin

2. Quelle est votre tranche d'âge ?

- 25-34 35-44 45-54 55 et plus

3. Quelle est votre administration d'attache ?

- Publique Parapublique

4. Quel est le nom de votre institution de fonction ?

.....
.....

5. Pourriez-vous préciser le poste que vous y occupez ?

- Cadre contractuel
 Chargé d'études assistant
 Chef de service
 Chef de cellule
 Chef de division
 Directeur
 Autre,

précisez.....

6. Quelle est la durée de votre formation au Centre Linguistique Pilote ?

.....
.....

7. Sous quelle impulsion êtes-vous inscrit au Centre Linguistique Pilote ?

- Par votre propre initiative ? Envoyé (e) par votre employeur ?

8. Sous quel sous-système éducatif avez-vous fait vos études ?

- francophone anglophone

I. SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE DU LIEU DE SERVICE

9. Quelle est la langue officielle la plus employée dans votre lieu de service ?

- anglais français

10. Quelle est la première langue officielle de votre supérieur hiérarchique direct ?

- anglais français

11. Dans votre environnement professionnel, retrouve-t-on :

- Plus d'anglophones Plus de francophones.
 Un personnel bilingue. À la fois des anglophones, des francophones et des bilingues.

II. AUTO-ÉVALUATION DES COMPÉTENCES LANGAGIÈRES

12. Quelle est votre première langue officielle ?

- anglais français

13. Quelle est la langue que vous employez le plus au travail ? (avec vos collègues et usagers)

- anglais français
 Autre,
précisez.....

14. Comment évalueriez-vous votre niveau de compétence en langue anglaise à l'oral ?

- Faible Moyen Assez bien Excellent

15. Et votre niveau de compétence en langue anglaise à l'écrit ?

- Faible Moyen Assez bien Excellent

III. PRATIQUES LANGAGIÈRES

16. Êtes-vous régulièrement en contact avec des collègues et usagers anglophones ?

- Oui Non Parfois Jamais

17. Arrivez-vous à satisfaire les besoins des locuteurs anglophones ?

- Parfaitement Difficilement Moyennement

18. Avez-vous déjà présenté des travaux en anglais à l'écrit et à l'oral ?

- Oui Non

IV. CONSIDÉRATIONS, ATTITUDES ET REPRÉSENTATIONS LINGUISTIQUES

(Pour certaines entrées, il vous est permis de faire plusieurs sélections à la fois)

19. L'anglais est-il une langue accessible tant dans la pratique que dans l'apprentissage ?

- Oui Assez Non

S'il vous plaît, justifiez votre réponse.....
.....
.....
.....

20. Auriez-vous aimé apprendre l'anglais plus tôt ?

- Oui, absolument.
 Non, c'est le moment propice pour ma formation.

21. Toutes les fois où vous avez essayé d'échanger en anglais, à l'écrit comme à l'oral, êtes-vous allé au bout de l'exercice ?

- Parfaitement.
 Difficilement.
 J'ai fait appel à un collègue qui maîtrise mieux la langue anglaise.
 J'ai abandonné.

22. Qu'avez-vous fait devant une situation urgente avec un usager ou un collaborateur, qui ne s'exprime qu'en langue anglaise ?

- Je me suis débrouillé(e) tout(e) seul(e).
- J'ai fait appel à un collègue qui maîtrise l'anglais.
- J'ai fait appel à des services de traduction.
- Autres raisons. Pourriez-vous les préciser ?.....
.....
.....
.....

23. Quelles sont les raisons qui vous ont motivé à suivre des cours d'anglais au Centre Linguistique Pilote ?

- Est-ce pour répondre au profil d'un nouveau poste ?
- Est-ce pour pouvoir atteindre efficacement vos objectifs professionnels ?
- Pour une satisfaction personnelle ?
- Nous rencontrons beaucoup d'utilisateurs qui parlent essentiellement l'anglais ;
- Autres, précisez.....

24. Comment sont vos rapports avec vos collaborateurs et utilisateurs anglophones

- Il y a une distance naturelle, car ne pouvant pas toujours aisément communiquer ;
- Les petits efforts que je fais pour m'exprimer en anglais nous aident moyennement ;
- J'ai plus d'affinité avec mes collègues francophones.

25. Avez-vous déjà ressenti un sentiment d'infériorité linguistique devant un collègue ou un supérieur hiérarchique anglophone ?

- Oui, plusieurs à reprises
- Parfois, mais très rarement.
- Non, jamais.

QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE VERSION ANGLAISE

SURVEY QUESTIONNAIRE

This questionnaire was designed as part of our master's thesis in sociolinguistics at the University of Yaoundé 1.

It is intended for you, executives of public and para-public administrations enrolled at the Yaoundé Pilot Linguistic Centre, to collect data useful for this study. It aims to evaluate your apprehensions and your practice of the official languages of our country in the professional environment.

We would like to point out that this questionnaire is strictly anonymous and we would like to kindly ask you to take the time to answer each of the questions.

I. IDENTIFICATION OF THE RESPONDENT

1. SEX

- Female
- Male

2. What is your age group?

- 25-34
- 35-44
- 45-54
- 55 and over

3. In which type of administration are you working?

- Public
- Parapublic

4. What is the name of your official institution?

.....

5. Could you please specify the position you hold?

- Contractual executive
- Assistant researcher
- Head of the department
- Head of units
- Head of division
- Director
- Other, please

specify.....

6. How long will your training last at the Pilot Language Centre?

.....
...

7. Are you there:

- On your own initiative? Sent by your employer?

8. Under which educational subsystem, did you study?

- French-speaking English-speaking

II. SOCIOLINGUISTIC SITUATION OF THE PLACE OF SERVICE

9. What is the language of expression most used in your institution?

- English French

10. What is the first official language of your immediate superior?

- English French

11. In your professional environment are there:

- More English speakers
 More French speakers
 Bilingual staff
 Both English and French speakers and bilinguals

III. SELF-ASSESSMENT OF LANGUAGE SKILLS

12. What is your first official language?

- English French

13. What is the language you use most in your place of work (with colleagues and clients)?

- English French

Other, please

specify.....

14. How would you rate your level of oral French language skills?

- Low Fair fairly good Excellent

15. What about your level of written French language skills?

Poor Fair Fairly good Excellent

IV. LANGUAGE PRACTICES

16. Are you regularly in contact with French-speaking colleagues and users?

Yes No Sometimes Never

17. Are you able to meet the needs of those who ask you to speak French?

Perfectly with difficulty moderately

18. Have you ever presented written or oral work in French?

Yes No

V. LINGUISTIC CONSIDERATIONS, ATTITUDES AND REPRESENTATIONS

19. In your opinion, is French an accessible language both in usage and learning process?

Yes Somewhat No

Justify your answer.

.....
.....

20. Would you like to learn French earlier?

Yes, obviously. No, I think the right time is now.

21. How did you complete a communicative or interactive process, both in writing and verbally in L2?

- Very well.
- With difficulty.
- I called on a colleague who knows French.
- I gave up.

22. How did you get along with a user and a colleague who could only speak French?

- I managed on my own.
- I called on a colleague who knows French.
- I used translation services.
- Other reasons. Could you please specify them?

.....
.....
.....

23. What were your reasons for coming to the Pilot Linguistic Centre for French-language training?

- Was it to meet the profile of a new job?
- Was it to be able to achieve your professional goals effectively?
- For personal satisfaction;
- We meet a lot of users who speak mainly French;
- Other reasons? Please specify

.....
.....
.....

24. At work, how is your relationship with your colleagues who only speak French better?

- There is a natural distance, as I cannot always communicate easily;
- The little efforts I make to express myself in French help us;
- I have more affinity with my French-speaking colleagues.

25. Have you ever felt linguistically inferior in front of a colleague or superior who knows French?

- Yes, several times
- Sometimes, but very rarely.
- No, never.

AUTORISATION DE RECHERCHE

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie
UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I
FACULTÉ DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT D'ETUDES
BILINGUES
B.P. 755 Yaoundé
Tel: (237) 242-22-24-05



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland
UNIVERSITY OF YAOUNDE I
FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND SOCIAL SCIENCES
DEPARTMENT OF BILINGUAL
STUDIES
P O Box . 755 Yaoundé
Phone: (237) 242-22-24-05

RESEARCH AUTHORISATION

Miss TSANGA ONAMBELE MARIE-FRANCE is a student in the Master's Programme in Contrastive Linguistics in the Department of Bilingual Studies, University of Yaounde I. She is currently carrying out research on the topic: **Imaginaire et representation des langues en contexte de bilinguisme officiel au Cameroun: cas des cadres de l'administration inscrits au centre pilote de Yaounde.**

Kindly grant her access to your institution and library to enable her gather data or carry out any research related to her topic.



The Vice-Dean

Mentha N. Ubande
Professor

Figure 2 : Autorisation de recherche

LISTE DES ADMINISTRATIONS EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE LINGUISTIQUE PILOTE DE YAOUNDÉ

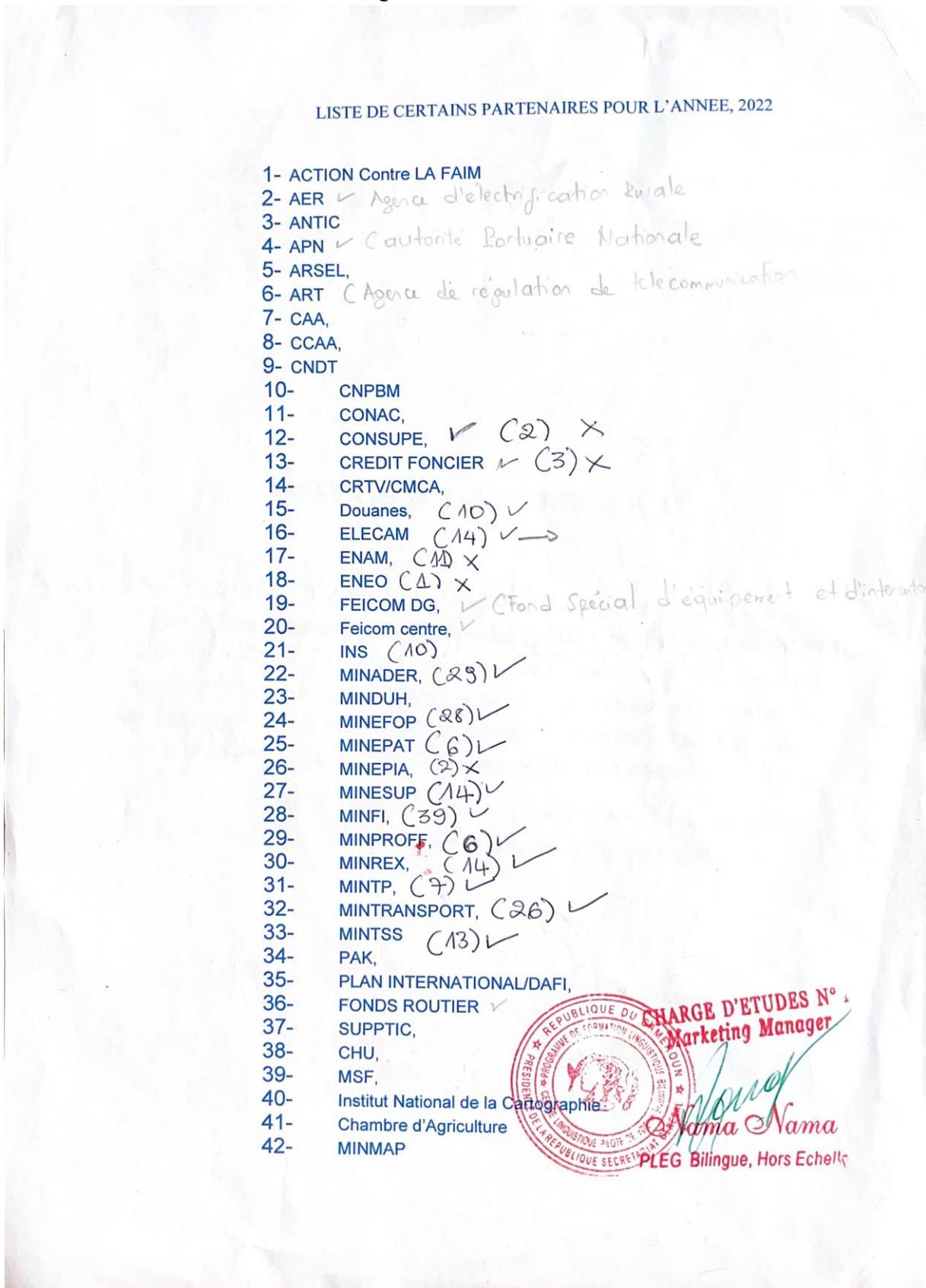


Figure 3 : Liste des administrations pour l'échantillonnage mise à disposition par le Centre Linguistique Pilote de Yaoundé

QUELQUES CLICHÉS DE NOTRE ENQUÊTE DE TERRAIN



Figure 4 : Quelques clichés de l'interrogation des enquêtés dans leurs salles de formation au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé



**PROGRAMME DE FORMATION LINGUISTIQUE BILINGUE
BILINGUAL TRAINING PROGRAMME**

Centre Linguistique Pilote de Yaoundé

23 novembre 2022

Notre réf : YPC/550/recherche onambélé /CLP
Objet : attestation de recherche sur le bilinguisme

A qui de droit

En date du 3 octobre 2022, nous avons reçu Madame TSANGA ONAMBELE Marie-France, étudiante du cycle de Master au Département d'Etudes Bilingues de l'Université de Yaoundé I. Elle voulait collecter des données de terrain afin de mener à bien une étude dont le thème est : **Imaginaire et représentation des langues en contexte de bilinguisme officiel au Cameroun : cas des cadres de l'administration inscrits au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé.**

La permission de faire des recherches en bibliothèque, d'interroger nos apprenants et nos enseignants lui a été accordée et elle a passé six semaines à collecter des données de terrain au sein du Centre Linguistique Pilote.

Après un mois et demi de travail, elle a déclaré avoir atteint ses objectifs.

En foi de quoi nous lui délivrons cette attestation pour servir partout où cela s'avérera nécessaire.



*Mme Edibi Famili
ndo Vundi Brigitt.
PLEG Lettres Bilingues
Hors Echelle*

Centre Linguistique Pilote B.P. 7239 Yaoundé E-mail: ylp@bilcam.net www.bilcam.net	Douala Centre Av. de Gaulle B.P. 3654 Tel: (237) 233 42 91 44 douala.pl@bilcam.net	Baca Centre B.P. 14 Tel: 223 32 24 12 Mairie Farnes - Cade - Sic Bota baca.pl@bilcam.net	Bamenda Centre Cimetière de Garage Adm B.P. 560 Tel: (237) 233 36 32 98 bamenda.pl@bilcam.net	Ebolowa Centre Face CAMTEL B.P. 1008 Tel: (237) 222 26 46 51 ebolowa.pl@bilcam.net	Garoua Centre Cimetière DMI MINCAF au plateau, BP. 900 Tel: (237) 222 27 28 97 garoua.pl@bilcam.net	Bertoua Centre Région Gouverneur Tel: (237) 222 24 12 60 Fax: (237) 222 24 31 60 bertoua.pl@bilcam.net	Bafoussam Centre Vers les Services du Gouverneur BP. 706 Tel: 233 18 33 40 bafoussam.pl@bilcam.net	Maroua Centre 3e au Quartier plateau (400 places) BP. 636 Tel: 222 29 91 72 E-mail: maroua.pl@bilcam.net	Ngaoundéré Centre BP. Tel: (237) E-mail: ngaoundere.pl@bilcam.net
--	---	---	---	--	--	--	--	--	--

Figure 5 : Attestation de fin d'enquête sur le terrain délivrée par le Centre Linguistique Pilote de Yaoundé

RÉSUMÉ

Le présent travail est une étude sociolinguistique qui s'intitule « Imaginaire et représentations linguistiques des langues officielles en contexte de bilinguisme officiel : cas des cadres de l'administration publique et parapublique inscrits au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé ». Tirant sa source de « la crise du bilinguisme officiel » occasionnée par les événements dans la région anglophone, le présent travail interroge les aptitudes des fonctionnaires-cadres de l'administration publique et parapublique camerounaise à satisfaire aux attentes et sollicitations linguistiques des administrés. À cet effet, il explore les réalités du bilinguisme officiel paritaire dans l'administration camerounaise. L'étude a mobilisé un appareillage théorique homogène qui s'articule autour de l'imaginaire et des représentations linguistiques pour cerner le rapport de ces enquêtés aux langues officielles que sont l'anglais et le français. Au plan méthodologique, une enquête de terrain à travers l'administration d'un questionnaire a été menée près des cadres de l'administration publique et parapublique inscrits au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé. Les résultats obtenus démontrent que les pratiques interlinguistiques au sein de l'administration rendent la question de l'effectivité du bilinguisme officiel discutable et que l'aménagement linguistique de cet environnement professionnel est à l'image du paysage linguistique de l'État camerounais.

Mots clés : *Sociolinguistique, Imaginaire linguistique, Représentations linguistiques, Bilinguisme officiel, cadre d'administration, administration publique et parapublique.*

ABSTRACT

This work titled *Imaginaire et représentations linguistiques des langues officielles en contexte de bilinguisme officiel : cas des cadres de l'administration publique et parapublique inscrits au Centre Linguistique Pilote de Yaoundé*, carries out a sociolinguistic analysis of linguistic practices, attitudes and representations in the Cameroonian administrative setting with respect to English and French. The study follows from the observation that linguistic practices of French-speaking and English-speaking administrative executives in the statal and parastatal administration, seem not to meet the expectations of the population. The study examines the extent to which official bilingualism is practised on a parity bases in the Cameroonian administration. To this end, a set of homogeneous theoretical tools including linguistic practices and representations has been used to highlight the scope of linguistic practices of administrative executives in their socioprofessional milieu. From a methodological perspective, a survey has been carried out using a questionnaire. The findings reveal that interlingual practices within the Cameroonian administration remain problematic for the effectiveness of official bilingualism. Besides, language planning in this professional environment reflects the linguistic landscape of the Cameroonian state.

Keywords: *Administrative executives, linguistic practices, official bilingualism, representations, sociolinguistic, statal and parastatal administration.*